



CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL POUR L'AMPLIFICATION DE LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE (COTTRI 2017-2019)

RAPPORT FINAL - ANNEE 3 (2019)

TERRITOIRE : PAYS BOULONNAIS

Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Boulonnais

Validé en COPIL élargi du 6 février 2020

Pour la transition énergétique et écologique du Pays Boulonnais

Préambule :

Ce rapport d'avancement du COTTRI répond aux finalités suivantes :

- *Identifier, en lien direct avec l'avancement des objectifs contractuels, les **actions menées, les difficultés rencontrées et les solutions proposées** pour y remédier.*
- *Renseigner l'**avancement des objectifs contractuels***
- *Renseigner les **indicateurs de suivi opérationnels** relatifs à la conduite de projet du contrat.*
- *Justifier de l'**utilisation des ressources** dans le champ de la mobilisation, de l'animation et des études.*
- *Partager les **bonnes pratiques** ou **pépites** de l'année* 🍌

Table des matières

ELEMENTS DE CONTEXTE NOUVEAUX	3
AVANCEMENT DES OBJECTIFS CONTRACTUELS	7
INDICATEURS DE SUIVI OPERATIONNELS	8
ANALYSE PAR OBJECTIF	9
LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DU BATIMENT	9
Objectif 1 : Renforcer la performance énergétique du parc privé	9
Objectif 2 : Renforcer la performance énergétique des bâtiments publics	12
Objectif 3 : Définir une stratégie de mobilisation des professionnels du bâtiment et l'émergence d'une offre globale de réhabilitation énergétique.....	21
LA MOBILITE DECARBONNEE DES BIENS ET DES PERSONNES	23
Objectif 4 : Favoriser des modes de déplacements plus sobres en carbone	23
LA PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE	31
POUR UNE ECONOMIE CIRCULAIRE	31
Objectif 5 : Développer une production et une consommation éco-responsable.....	31
LES ENERGIES RENOUVELABLES, LES RESEAUX INTELLIGENTS ET LE STOCKAGE DE L'ENERGIE	43
Objectif 6 : Produire de l'énergie localement	43
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	49
Objectif 7 : Limiter la vulnérabilité du territoire	49
LA QUALITE DE L'AIR.....	53
Objectif 8 : Mieux intégrer la qualité de l'air	53
LA BIODIVERSITE ET LE STOCKAGE DU CARBONE DANS LE SOL.....	57
Objectif 9 : Préserver les puits de carbone grâce à la qualité de nos espaces naturels, agricoles, littoraux et forestiers.....	57
URBANISME DURABLE.....	63
Objectif 10 : Favoriser un urbanisme durable.....	63
RECHERCHE, DEVELOPPEMENT ET INNOVATIONS	68
Objectif 11 : Positionner le territoire au cœur de l'innovation, la recherche,.....	68
le développement	68
LES ORIENTATIONS ENVISAGEES OU PREVUES POUR LA POURSUITE DE L'ACTIVITE AU-DELA DE LA PERIODE DE SOUTIEN	82
Liste des Annexes	84

ELEMENTS DE CONTEXTE NOUVEAUX

2019, EST UNE ANNEE DE TRANSITION ET DE COMPLEMENTARITE ENTRE LA DEMARCHE COTTRI ET LA DEMARCHE PCAET.

Rappel : le Contrat d'objectif a été signé grâce aux éléments stratégiques de la démarche volontaire de PCET du Territoire (2016-2018). En 2019, la mise en œuvre du COTTRI a appuyé la démarche de concertation pour la réalisation du projet de PCAET 2020-2025 qui a été validé par les 3 intercommunalités en décembre 2019, et déposé auprès de la Région et de l'Etat pour avis en janvier 2020 (Cf annexe 3). Le COTTRI a permis d'orienter les ambitions du PCAET à partir des actions mises en œuvre par les acteurs du territoire, et dont ce dernier prendra son relais sur le territoire de 2020 à 2025, afin de poursuivre l'accélération la transition énergétique et écologique du territoire.

TROIS INTERCOMMUNALITÉS ASSOCIÉES AU SEIN DU PAYS BOULONNAIS, S'ENGAGENT DANS UN PLAN CLIMAT, AIR ENERGIE



CARACTÉRISTIQUES

- Attractivité de l'agglomération Boulonnaise
- Un tissu industriel dense (Port de Boulogne-sur-Mer, bassins carriers)
- Un littoral attractif (tourisme)
- Un secteur agricole en recomposition

La Communauté d'agglomération du Boulonnais, les communautés de communes de Desvres et Samer et de la Terre des 2 Caps se sont engagées depuis de nombreuses années dans différentes démarches transversales :

- Le Plan Local de Développement Economique
- Le programme européen LEADER
- L'étude sur le schéma de la randonnée du Pays Boulonnais
- Une politique foncière de l'habitat
- Le schéma de la Trame Verte et Bleue du Pays Boulonnais
- Le PCET du Pays Boulonnais (2016-2018)
- Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV - 2017-2018)
- Un Contrat d'objectif Territorial pour l'accélération de la Troisième Révolution industrielle (COTTRI - 2017-2019)

Aujourd'hui, elles ont décidé d'aller au-delà du périmètre réglementaire pour élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025 (loi 2015 sur la transition énergétique et la croissance verte) à l'échelle du bassin de vie qu'est le Pays boulonnais, avec des déclinaisons par intercommunalité.

PS : le pays boulonnais n'ayant pas de structure juridique propre, c'est la Communauté d'agglomération du Boulonnais qui porte la maîtrise d'ouvrage du Plan Climat pour les 3 intercommunalités avec une clé de répartition financière entre les 3 structures.

LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE (COTTRI) 2017-2019

Sur la base des axes validés par les 3 intercommunalités pour le plan climat 2016-2018, l'ADEME et La Région Hauts-de-France financent par ce contrat des actions et de l'ingénierie sur les thèmes suivants :

- La performance énergétique et écologique du bâtiment
- La mobilité décarbonée des biens et personnes
- La production et consommation responsable pour une économie circulaire
- Les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et le stockage de l'énergie
- L'adaptation au changement climatique
- La qualité de l'air
- La biodiversité et le stockage du carbone
- L'urbanisme durable
- La recherche, le développement et l'Innovation

Ainsi la dynamique pour la transition écologique et énergétique est en cours.

CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGÉ

A partir de l'automne 2019 et pour 3 ans, la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais (FDE62) met à la disposition des communes avec l'appui financier de l'ADEME, un **conseiller en énergie partagé** pour le Pays Boulonnais. Spécialiste en économie d'énergie, il aide et accompagne la stratégie intercommunale en matière d'économie d'énergie.

AGIR CONCRÈTEMENT POUR LE CLIMAT

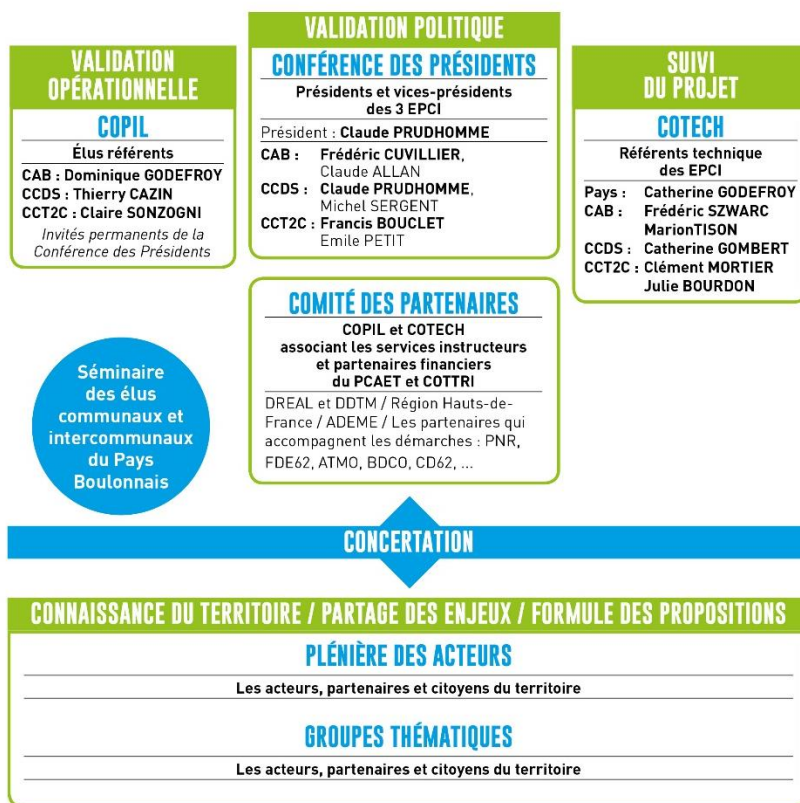


CONCERNANT L’EQUIPE TECHNIQUE EN 2019 :

- Départ de Lionnel ROULLIER de la CCDS en février 2019, poste non remplacé à ce jour
- Remplacement du poste de Julie TUEUX de la CAB
 - Pierre CLAERBOULT de janvier à juillet 2019 – contractuel
 - Arrivée d’Isabelle CAUX, titulaire du poste au 1er octobre 2019
- Arrivée de Rémi NORMAND – CEP, le 1^{er} octobre 2019 à l’échelle du Pays – organisation à la semaine :
 - 1 journée à la CCDS
 - 1 journée à la CCT2C
 - 2 journées à la CAB
 - 1 journée à la FDE62
- Départ de Catherine GOMBERT de la CCDS en décembre 2019, poste non remplacé à ce jour

CONCERNANT L’ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

**ZOOM SUR...
LA GOUVERNANCE DU PCAET ET DU COTTRI**



LA CONCERTATION SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE : COTTRI ET PCAET

- 1 réunion de sensibilisation des élus PCAET – COTTRI : le 1^{er} février 2019
- 1 soirée citoyenne de lancement de la démarche et information des programmes en cours : le 1^{er} février 2019
- 3 comités des partenaires : les 01 février, 05 septembre et 06 novembre 2019
- 5 comités de pilotage : les 5 mars, 25 avril, 27 septembre, 14 octobre et 06 novembre 2019
- 3 conférences des Présidents : le 3 mars 2019, le 04 juillet 2019 et le 08 novembre 2019
- Une plénière des acteurs pour présenter les enjeux du territoire : le 14 juin 2019
- 6 ateliers de concertation pour la hiérarchisation des enjeux : le 14 juin 2019
- 1 séminaire élus pour organiser la stratégie : le 25 juin 2019
- 6 ateliers de concertation de co-construction du plan d'actions : les 9, 12, 13, 16, 17, 19 septembre 2019
- 1 réunion publique de restitution du pré projet du plan d'action : le 7 octobre 2019
- Une concertation préalable sous l'égide du garant de la CNDP du 02 septembre au 14 octobre 2019
- 1 formulaire participatif disponible sur les sites internet des 3 intercommunalités « Exprimez-vous sur le plan climat » du 1^{er} février au 14 octobre 2019.

MISE EN PLACE D'OUTILS DE COMMUNICATION :

- Affiches et Flyers
- Rubriques internet
- Dossier de présentation
- Insertions publicitaires

Quelques exemples :

CLIMAT
VOUS AVEZ
LA PAROLE !

SOIRÉE CITOYENNE
AUTOUR DES ENJEUX
CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE,
DU GLOBAL AU LOCAL

VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER 2019 à partir de 19h
CAB - Hôtel communautaire
1, boulevard du Bassin Napoléon
BOULOGNE-SUR-MER

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Renseignements sur : www.agglo-boulonnais.fr

PLAN CLIMAT Air - Énergie - Territorial Pays Boulonnais
Communauté d'Agglomération de Boulogne-sur-Mer
CNDP
Agglo Boulogne-sur-Mer

Concertation préalable du 2 septembre au 14 octobre 2019

AGIR

CONCRÈTEMENT POUR LE CLIMAT



DOSSIER D'INFORMATION



Thierry CAZIN – VP CCDS, Dominique GODEFROY – VP CAB, Frédéric CUVILLIER – Président CAB, Claire SONZOGNI - élue CCT2C et Francis BOUCLET – Président CCT2C

Conférence de presse du 4 septembre 2019

AVANCEMENT DES OBJECTIFS CONTRACTUELS

Domaines de coopération	Indicateurs	Unité	Etat des lieux	Objectif	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	TOTAL	%
La performance énergétique et écologique du bâtiment : Construire un plan d'actions pour engager et renforcer la rénovation thermique et environnementale de l'habitat privé	Nombre de conseils délivrés annuellement par les EIE du territoire	Nombre	600	2000	1 373	425 (EIE) 1831 (ANAH) 203 (OPAH)	476 (EIE) 2219 (ANAH) 69 (OPAH)	2274 6596	113%
La performance énergétique et écologique du bâtiment : Définir et engager une stratégie 2020 de massification de la rénovation thermique et environnementale du patrimoine public	Nombre de points lumineux rénovés d'un facteur 2 ou d'un facteur 4 pour les communes adhérentes à la stratégie « patrimoine public » de la collectivité (dont le dispositif CEP)	Nombre	0	2000	1005	487	406	1898 (F2 : 1895 dont 411 en F4) 4083 sur le Pays Boulonnais	95 %
%La performance énergétique et écologique du bâtiment : Définir une stratégie de mobilisation des professionnels du bâtiment et l'émergence d'une offre globale de réhabilitation énergétique	Nombre de stagiaires en formation continue du territoire ayant suivi une formation organisée sur des plateaux fixes ou mobiles PRAXIBAT	Nombre	12	72	36	12 (continu) 39 (initial)	10 (continu) 15 (initial)	58 112 + 113 entreprises RGE	80%
La mobilité décarbonée des biens et personnes : Définir une stratégie globale de mobilité et sa mise en œuvre	Elaboration d'une stratégie mobilité partagée avec les acteurs	Nombre	0	1	1	1	1	1	100 %
	Nombre de projets de mobilités initiés/identifiés	Nombre	0	10	10	—	7	17	170 %
La production et consommation responsable pour une économie circulaire : Définir une stratégie visant de nouveaux modes de production et consommation plus responsables en s'appuyant sur les piliers de l' économie circulaire	Nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'une sensibilisation à l'écologie industrielle sur le territoire et mis en relation avec les structures existantes	Nombre	0	52	50	80	-	130	250 %
Les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et le stockage de l'énergie : A partir des besoins énergétiques futurs, identifier les potentialités de développement des ressources locales (ENR & R du territoire) et de leurs valorisations	Elaborer une stratégie de planification énergétique (Réalisation d'une étude de planification énergétique, dispositif de financement...)	Nombre	0	1	1	—	-	1	100 %
	Nombre de projets EnR initiés /identifiés	Nombre	0	6	6	—	25 23 COT 1 thalasso 1 agropale	31	516 %
L'adaptation au changement climatique : Définir et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation	Elaboration d'une stratégie d'adaptation	Nombre	0	1	1	—	-	1	100 %
	Nombre d'actions engagées en faveur de l'adaptation au changement climatique	Nombre	0	1	0	1	2	3	300 %
La préservation de la qualité de l'air	Nombre d'actions engagées en faveur de la qualité de l'air	Nombre	0	10	1	1	6	8	80 %
La biodiversité et le stockage du carbone dans les sols	Nombre de communes engagées dans le zéro phyto au sein des espaces verts du territoire	Nombre	7	67	13	9 (zones d'activités économiques)	23	45	67 %
Urbanisme durable : Accompagner des expérimentations en matière d'urbanisme opérationnel durable	Identification du nombre de sites dont la requalification est engagée et réalisée pendant la durée du contrat	Nombre	0	5	3	6	7	16	320 %
Recherche, développement et l'Innovation pour accélérer la transition énergétique et écologique	Nombre de liens tissés avec des acteurs HdF et la recherche en lien avec des problématiques identifiées sur le territoire	Nombre	0	10	10	—	25 (Hackaton)	35	350 %
Légende	Indicateurs prioritaires pour le montant variable de la subvention en année 3								
	Indicateurs Complémentaires pour le montant variable de la subvention en année 3								

INDICATEURS DE SUIVI OPERATIONNELS

Thèmes retenus	Indicateurs	Unité	Valeur
Diagnostics	Pas d'indicateurs de suivi		
Gestion de projet : pilotage et animation	Tenue des <ul style="list-style-type: none"> • comité de pilotage • comité des partenaires • conférence des présidents 	Nb	5 3 3
	% de consommation (au regard du coût global prévisionnel)	%	88 % (863 300 € prévisionnel)
	Nombre de stratégies thématiques du territoire concernées par la mise en œuvre du COTRI dans l'année (<i>annexe : arbre des objectifs</i>)	Nb	6 <i>(Orientations stratégiques du PCAET 2020-2025)</i>
	Effectif de l'équipe projet interne (en ETP) maintenu dans l'année	Nb ETP	2.5 (1 ETP C.Godefroy, 0.7 ETP Pierre Claerbout puis 0.5 ETP I Caux) 0.5 ETP J.Bourdon et 0.5 ETP C.Gombert)
Valorisation	Disposer d'une stratégie de communication et de valorisation pour le plan climat	Nb	1 <i>Mutualisé avec la démarche PCAET</i>
	Nombre de personnes sensibilisées dans l'année dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions	Nb	Environ 500 personnes
Scénarisation dans l'objectif d'accélérer la TEE	Pas d'indicateur de suivi		
Structurer l'information et la mobilisation de tous les acteurs du territoire	Proportion de parties prenantes mobilisées dans l'année par rapport au nombre total de partenaires identifiés dans la cartographie des acteurs (<i>annexe : carto des acteurs</i>)	%	100% informés 50% mobilisés
	Nb. D'évènements organisés en direction des citoyens	Nb	14

ANALYSE PAR OBJECTIF

DOMAINE DE COOPERATION :

LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DU BATIMENT

Objectif 1 : Renforcer la performance énergétique du parc privé

Actions menées

OPAH RU DESVRES

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a débuté en 2018 sur la ville de Desvres dans le cadre d'un AMI Bourg –Centre. **En 2019, ce sont 69 dossiers qui ont été déposés** dont 52 de propriétaires occupants très modestes, 15 propriétaires occupants modestes et 2 propriétaires bailleurs pour un montant de dépenses de travaux total de **1 714 190 € TTC**.

ESPACE INFO ENERGIE (EIE) DU PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Concernant les animations 2019 :

- Sur la CCDS :

Il tient des permanences sur la CCDS sur le même temps de permanences tenues dans le cadre de l'OPAH RR, ce qui permet aux habitants d'avoir la totalité de l'information concernant les aides de droit communs et les aides locales spécifiques.

Par ailleurs, l'EIE a animé **2 soirées thématiques sur la CCDS en 2019 : une sur le démarchage abusif avec l'isolation à 1€ et l'autre sur le chauffage au Bois**.

Enfin, l'EIE anime des ateliers de précarité énergétiques auprès des personnes plus défavorisés par le CIAS.

- Sur la CCT2C :

Permanence les 1er et 3ème mardi du mois de 14h à 17h à Marquise à la communauté de communes

- **Visite d'une maison des années 1970 eco-rénovée à Audembert** le 27 avril / 12 participants
- **Visite d'une rénovation passive** d'une maison des années 1960 à **Ambleteuse** le 29 juin / 15 participants.
- **Animations (ateliers) sur les eco-gestes** les 25 mars, 29 avril et 4 novembre au centre socio-culturel de **Marquise** / 30 participants.
- **Balade thermique à Marquise** le 12 décembre / 8 participants

- Sur la CAB :

- Stand info énergie au **salon habitat du Portel** le 27 avril / 50 contacts.
- **Visite d'une construction neuve : maison terre-paille à Wimereux** le 21 septembre / 25 participants.
- **Animations (ateliers) sur les eco-gestes** les 8/02, 29/03, 26/04, 24/05, 18/10, 8/11 au centre social de **Wimereux**. 20 participants par animation soit 120 participants au total.

- **Le prêt de caméra thermique** aux habitants : 5 personnes

Il a été également organisé un **concours « maison économe »** : 10 candidats dont **5 sont habitants de la Terre des 2 Caps et 1 de la CAB**. La remise des prix est prévue le 20 janvier 2020.

Les perspectives pour le premier trimestre 2020 sont les suivantes :

- Visite du chaudière biomasse à Le Wast le 25 janvier

- Balade thermique à Condette le 13 février
- Ateliers eco-gestes sur les économies d'énergie le 27 janvier à Marquise
- Ateliers eco-gestes : fabrication de produits ménagers le 30 janvier à Wimereux et le 13 février à Marquise
- Mise en place d'une permanence EIE à Wimille une fois par mois.
- Organisation de visites de maisons eco-rénovées (notamment les lauréats du concours)

Par ailleurs, la mise en place du **guichet unique de l'habitat dont le PNR est coordinateur avec l'appui et le concours des 3 EPCI**, sera un élément déterminant pour permettre un accès facilité aux différentes aides proposées par différents acteurs du territoire. Cela devrait créer une dynamique positive pour l'accélération de la transition écologique et énergétique. **Pour l'EIE, 2020 est une année de transition avant la mise en place du programme SARE** (service d'accompagnement à la rénovation énergétique), piloté par l'Ademe et la Région.

*Chiffres clés : Pour 2019, l'Espace Info Energie du PNR a **conseillé 211 personnes et sensibilisé via différentes animations, 265 personnes.***

Concernant l'activité de l'espace Info Energie sur 3 ans, 588 personnes (hors animations) ont été conseillées spécifiquement pour la réalisation de travaux. Pour mesurer le poids économique du conseil vers le passage à l'acte de travaux, nous nous appuyons sur la méthode suivante.

Selon la coordination régionale, pour calculer « l'impact économique de l'EIE », il faut multiplier :

- *Le nombre de personnes conseillées sur la période donnée ;*
- *Le % de personnes de personnes qui ont indiqué avoir réalisé des travaux (enquête passage à l'acte) ;*
- *Le % de personnes indiquant que l'EIE a contribué à leur décision de travaux (enquête passage à l'acte) ;*
- *Le budget moyen de travaux - chiffre issu de l'enquête TREMI*

*Si on se réfère à cette méthode, 2/3 des contacts semblent réaliser des travaux, représentant une enveloppe estimée à **5 684 000 € de travaux réalisés sur le Pays Boulonnais.***

PROGRAMME AIDES A LA PIERRE - CAB

Déléataire des aides à la pierre, la CAB gère une enveloppe de l'ANAH. Dans ce cadre, la CAB a mis en œuvre le **programme « Habiter Mieux Sérénité »** à travers son Programme d'Intérêt Général (PIG) « Précarité énergétique, insalubrité et veille sur les copropriétés ». Depuis décembre 2018 et jusque décembre 2022, une équipe dédiée réalise les Diagnostics de Performance Energétique et accompagne les propriétaires dans le montage des dossiers de demande de subvention.

Les dossiers « Habiter Mieux Sérénité » doivent permettre un gain énergétique d'au moins 25% pour les propriétaires occupants et 35% pour les propriétaires bailleurs. Les dossiers « Habiter Mieux agilité » n'émergeant pas au PIG (pas de DPE nécessaire) permettent de financer les travaux efficaces au niveau énergétique avec au choix : isolation des parois verticales, isolation des rampants de la toiture ou changement du système de chauffage.

De plus, la CAB attribue des aides communautaires en complément des subventions Anah sur les mêmes critères, ou pour des dossiers n'émergeant pas au programme Habiter mieux mais concernant des travaux éligibles à la réglementation thermique élément par élément.

*Chiffres clés 2019 : **2219 contacts** à partir du **Point Rénovation Info Service (PRIS - ANAH CAB)** pour **602 dossiers ANAH** subventionnés pour un montant de 2 771 343 €. 258 dossiers subventionnés par la CAB pour un montant de 194 628 €. Ce qui représente **5 500 000 € de travaux éligibles et donc autant de retombées économiques pour les entreprises et artisans du territoire.***

227 dossiers « habiter mieux sérénité » pour un gain énergétique de 5.8 GWH/an et 314 dossiers « habiter mieux agilité ».

Difficultés et freins : l'année 2019 s'est vue marquée par l'essor des dossiers « **Habiter Mieux Agilité** » (**314 dossiers**) et notamment par le **changement de chaudière**. Si ces dossiers permettent un gain énergétique, il paraît toutefois nécessaire de s'interroger sur la pertinence du changement de système de chauffage parfois en amont des travaux d'isolation.

Les perspectives pour 2020 : la réglementation **ANAH permettra de prendre en compte une enveloppe travaux plus importante, avec une prime « Habiter Mieux Sérénité » en conséquence pour les travaux permettant un gain énergétique de plus de 35% en passant de la classe E/G en D/F**

Difficultés rencontrées Objectif 1

- Fin du programme OPAH RU Desvres
- Difficultés à mobiliser les acteurs sur des enjeux plus globaux
- Le manque parfois, de cohérence opérationnelle des programmes pour une bonne efficacité des travaux

Solutions proposés Objectif 1

- Le programme d'action du PCAET 2020-2025 a pour objectif stratégique de **poursuivre les efforts en matière d'amélioration du Parc de logements privés par**
 - La création d'un guichet unique de l'habitat pour les particuliers afin d'informer sur tous les dispositifs d'accompagnement
 - Le fait d'abonder les dispositifs locaux d'aide aux particuliers pour la rénovation énergétique
- L'évolution du programme « **Habiter Mieux Sérénité** »

Objectif 2 : Renforcer la performance énergétique des bâtiments publics

Actions menées

STRATEGIE DE RENOVATION DU PATRIMOINE PUBLIC

Le **Conseiller en Energie Partagé (CEP)** porté par la FDE62 et financé par l'ADEME, les communes et les EPCI du Pays Boulonnais ayant délibérés sur la stratégie de rénovation du patrimoine bâti, **a pris ses fonctions au 1^{er} octobre 2019**. Il a consacré ses 3 mois à rencontrer les communes et intercommunalités concernées par le programme CEP, ceci afin de faire le point sur les projets en cours par rapport au diagnostic établi par la FDE62 en 2017.

La rénovation des points lumineux sur le Pays Boulonnais

Les données ci-dessous ont été fournies par la FDE62. Le détail des dossiers se trouve en annexe 5.

Les points lumineux qui ont été rénovés sur la période du COTTRI 2017-2019 sur l'ensemble du Pays Boulonnais.

	2017	2018	2019	Total
Nombre de points lumineux rénovés par année	1168	1276	1639	4083
FACTEUR DE REDUCTION				
Nombre de projet Facteur 2	26	30	29	85
Nbre de points lumineux de facteur 2	934	1248	1573	3755
Nbre de points lumineux de facteur 2 - communes CEP	290	644	961	1895
Nombre de projet Facteur 4	7	6	8	21
Nbre de points lumineux de facteur 4	145	260	499	904
Nbre de points lumineux de facteur 4 – Communes CEP	17	53	341	411

On constate :

- qu'environ 92 % des points lumineux atteignent le facteur 2.
- 22 % des points lumineux rénovés atteignent un facteur 4.

Le pourcentage de points lumineux rénovés atteignant le facteur 2 ou le facteur 4 peut-être biaisé par le fait que dans quelques dossiers, des points lumineux neufs ont été ajoutés notamment lorsque le projet de rénovation intègre le comblement de zones d'ombre. Cela influe peu sur l'atteinte du facteur 2 mais fortement sur un facteur 4.

Il est à considérer que pour atteindre un facteur 4, plusieurs conditions doivent être réunies : Les équipements étaient munis de lampes très énergivores (plus de 200 Watts)

- Le projet, après travaux, a permis :
 - L'installation d'horloges astronomiques, optimisant la durée d'allumage
 - Le remplacement de luminaires très sobres (inférieur à 50 watts), sans création de nouveaux points lumineux.

- Une optimisation de la puissance du luminaire avec une gradation importante durant la nuit (de 50 à 70 % de la puissance nominale), voir le recours à de la détection de présence.

Il est à noter, dans l'ensemble, que les projets atteignent facilement le facteur 2 et dépassent le facteur 3 : la consommation a ainsi été réduite de 68 % sur ces 3 dernières années.

Evolution des consommations depuis les rénovations

Consommation d'électricité	Avant le 1 ^{er} /01/2017	Du 01/01 au 20/11/2011	01/12/2017 au 20/11/2018	01/12/2018 au 20/11/2019	Réduction du 01/01/2017 au 31/12/2019
En KWh d'énergie finale	2 454 465	2 127 215	1 668 666	782 181	
En KWh d'énergie primaire	6 332 521	5 488 216	4 305 159	2 018 028	
Réduction en %		-13%	-22%	-53%	- 68 %
Réduction en KWh d'énergie finale		-327 250	-458 549	-886 485	- 1 672 284

Emission des CO²

Emission CO ²	Avant 2017	2017	2018	2019	2017-2019
Production en tonne	2016,18	178,69	140,17	65,70	
Réduction en tonne		-27,49	-38,52	-74,46	- 140,47

Chiffres clés 2019 : 1639 points lumineux rénovés dans les communes du Pays dont 406 dans les communes ayant délibéré sur la stratégie « patrimoine public ».

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE) TEPCV BONIFIES :

Dans le cadre de son label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et par la délibération n° 30C_14_12_2017, portant sur le dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), la Communauté d'Agglomération du Boulonnais est maître d'ouvrage pour permettre aux communes et EPCI du Pays Boulonnais de bénéficier de soutiens financiers pour des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et d'optimisation de l'éclairage public. **A l'échelle du Pays Boulonnais, ce sont 84 dossiers qui ont été déposés.**

15 dossiers ont été déposés pour la CCDS. Cette opération a permis de **changer 7 chaudières au sein des bâtiments publics, de rénover de l'éclairage public et d'installer des horloges astronomiques, et d'isoler des bâtiments communaux.**

Sur le territoire de la CAB : **43 dossiers sur 16 communes** ont été déposés et éligibles pour un montant **total de 1 214 743,75 €.**

Pernes les Boulogne :

- Rénovation de l'éclairage public extérieur rue de la Fontaine, chemin de l'Eglise et route du Souverain Moulin. Dépose des luminaires existants et mise en place de 31 candélabres neufs
- Rénovation de l'éclairage public rue de Tuscame et résidence Beauséjour (26 points lumineux)

Hesdin l'Abbé :

- Changement de la chaudière de la bibliothèque rue du Mont de Thunes
- Remplacement de 6 fenêtres de l'école maternelle rue du vert Giniau, plus performantes
- Remplacement de 6 candélabres en technologie led, chemin des enfants heureux

Outreau :

- Chantiers éclairage public réalisés rue Auguste Comte (5 unités changées), Squares Verlaine, Rimbaud, Baudelaire, Sans, Musset – Dépose des luminaires existants vétustes et mise en place de luminaires LED neufs
- Chantiers de réfection des menuiseries à l'Ecole Maternelle Saint Exupéry (9 fenêtres pour une surface de 43,92 m²) et à l'Ecole Elémentaire Jean Jaurès (22 fenêtres pour une surface de 46,46 m²)
- Travaux de rénovation de l'éclairage public des boulevards de la liberté et du 8 mai (68 luminaires neufs installés)

Saint Léonard :

- Renouvellement de l'éclairage public rue et impasse Beaucerf (32 luminaires changés)
- Rénovation de l'éclairage public rue Beaucerf, allée des Cytises et rue Louis Seminet (18 luminaires neufs installés)

Wimereux :

- Rénovation de l'éclairage public Avenue Foch, rues Surcouf, Jean-Bart, du Tennis, Zier, du Stade, Calmette, Jeanne d'Arc, Wimet, Cassin, Jean Moulin, Georges Romain, Ferber, des Mauriciens, Quai de Wimille et Impasse du Gaz (67 points lumineux neufs installés), salle des sport Jean-Pierre Butel
- Changement de menuiseries extérieures du Centre Administratif
- Remplacement des néons par un éclairage LED de 12 bureaux et de la salle de réunion du Centre Administratif
- Travaux de rénovation de l'éclairage public des rues H Boucher, H Latham, square pelletier, hameau de Terlincthun, allée P Eluard, hameau de la source, et centre socio-culturel – 300 luminaires neufs installés

Equihen Plage :

- Renouvellement de l'éclairage public rue des Genêts (remplacement de 7 points lumineux : 6 candélabres et une lanterne)
- Travaux de pose de menuiserie, isolation de murs sur une surface de 450 m² et ravalement à la mairie, salle polyvalente et salle petite enfance

Condette :

- Rénovation de l'éclairage public de la rue et de la résidence des Buissons (29 candélabres)

Conteville -Lez-Boulogne :

- Travaux d'isolation et de rénovation d'une salle de classe de l'école

Boulogne-sur-Mer :

- Pose de menuiserie au CCAS
- Pose de menuiseries à l'école Deseille (remplacement de fenêtres), Pasteur (pose porte PVC issue de secours)
- Travaux de réfection de l'étanchéité de la terrasse inaccessible au-dessus du logement de fonction : pose d'isolation de combles perdus dans le logement des ateliers municipaux
- Rénovation de façade : pose d'isolation de murs au dortoir du Domaine des enfants de Boulonnais
- Travaux de réfection de la terrasse des archives municipales
- Travaux d'isolation du CAJ plage : pose d'une baie coulissante
- Travaux d'isolation du groupe scolaire E Merriot
- Travaux d'isolation de la crèche Casablanca : remplacement de 2 fenêtres
- Travaux d'isolation : remplacement de fenêtres PVC au CCAS

- Rénovation de l'éclairage public quai Gambetta
- Installation de 10 horloges astronomiques sur le réseau d'éclairage public

Baincthun :

- Rénovation de l'éclairage public Route de Macquinghen et route de Desvres – 13 luminaires et une horloge astronomique installée
- Mise en place d'une chaudière collective haute performance énergétique pour la salle des fêtes

Isques :

- Mise en place d'une chaudière collective haute performance énergétique au groupe scolaire Lombard

La Capelle les Boulogne :

- Rénovation de l'éclairage public avenue de la forêt (26), rue de l'enfer (3), place de l'école (3), passages piétons de la commune (12) soit 44 points lumineux changés
- Remplacement de menuiseries école des Poètes

Wimille :

- Rénovation de l'éclairage public (269 points d'éclairage + 243 luminaires neufs)

Neufchatel Harelot :

- Rénovation de l'éclairage public – 66 + 200 luminaires neufs
- Mise en place d'une chaudière collective à haute performance énergétique, pose de menuiseries, isolation de combles, isolation de murs à la halte-garderie
- Travaux d'isolation de toiture terrasse à l'ancienne salle de sport

Saint Etienne Au Mont :

- Travaux d'isolation médiathèque : remplacement 3 fenêtres et pose d'un volet roulant.
- Travaux d'isolation école maternelle Triolet : remplacement de 6 fenêtres et 2 doubles portes
- Remplacement de la chaudière de l'Ecole Jules Ferry

Hesdigneul-les-Boulogne :

- Travaux de rénovation et d'extension de l'école communale

Les caractéristiques des luminaires neufs installés, sont :

- *IP > 65*
- *Efficacité lumineuse >= 90 Lm/W*
- *ULR <= 3%*

Les travaux CEE sur la CCT2C

Pour la collectivité intercommunale, il s'agit de travaux sur l'éclairage public de toutes les zones d'activités (passage Led accompagné d'une programmation), mais également sur les sites communautaires du Cardo, de Mimoyecques et de la déchetterie de Marquise. Concernant le centre aquatique Capoolco des travaux de couverture de la piscine ont été réalisés pour éviter les pertes d'eau et ainsi de maintenir la chaleur du bâtiment.

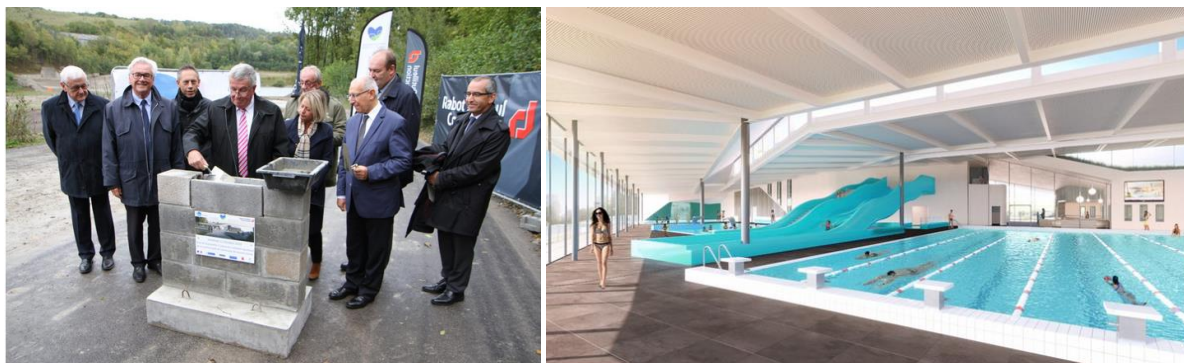
Les travaux sous maîtrise d'ouvrage communale :

- **Saint inglevert :** rénovation de 7 points lumineux ainsi que la réalisation de l'isolation de la toiture de l'école. Concernant la salle d'évolution, il a été posé un double vitrage accompagné d'une isolation et de la modification du chauffage par l'installation d'une pompe à chaleur.
- **Wierre Effroy :** il s'agit de la modification des menuiseries à l'école maternelle ainsi que de la mairie et de salle d'activité. Ces travaux ont été complétés par le changement de chauffage pompe à chaleur air - eau au logement communal et d'une pompe à chaleur air-air en mairie
- **Offrethun :** les travaux consistent à la rénovation de l'éclairage public sur 44 points avec la mise en place de leds accompagnés d'une programmation.
- **Rety :** rénovation de 72 points d'éclairage public ainsi que le changement des menuiseries de la salle d'activité

- **Wacinghen** : isolation des murs et des combles du logement communal.
- **Beuvrequen** : rénovation de 30 points d'éclairage public avec horloge astronomique
- **Marquise** : changement de la chaudière collective avec une haute performance énergétique à la mairie. Puis rénovation de l'éclairage public sur 234 points accompagnés d'horloge astronomique
- **Audinghen** : travaux d'isolation de l'école : laine de roche pour le pignon accompagné de lattage vertical. Puis Isolation des tôles avec mousse polyuréthane et changement des menuiseries pour de l'aluminium
- **Maninghen** : isolation des combles du presbytère avec de la laine de verre

CENTRE AQUATIQUE DE DESVRES

Pose 1ere pierre centre aquatique – 11 octobre 2019



Les élus ont opté pour un équipement durable, économe dont l'objectif majeur est la maîtrise des coûts de fonctionnement par une approche bioclimatique du bâtiment, une gestion optimisée de l'énergie, de l'eau et du traitement de l'air (on prend l'air intérieur vicié, on le réjecte pour chauffer l'air intérieur (système double flux) pour une optimisation du chauffage.

La spécificité du complexe réside dans le partenariat noué avec l'usine Arcelor Mittal (récupération d'une partie seulement des chaleurs fatales des process industriels, donc il y aurait une possibilité d'évolution des volumes traités dans l'avenir) située à 300 mètres permettant la mise en place d'un réseau de chaleur qui chauffera l'équipement et notamment les bassins. Des discussions sont en cours pour étudier l'extension du réseau de chauffage au siège EDEN62 à partir d'octobre 2021 ainsi que pour la maison intercommunale de la petite enfance. D'autres extensions du réseau sont à l'étude pour le centre d'animation jeunesse et un logement collectif. Pour compenser les périodes de maintenance de l'usine Arcelor Mital, une pompe à chaleur et chaudière au gaz assurent le relais de chauffage. Le gain financier en termes de fonctionnement est de 15 à 20 % de réduction du coût.

Par ailleurs, une étude, en partenariat avec la Fédération Départementale d'Énergie (maîtrise d'ouvrage déléguée), est en cours pour équiper le centre aquatique d'une production par panneaux photovoltaïques - 2500 m², et stockage par batterie hydrogène (principe de l'hydrolyse de l'eau). Il s'agit d'un process nouveau développé par la startup SYLFEN. C'est une première en France Le permis de construire a été accordé le 14 juin 2019. L'équipement doit être abouti à l'été 2021. Le coût d'investissement est de 15 millions d'euros.

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE ET EQUIPEMENTS (DSCe) DE LA CAB

La DSCe est une politique volontariste de l'intercommunalité pour accompagner financièrement les communes dans leurs investissements. Portés par les communes de la CaB, 10 projets de rénovation énergétique ont été subventionnés dans le cadre de la DSCe 2017-2020. Cette thématique concerne 30% des dossiers subventionnés sur le mandat 2014-2020.

I. Baincthun : Rénovation de la salle polyvalente et de la salle d'activités

La commune de Baincthun a réalisé en 2019 la **rénovation de ses salles polyvalente et d'activités afin d'améliorer le cadre de vie des usagers de ces salles, tout en augmentant les performances énergétiques des bâtiments et une consommation écoresponsable** avec :

- La mise en place d'un bardage en mélèze éco-labellisé PEFC/ FSC sur les façades principales avec isolation extérieure.
- Le remplacement des menuiseries extérieures bois avec un double vitrage PVC à isolation renforcée.
- Le remplacement de la chaudière trop énergivore par une chaudière à condensation et une ventilation double flux
- Le changement de l'éclairage extérieur avec des appareils économes et fonctionnant à l'énergie solaire.
- Le changement du revêtement du sol en linoléum pour réduire la consommation d'énergie fossile.
- Le choix de tous les procédés et matériaux utilisés pour limiter les impacts environnementaux et sanitaires :
 - Matériaux aux normes NF P-01-010
 - Peintures labellisées NF Environnement
 - Systèmes hydro économes sur tous les appareils sanitaires

II. Equihen-Plage : Deux projets subventionnés en 2017 et 2018

La commune a engagé en 2017 des travaux de remplacement de la couverture du pignon sud de l'Eglise ainsi que le bardage de celui-ci, en effectuant l'enlèvement de l'amiante ciment et en mettant en place une couverture en tuiles avec sous couverture isolante. Le bardage a été réalisé en clin ciment avec mise en place d'un isolant thermique. Ces travaux ont également permis au débord de toit en ciment d'être traité avec une membrane bitumineuse autoprotégée.

En 2019, ce sont la Mairie, la salle polyvalente et la salle petite enfance qui ont bénéficié de travaux d'isolation thermique à partir du ravalement de toutes leurs façades. Ces ravalements ont été optimisés en installant une isolation thermique par l'extérieur.

III. Saint-Etienne-au-Mont : Réhabilitation des salles La Cachaine / Mamelin

Chantier en cours à fin 2019 – début 2020. **L'objectif de ces travaux est d'augmenter les performances thermiques et énergétiques des bâtiments avec le passage aux normes BBC et SOL** en effectuant :

- Le désamiantage de la couverture existante
- L'isolation extérieure des bâtiments et bardage des parties hautes
- La réalisation de l'étanchéité des toitures terrasse et leurs isolations.
- Le remplacement de toutes les menuiseries par des menuiseries moins énergivores
- La démolition des sols et remplacement des dalles avec isolation dallage.
- L'installation d'une ventilation centrale double flux, avec aérotherme par des plafonds rayonnants
- Le remplacement des éclairages énergivores par des luminaires LED.

IV. Outreau : 5 dossiers de travaux énergétiques réalisés en 2019 et 2020

Soucieuse d'apporter plus de confort à ses habitants, la commune d'Outreau a et va engager plusieurs **travaux de rénovation énergétique en 2019 et 2020 sur différents bâtiments communaux. A l'été 2019, le centre Henri Blanpain** a vu la réfection complète de sa toiture terrasse avec des travaux d'isolation, d'étanchéité et du système ventilation pour garantir un meilleur confort thermique aux usagers du centre. **A l'automne 2019, ce sont les vestiaires du stade municipal** qui ont subi d'importants travaux de réhabilitation thermique avec

l'installation d'une ventilation double flux, le remplacement de ses menuiseries en bois extérieures par des menuiseries en aluminium.

En 2020, deux autres infrastructures communales connaîtront des travaux de rénovation énergétique :

- **La salle des sports Les Tilleuls** bénéficiera de la réfection totale de sa toiture terrasse avec mise en place d'isolation, d'étanchéité et la réfection du bardage translucide et de l'éclairage de la salle.
- **La salle des fêtes et foyer de Manihen**, quant à eux, bénéficieront d'une nouvelle toiture en fibrociment, avec isolation par laine de roche et mise en place de bac acier isolé. Le remplacement des menuiseries bois par des menuiseries en PVC double vitrage est également prévu.

UN OUTIL DE GESTION TRANSVERSALE DU PATRIMOINE BATI DE LA CAB

La CAB finalise la mise en place un **système d'information pour l'inventaire et la gestion des interventions sur son patrimoine, prioritairement pour ses bâtiments indispensables pour la réalisation de ses diverses missions : bureaux des services, pépinières économiques, conservatoire, centres sportifs, ...** Cet outil repose sur une démarche transversale entre les gestionnaires d'éléments du patrimoine, responsable du foncier, chargés de la maintenance et de la rénovation, sans omettre les aspects financiers. En s'appuyant sur les données financières déjà existantes (factures de fluides par exemple...), sur des données techniques, l'outil apportera une meilleure connaissance du patrimoine et **fournira des éléments utiles pour des prises de décision au regard d'enjeux définis : mise aux normes, recherche de gains énergétiques et environnementaux, gestion, affectation...** Il permet également de gérer les demandes d'interventions et assure la valorisation des éléments du patrimoine en conséquence. En cours de déploiement, l'année 2020 permettra de consolider les données intégrées pour chaque bâtiment.

ECO-RENOVATION ET ECO-CONSTRUCTION DE LA MAISON DU PARC NATUREL REGIONAL : POLE DE REFERENCE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le site est **exemplaire en termes de construction économe et de rénovation énergétique en conciliant valeurs architecturales et patrimoniales**. Le chantier **renforce et stimule les filières locales d'éco-rénovation et d'éco-construction avec des artisans formés aux nouvelles techniques et matériaux**.

TRAVAUX D'ECO RENOVATION : LA BRASSERIE – ACCUEIL DE LA MAISON DU PARC

1. Réhabilitation des briques des façades par hydrogrammage
2. Pose des menuiseries (portes et fenêtres) en double vitrage
3. Remplacement partiel et renforcement de la charpente, travaux de couverture en tuiles terre cuites
4. Mise en place de la mezzanine et de la passerelle en bois de Hêtre
5. Isolation et couverture intérieur en bardage bois
6. Pose d'enduit de terre sur canisse de roseau sur les murs
7. Mise en œuvre de la paroi en mélange terre-paille
8. Dans la cour, pavés récupérés sciés en deux pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite

TRAVAUX D'ECO RESTAURATION : LA MAISON PERSYN (MAISON DU MAITRE BRASSEUR) – BUREAU ET LIEU DE VIE COLLECTIVE

1. sur les murs intérieurs, pose de « biofib trio », isolant écologique termo acoustique composé de chanvre, de coton et de lin fabriqué en France
2. Murs extérieurs, pose de moellons bruts rejointés par un mélange sable-chaux
3. Mur de parement en briques de terre crue et joint sable-chaux

4. Ebrassements des fenêtres isolées par des plaques de laine de bois avec un enduit de finition, sable-chaux
5. Pour le sol : revêtement de carreaux de terre crue et tomettes de réemploi

TRAVAUX D'ECO CONSTRUCTION : L'EXTENSION (prolongement DE LA BRASSERIE) – SALLES DE REUNIONS CONVIVIALES ET MODULABLES

1. Isolation sur les rampants en plaque de fibre de bois
2. Menuiserie en double vitrage en chêne local
3. Charpente : poutres en lamellé-collé de chêne local et ossature en peuplier local
4. Isolant en liège expansé
5. Bardage des façades issu de filières locales d'Aulne
6. Préparation de la toiture pour l'arrivée de la terre et des végétaux

TRAVAUX D'ECO CONSTRUCTION : LA BASE TECHNIQUE

1. Pose d'isolant en ballot de paille. Les interstices sont comblés avec des particules de liège en vrac et des plaques de laine de bois
2. Réemploi de la terre issue du chantier mis en place par l'association Rivages Propres
3. Mise en place de l'enduit terre en revêtement intérieur comme protection à l'isolant de paille
4. Mise en œuvre du bardage à clin en Aulne
5. Pose de briques de récupération issues du démontage des murs sur les bâtiments Persyn
6. Pose d'isolant métisse

LA CHAUFFERIE

1. Bâtiment silo chaufferie en ossature bois local : chêne et peuplier et bardage en Aulne local
2. Chaudière bois à plaquette est installée près des silos. Elle sera alimentée par du bois de bocage

LES STATIONS PHYTO-EPURATION

1. 2 stations autonomes pour l'assainissement. Elles récolteront les eaux usées sur la base de 2 bassins qui fonctionnent par traitement végétal
2. Les plantes utilisées dans les filtres sont des plantes persistantes émergentes telles que le Jonc, l'Iris et le roseau

EN 2020

- Fin de la première tranche des travaux : extension et base technique
- Déménagement des bureaux dans les nouveaux bâtiments
- Début de la seconde phase : manoir du Huisbois et écuries
- Fin du chantier programmé en juin 2020



LA TRAME NOIRE ET LES ECLAIRAGES DE NUIT

Le Parc naturel régional travaille à une meilleure prise en compte de la trame noire. L'objectif est de **rendre conciliable éclairage public et préservation de la biodiversité nocturne**. Ainsi, le Parc naturel régional a d'abord animé la labélisation Villes et Villages Etoilé.e.s sur le territoire du Parc. Une dizaine de communes du Boulonnais sont labélisées.

En parallèle, **une étude expérimentale a été conduite sur une commune pour élaborer une méthodologie reproductible** permettant de mieux maîtriser l'impact de l'éclairage artificiel sur la faune nocturne. La FDE 62 a contribué à cette étude. Plus spécifiquement sur le territoire du Boulonnais, le **Parc naturel régional accompagne la commune de Neufchâtel Hardelot dans cette démarche et a réalisé dans la commune de Condette** un projet global de sensibilisation à la nuit. **Plusieurs animations ont eu lieu en 2019.**

BATIMENT HALIEUTIQUE SUR LE SITE DE CAPECURE A BOULOGNE SUR MER

Tout en s'engageant dans le programme pluriannuel d'investissements portuaires, la CAB travaille sur la mise en œuvre **d'un nouveau bâtiment halieutique à destination des professionnels de la filière.** Composés d'ateliers indépendants, cette construction permettra de proposer une offre immobilière neuve et répondant aux exigences de sécurité et aux normes environnementales. L'enjeu final est de **libérer des bâtiments existants de Capécure qui ne répondent plus aux attentes des services de l'Etat ni des industriels, au regard de leur conception ancienne ne prenant en compte ni d'éventuelles économies dans le process, ni une gestion maîtrisée des rejets.**

Difficultés rencontrées Objectif 2

- **Les difficultés rencontrées dans l'instruction du dossiers CEP entre ADEME et FDE62 et qui ont retardé son recrutement, arrivant ainsi à 3 mois de la fin du programme COTTRI**

Solutions proposés Objectif 2

- **L'implication et l'accompagnement technique et financier des collectivités (PNR, EPCI, communes...) pour dynamiser** la rénovation thermique et environnementale du patrimoine public
- **La mission CEP jusqu'en octobre 2022**
- **Les Objectifs du PCAET 2020-2025 afin de mobiliser les collectivités et les entreprises autour de la maîtrise de la consommation énergétique pour améliorer et promouvoir la performance du bâti public**

Objectif 3 : Définir une stratégie de mobilisation des professionnels du bâtiment et l'émergence d'une offre globale de réhabilitation énergétique

Actions menées

LE PNR DES CAPS ET MARAIS D'OPALE ACCOMPAGNE LES PROFESSIONNELS

Le Parc naturel régional développe une « boîte à outils » permettant aux particuliers et acteurs socioprofessionnels de bénéficier :

- **d'une matériauthèque de réemploi permettant de remettre en œuvre des matériaux issus de la déconstruction** (ex. torchis, briques, craie, silex, etc.). En **janvier 2020**, l'étude de faisabilité pour la mise en place de la matériauthèque de réemploi sur le territoire du Parc des Caps et Marais d'Opale a obtenu un accord de financement de la part de l'ADEME. Le groupement entre le bureau d'études Extra-Cité et le collectif Zerm a été sélectionné pour mener à bien ce travail. Pour mémoire, la 2^e phase, en tranche optionnelle, visera à pousser l'analyse du modèle économique et organisationnel du projet. La réunion de lancement de l'étude aura lieu le **mardi 18 février 2020**.
- **de commandes groupées de matériaux isolants biosourcés et si possible, locaux, compatibles avec leur logement ancien** (ex. paille, chanvre, etc.). 2 ont déjà eu lieu sur le Parc naturel régional et permettent de diminuer les coûts de 30% en moyenne ;
- **d'une outillthèque de prêt** mettant en commun certains outils de bricolage et spécialisés, en réflexion ;
- **d'un programme de formations et d'échanges** pour les artisans, les conseillers Info->Energie du territoire, les opérateurs ANAH, les Conseillers en Energie Partagée, etc. sur la problématique de la thermique très spécifique de ces logements ;
- **d'un service type Système d'Echange Local**, permettant aux habitants de bénéficier d'un réseau d'entraide spécifique à la rénovation du bâti, en réflexion.

Dans le cadre de son action de valorisation de l'écorénovation et de sa politique agricole, le Parc naturel régional cherche à **conduire une réflexion relative à la mobilisation de filières locales agricoles pour la construction durable**.

Avec l'aide du CD2e, de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des métiers, le Parc naturel régional souhaite accueillir un stage en 2020 dont les missions seront de :

- Rencontrer des agriculteurs afin de connaître leurs perceptions de la mobilisation des cultures pour la construction durable ;
- Elaborer un diagnostic des parcelles agricoles concernées ;
- Réfléchir à des actions permettant de travailler sur la demande de ces produits et d'évaluer les débouchés.

En 2019, dans le cadre du **programme SHINE**, le Parc naturel régional a proposé :

- Une **formation sur l'insufflation ouate de cellulose, au lycée professionnel de Lumbres, destinée à tous les artisans du territoire Parc**.
- Une formation pratique, dans le cadre d'un chantier d'auto-réhabilitation communale à **Samer sur l'étanchéité à l'air. Celle-ci est destinée aux agents communaux**

Ces formations viennent renforcer la qualification des entreprises en rénovation écologique, **à ce jour 113 entreprises du territoire sont labellisées Qualibat RGE**.

FORMATION SUR LE PLATEAU FIXE PRAXIBAT

Il n'existe pas de formation pour le plateau mobile Praxibat à l'échelle du territoire. **Le Pays Boulonnais n'a qu'un espace qui accueille un plateau fixe Praxibat au sein du Lycée Branly de Boulogne sur mer. Les formations sont organisées** en partenariat avec le GRETA, pour l'année 2019 :

- **10 stagiaires en formation continu** pour un titre professionnel d'agents d'entretien des bâtiments.
- **15 élèves** dans le cadre de la formation initiale en **BAC technologique « Sciences et Technologie de l'Industrie et du Développement Durable (STIDD)**
- **et 12 bénéficiaires** hors dispositif de formation

Chiffres clés : 37 personnes ont été formées au plateau PRAXIBAT dont 10 en formation continue. Par ailleurs, le territoire accueille 113 entreprises qualifiées Qualibat RGE.

CONVENTION ENTRE LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT ET LA CCT2C

Afin de renforcer et de dynamiser les liens entre les artisans et l'intercommunalité, **des réunions d'échanges sont programmées sur différents thèmes**. La première a eu lieu le 15 novembre 2019. La prochaine est programmée en février 2020 sur les marchés publics. Une sensibilisation et une information sur les aides aux entreprises pour la transition écologique et énergétique, devraient être organisées en 2020.

Difficultés rencontrées Objectif 3

- la mobilisation des entreprises

Solutions proposées Objectif 3

- La mise en œuvre du **PCAET 2020-2025** qui s'est fixé comme action dans cet objectif :
 - Mettre à la disposition des TPE / PME un conseiller en énergie
 - Développer la formation en écoconstruction et en construction durable
 - Accompagner la structuration d'une filière de déconstruction
 - Promouvoir les matériaux écologiques et locaux pour la construction

DOMAINE DE COOPERATION : LA MOBILITE DECARBONEE DES BIENS ET DES PERSONNES

Objectif 4 : Favoriser des modes de déplacements plus sobres en carbone

Actions menées

L'ETUDE « MOBILITE A L'ECHELLE DU PAYS BOULONNAIS »

La stratégie de la mobilité durable à l'échelle du Pays Boulonnais, écrite fin 2019 avec l'aide de l'agence Boulogne Développement Côte d'Opale, s'articule autour de 3 axes :

- **Sensibiliser les salariés à des mobilités alternatives** au véhicule personnel individuel via les entreprises et les administrations du territoire ;
- **Communiquer de manière harmonisée** sur les investissements réalisés en faveur d'une mobilité plus durable facilitant ainsi l'accès à l'information des usagers ;
- **Intégrer la mobilité douce dans l'enjeu de faciliter les déplacements touristiques** avec notamment la randonnée.

La finalité est de faire évoluer le territoire vers une mobilité plus durable qui intègre l'ensemble des pratiques (travail, loisirs, études, tourisme...) et penser cette mobilité à l'échelle du Pays. **La réflexion sur la stratégie est annexée au document en annexe 1.**

STRATEGIE MOBILITE DURABLE DE LA CAB

Dans son rôle de chef de file de la mobilité, **la CAB a mis en place début 2019, un groupe de travail spécifique autour des enjeux de mobilité.** Ce sont 4 réunions en plénières et d'autres plus restreintes qui se seront tenues de janvier à juin.

Ce groupe, ouvert aux partenaires impliqués dans la gestion des déplacements et aux entreprises des parcs d'activités, a permis de :

- **Créer un espace de dialogue entre opérateurs de la mobilité et entreprises**
- **Lancer une concertation et deux enquêtes pour mieux connaître les pratiques et les besoins**
- **Définir des actions concrètes.**

La phase d'enquête ouverte à tous a été relayée par les entreprises vers les salariés et une autre enquête a été menée auprès du grand public. Une analyse par parc d'activités est disponible pour comprendre les attentes spécifiques de chacun des secteurs et trouver les solutions les plus adaptées.

Les déplacements liés aux mouvements domicile-travail constituent une part importante des flux à l'échelle du Pays Boulonnais. Les parcs d'activités mais aussi les centres administratifs (mairies, communauté d'agglomération, services de l'Etat et du Département) sont des secteurs cibles pour la mise en œuvre de stratégies alternatives. **A partir de l'expérience et des résultats de l'enquête mobilité de la CAB, une déclinaison sur les différentes zones du territoire pourra être testée (ex : ZA des 2 caps, ZA de Samer....).** Par ailleurs, le développement de l'autopartage et du covoiturage s'est poursuivi en 2019. L'ouverture d'une **nouvelle aire de covoiturage dite « la Poterie », sur le secteur de la colonne à Wimille vient compléter l'offre existante au niveau du Pays boulonnais.**

Concernant l'électromobilité, depuis novembre 2016, **27 bornes de recharge** pour véhicules électriques sont opérationnelles sur 12 communes du territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. **Une dernière borne est prévue sur le site de l'hôpital Duchenne situé à Boulogne sur Mer courant 2020.** Tous les renseignements concernant le service sont accessibles sur le nouveau site internet : www.passpasselectrique.fr.

Le Schéma Directeur Cyclable (SDC) de la CAB

En 2017, le SDC est entré dans sa phase opérationnelle : la réalisation des aménagements permettant une pratique croissante du vélo dans l'agglomération. La CAB a également entamé les réflexions nécessaires pour mettre en place un jalonnement efficace et organiser le stationnement.

[Chiffres clés : 900 000 € d'engagés depuis décembre 2017 dans les aménagements cyclables.](#)

Avancement des études et travaux :

- Travaux réalisés depuis 2017 : 2 890 m
- Aménagements en procédures : 7 870 m
- Aménagements travaux en cours : 1 420 m
- Aménagements en études d'esquisse : 32 850 m
- Aménagements en études de projet : 1 700 m

L'objectif affiché est de 50 kms d'aménagements cyclables à réaliser d'ici 2023. En 2019, des ateliers de concertation avec les communes se sont tenus afin d'aboutir à un travail collectif sur les stationnements de vélos.

Les transports en commun

Pour faire suite au travail du groupe mobilité CAB, plusieurs actions ont été mises en œuvre, sur le périmètre de transport urbain afin de favoriser une mobilité durable pour tous :

- La poursuite de la **navette Nausicaa – Boulogne centre / Boulogne haute ville**
- Le test sur le quai de Boulogne de la **navette autonome**
- Expérimentation du **Service A la Demande (SAD)** au sud de l'agglomération
- **Expérimentation de dessertes des parcs d'activités** : SAD sur Capécure, Landacres et Garromanche, et déviation d'une ligne de bus sur l'Inquétie
- **L'extension de la prise en charge des déplacements scolaires en bus au-delà de 1 km et non 3km**
- **La tarification adaptée aux familles et aux voyageurs fréquents** :
 - Modification du périmètre subventionnable pour l'octroi d'une carte de transport,
 - Création d'un titre gratuit « Pass'Margat »,
 - Mise en place d'une tarification familiale : le « Pass'Mois »
 - L'accès libre sur l'ensemble du réseau les dimanches et jours fériés,
 - Bonus sur l'achat de carnets de transports (8€ au lieu de 10€ les 10 trajets)

La petite randonnée

Dans le cadre de sa **compétence petite randonnée**, la CAB aménage des liaisons douces, destinées aux randonneurs pédestres, équestres et VTT/VTC pour la découverte des espaces naturels de son territoire. Ce travail s'inscrit dans le développement d'une mobilité douce touristique et fonctionnelle. Actuellement, sur l'ensemble du schéma de Petite Randonnée, il existe 26 sentiers pédestres, 4 sentiers VTT et 5 sentiers équestres (dont 1 nouveau « CAB 51 » dit de "La Passerelle" : liaison entre Condette, Hesdigneul les Boulogne, Isques et Baincthun qui emprunte la nouvelle passerelle sur la Liane) ouverts, entretenus et balisés. Des travaux de rénovation ont été réalisés sur certains d'entre eux, et un changement s'opère sur le type de balisage des sentiers.

[Chiffres clés : 35 sentiers ouverts, entretenus et balisés en 2019 soit : 163 km de pédestre, 69 km de VTT et 49 km d'équestre.](#)

Chiffre clé de la mobilité : 6 projets de mobilités sur le territoire de la CAB :

- *Le groupe de travail mobilité CAB,*
- *Les enquêtes mobilité,*
- *L'inauguration de l'aire de covoiturage de la Poterie,*
- *Un nouveau sentier équestre,*
- *Une nouvelle politique de tarification des transports en commun*
- *Des modifications de l'offre transport*

PROJET DE LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIETON CYCLISTE SUR LE SITE DE CAPECURE

La Région Hauts-de-France et la Communauté d'agglomération du Boulonnais ont assuré conjointement la maîtrise d'ouvrage de l'opération "Etude de faisabilité du franchissement de l'écluse Loubet du port de Boulogne-sur-Mer" en 2018-2019. Cette réflexion spécifique portait sur les moyens techniques permettant d'assurer la **transition entre Capécure 1 et le parc d'activités de façon facilitée pour les piétons et 2 roues**. Le développement économique en cours sur Capécure 2 motivait cette étude allant dans le sens **d'une amélioration des liaisons urbaines et douces vers un site d'activités comptant plusieurs centaines d'emplois**. Différentes solutions ont été présentées dont l'une remplissant les objectifs croisés d'une dépendance limitée au fonctionnement de l'écluse et d'un franchissement régulier sur l'ouvrage.

UNE AIRE D'ACCUEIL ET DE STATIONNEMENT PAYSAGERE A L'ENTREE SUD DE WIMEREUX EN 2021, DANS LE CADRE DU GRAND SITE DE FRANCE DES DEUX CAPS

En projet depuis 15 ans, l'aire d'accueil paysagère devra concilier le stationnement des voitures et des vélos, préserver et revaloriser l'environnement à l'entrée sud de Wimereux.

Elle sera construite au sud de Wimereux **par le département du Pas de Calais**. Attendu depuis une quinzaine d'années par la ville de Wimereux, ce projet vient d'avoir l'aval de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. L'aire d'accueil paysagère sera construite à l'entrée sud de Wimereux. **La ville de Wimereux veut qu'elle soit un modèle d'intégration environnemental**. Elle comprendra 200 à 250 places de stationnement pour les voitures, des places pour tous types de vélos même électriques, **une aire dite tampon pour ceux qui poursuivront leurs parcours en bus ou à vélo, un espace de location de vélos, des toilettes publics, et des poubelles enterrées**. L'aire paysagère sera protégée par de la vidéo-protection et un gabarit pour empêcher les véhicules imposants d'y stationner. Le Département construira cette aire en accord avec les prescriptions du Grand Site des Caps.

LE PEDIBUS D'OUTREAU - UN PROJET SCOLAIRE SUR LA MOBILITE DOUCE A L'ECOLE

L'école des Tilleuls à Outreau a bien voulu participer et tester dès la rentrée 2018 cette nouvelle thématique. Les enfants ont travaillé toute l'année sur la **mise en place de 4 lignes de pédibus afin de les encourager à venir à pied à l'école, mais de manière responsable et encadrée**. Ils ont créé leurs lignes de pédibus avec les panneaux d'arrêt, ils ont été sensibilisés à la sécurité routière et ont créé leur propre logo. **En 2019/2020, c'est l'école Jean Macé à Outreau qui vit ce projet.**

CONSTRUCTION D'UN PARC DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE A CAPECURE

La CAB a déclaré d'intérêt communautaire la construction de cet équipement qui accueillera 250 places de parking, un local de stationnement des vélos et un point relais colis. La réalisation de ce parking **public répondra aux besoins de stationnement des pendulaires et favorisera d'autres mobilités avec le stationnement vélo, l'intermodalité avec un arrêt à proximité d'une ligne de bus en connexion directe avec la Station Liane ainsi que le co-voiturage** notamment pour les habitants de Le Portel, Outreau et la partie boulonnaise de cette rive de la Liane. La procédure de concours de maîtrise d'œuvre est en cours, le choix de l'équipe sera fait pour fin 2019. Les travaux débuteront fin 2020 pour **une mise en service en septembre 2021.**



PROJET BORNES ELECTRIQUES ET AUTOPARTAGE SUR LA CCDS

La CCDS a répondu à un **appel à projet du Département pour mettre en place des bornes électriques sur son territoire et développer l'autopartage**. Elle est en cours de réflexion pour la mise en place de ces aménagements en lien avec son projet de **Maison Intercommunale des Services**.

LES PROPOSITIONS DE L'ETUDE MOBILITE « PARTONS 2.0 - INTERREG » CCT2C - PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE – CF ANNEXE 2

Première restitution de l'étude aux élus des communes de Ferques, Marquise et Rinxent le 13 décembre 2019. Pour rappel l'enjeu de la mission est triple :

- Mobiliser les habitants et bénéficier de l'expertise d'usage de publics différents.
- Sensibiliser, favoriser une appropriation des actions à engager.
- Alimenter le contenu du schéma de mobilité durable.

3 niveaux d'analyse ont été décidés

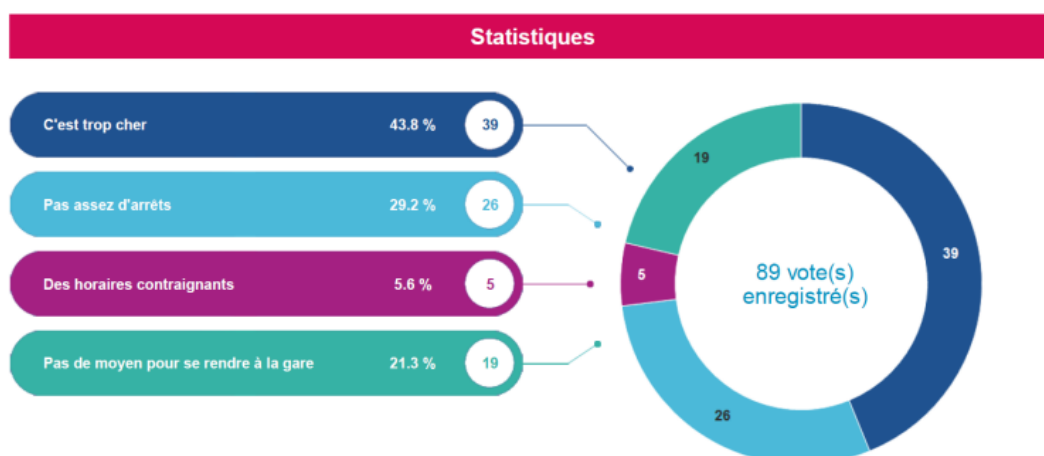
- A l'échelle du territoire communautaire, les principes d'une **stratégie de mobilité douce et d'une gestion raisonnée de la voiture**.
- Sur les **communes de Marquise et de Rinxent, un schéma d'aménagement et de gestion des dispositifs de mobilité alternatives**, à l'échelle du 1/5000ème.
- Sur les **3 secteurs tests (autour de la gare, liaison entre Capoolco et le collège, route des carrières entre l'hôtel communautaire par la RD231 jusqu'à la RD 243)**, une restitution au niveau APD.

L'implication des habitants dans le projet est passée par différents de temps de concertation :

- Des rencontres citoyennes : informer, partager, recueillir une expertise d'usage
- Une phase de mobilisation citoyenne dite phase AO : informer, mobiliser, recueillir une expertise d'usage
- Une plateforme numérique proposant **un questionnaire en ligne** : quelques chiffres - 38 jours de consultation - 73 participants - 313 visiteurs - 37 répondants ont laissé leur adresse e-mail - Taux de conversion de 23,7%
- **3 affiches connectées**, disposées pendant 3 semaines du 14 octobre au 5 novembre : quelques résultats

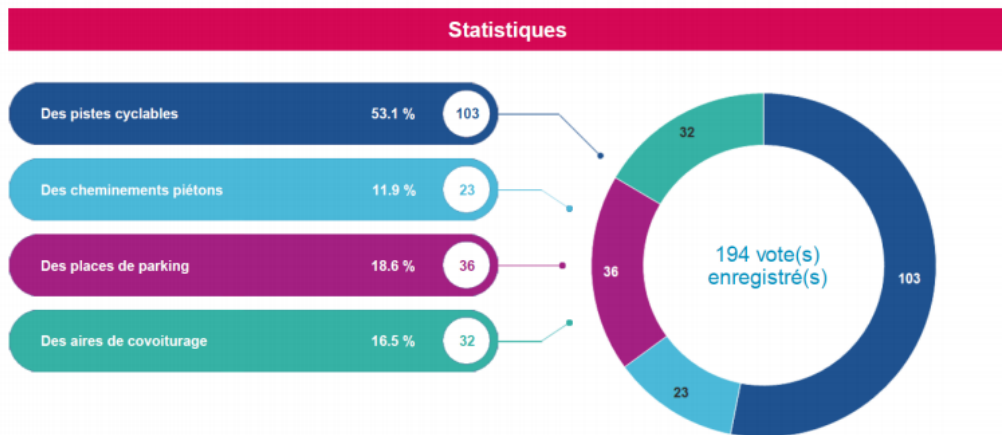
POURQUOI N'UTILISEZ VOUS PAS LE TRAIN ?

89 votes



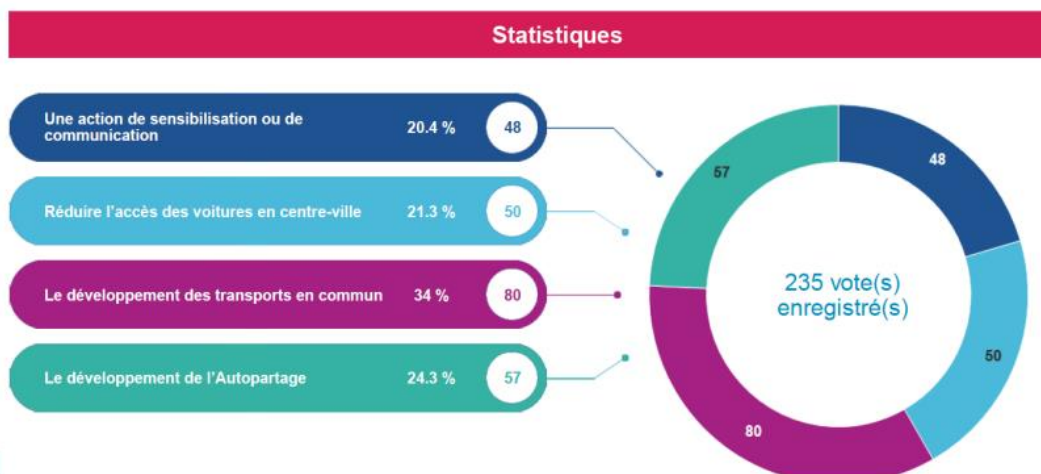
A L'AVENIR SUR LE SUJET DES DEPLACEMENTS ? QUEL EST L'AMENAGEMENT A DEVELOPPER ?

194 votes



QUELLES ACTIONS ENGAGER POUR DIMINUER L'USAGE DE LA VOITURE ?

235 votes



- Un diagnostic/enjeu vélo : découvrir, partager
- Un atelier diagnostic : cibler les enjeux
- Un atelier proposition : recueillir des propositions d'actions

Les enjeux qui ont été mis en avant :

- Renforcer la place de la gare Marquise Rinxent
- Favoriser l'usage du train
- Développer l'intermodalité

- Favoriser des déplacements en vélo
- Offrir d'autres formes de déplacement
- Favoriser la place du piéton sur l'espace public
- Engager une réflexion sur la place du stationnement

- Mieux communiquer
- Faire face au déficit culturel sur la question des déplacements doux
- Créer du lien entre les habitants

HIERARCHISATION

- Favoriser des déplacements en vélo
- Mieux communiquer
- Développer l'intermodalité

Les actions à engager :

Au regard des enjeux culturels → Communication

- Faire connaître les voies de circulation : carte vélo, carte chemin de rando... pour tous.
- Développer un outil (ex : sur Internet) pour créer du lien entre les habitants et développer le covoiturage.
- Communiquer sur les lignes de train Boulogne-Calais-Dunkerque / Boulogne-Calais Fréthun. → Sensibilisation
- Proposer des sorties à vélo auprès des scolaires pour redonner le goût de la pratique du vélo
- Sensibiliser les communes aux enjeux de la voirie partagée.
- Engager une action contre le stationnement abusif

Au regard des enjeux liés à la mobilité douce

- En terme de financement et d'aide financière :
 - Développer des navettes gratuites pour la gare / plage.
 - Développer une offre de location de vélos/scooters électriques.
- En terme de sécurité :
 - Envisager des dispositifs tel que sens interdits sauf...
 - Offrir un code couleur différencié en fonction des aménagements.
 - Sécuriser les cheminements piétons.
 - Réaliser des aménagements pour les piétons sur les chemins communaux et départementaux
- En terme de création de supports /dispositifs favorisant la mobilité douce
 - Proposer des scooters électriques en location.
 - Ré ouvrir des sentiers piétons qui ont été fermés, notamment entre les communes.
 - Etendre les pistes cyclables sur tous les grands réseaux départementaux, en lien avec les autres mobilités douces, voies vertes (piétons et chevaux) et chemins ruraux.
- En terme de création de lien au sein du territoire
 - Créer des parkings pour favoriser l'intermodalité.
 - Créer une application pour mobile pour le covoiturage à l'échelle de la Terre des 2 Caps.

Au regard des enjeux autour des transports en commun

- Créer une navette électrique à la demande (ou le matin et le soir) entre la gare de Marquise/Rinxent et le centre de Marquise/collège/piscine.
- Renforcer une intermodalité : navette, train, borne location véhicule électrique.

Autres propositions

- Réaménager les rez-de-chaussée des immeubles en stationnement.
- Développer une offre en véhicule en commun.
- Offrir des commerces en centre-ville pour éviter les déplacements.
- Développer le télétravail.
- Adapter les propositions à certains publics cibles : jeunes, sans emplois, personnes âgées, PMR. • Cibler le public jeune via l'éducation nationale, les centres sociaux.

Le rendu final de l'étude est prévu dans le 1^{er} semestre 2020.

Pour rappel :

Le projet Partons 2.0 vise à mettre au point des méthodes innovantes de démocratie participative, en impliquant les habitants et autres acteurs locaux sur la question des services de proximité en zone

rurale dans la région transfrontalière du Westhoek. Les 14 partenaires travaillent ensemble afin de **prendre en compte les attentes des habitants**

C'est en mai 2018, qu'Espaces naturels régionaux lance un appel à candidatures sur la question de "**Comment mieux valoriser les espaces publics dans nos villages et bourgs**" auprès de collectivités, associations ou collectifs d'habitants, dans le cadre du [projet européen Partons 2.0 "l'innovation dans les services en milieu rural"](#). Ce sont 6 projets (sur 20 candidatures) qui ont été retenus pour expérimenter sur ce thème. 5 collectivités et une association, tous sur des territoires de Parcs naturels régionaux. Les besoins exprimés par les lauréats sont d'une part un soutien pour faciliter l'implication des citoyens et d'autre part, une formalisation technique de leur projet.

Les territoires concernés sont Beaudignies, Boussières sur Sambre et Poix du Nord dans le PNR Avesnois, Baincthun dans celui des Caps et Marais d'Opale, Quiévrechain et l'association « nos jardins de campagne » pour le PNR Scarpe-Escaut. Ils bénéficient d'un accompagnement par le bureau d'études "[Les Saprophytes](#)" spécialisé dans l'animation citoyenne.

LA FETE DE LA RANDONNEE - MAI 2019 SUR LA CCT2C

Pour sa première édition, les 3, 4 et 5 mai 2020 plusieurs randonnées ont été organisées ainsi qu'un salon qui a permis de rassembler à la salle des fêtes de Saint Inglevert :

- Les partenaires institutionnels
- Les équipementiers
- Des animations
- Loueurs de vélos à assistance électrique
- Gendarmerie nationale, sécurité routière cyclistes



A cette occasion, **2 conventions ont été signées** :

- Convention pour le label « sites VTT-FFC »
- Convention de labellisation avec la FDRP pour le nouveau sentier pédestre de la forteresse



Inauguration des nouveaux panneaux de départ présentant l'offre globale de randonnée

Par ailleurs, la CCT2 a mis en place une nouvelle signalétique labellisée.

Chiffres clés : une dizaine de randonnées encadrées par les 3 fédérations, les clubs locaux mais aussi élargis aux activités de plein air : longe côte, cyclo route, randonnées pédestres pédagogiques, sophrologie et marche nordique. Cet événement a permis de faire randonner 1390 participants de différentes manières.

LA RANDONNEE SUR LA CCDS

En 2019, il a été amorcé plusieurs démarches liées aux sentiers.

- faisabilité de **création de deux sentiers équestres avec comme point de départ la Maison du Cheval Boulonnais** avec une possible d'ouverture en 2020 mais plusieurs points noirs sont à traiter dont la traversée de la D 901 (route de grande circulation).
- Concernant la randonnée communautaire (pédestre, VTT et cyclo), **le balisage a été entièrement renouvelé** (pieux et plaquettes).

D'autres démarches verront le jour en 2020 :

- **un travail sur les sentiers équestres CAB/CCDS pour faciliter les déplacements ruraux/littoraux.**
- la démarche dans le cadre de l'entente intercommunautaire – « croissant rural »(CCDS/CCT2C/CCRA/CCPL/CCPO) autour de la randonnée.

Difficultés rencontrées Objectif 4

- Les disparités de compétence entre les 3 EPCI du Pays en matière de mobilité

Solutions proposées Objectif 4

- Le plan d'action sur la mobilité du PCAET 2020-2025 s'organise autour de 3 objectifs stratégiques :
 - **Maintenir, sécuriser et développer les mobilités durables et alternatives avec des continuités entre les territoires du Pays Boulonnais**
 - **Faire du Pays Boulonnais un hub logistique performant, innovant et soutenable**
 - **Mettre en œuvre un aménagement durable pour optimiser les flux de déplacement et favoriser les connexions**
- Stratégie globale de sensibilisation des acteurs professionnels et des citoyens. L'enjeu est de favoriser le changement de comportement

DOMAINE DE COOPERATION : LA PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE POUR UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

Objectif 5 : Développer une production et une consommation éco-responsable

Actions menées

LA CCDS S'ENGAGE AVEC LE LABEL ECOLO CRECHE



La Communauté de Communes a décidé de s'engager en faveur de **pratiques plus éco-responsables** en demandant la labellisation "Ecolo crèche[®]", label Développement Durable dédié à la petite enfance. Cette démarche a un triple objectif : améliorer les conditions d'accueil des enfants, réduire l'impact environnemental et réaliser des économies. Son coût est pris en charge à 70% par une subvention européenne.

Obtenir ce label oblige à de bonnes pratiques en matière d'écologie sur **8 critères** : **alimentation, bâtiments, activités et jeux, entretien des locaux, déchets, hygiène, énergies et eaux**. Si plus de 330 structures labellisées existent en France, **celles de la CCDS seront les premières du Département à franchir ce cap. Notons que le Relais Assistantes Maternelles est impliqué dans le projet.** Il permettra à 10 assistantes maternelles du territoire de s'engager pour 3 ans dans cette démarche en accédant à des formations. Il s'agit de **changer les mentalités** : Si par exemple, avoir du linge propre et sec est important, il n'est peut-être pas obligatoire de faire tourner 2 fois par jour la machine à laver et le sèche-linge. Si l'hygiène est primordiale, il n'est peut-être pas indispensable de sur-désinfecter en permanence les lieux où vivent les enfants. Il peut être bon que les **agents sachent fabriquer eux-mêmes leurs propres produits d'entretien**. Si un torchon est usagé, il n'en est peut-être pas pour autant bon à jeter. Faut-il acheter des jouets neufs à chaque fois ? Peut-on en créer avec les enfants à partir de simples matériaux que tout le monde a chez soi comme des chiffons, des bouteilles en plastique... ?

Voilà l'objectif de cette nouvelle démarche : se poser des questions différentes et **envisager les choses autrement pour adopter de bonnes habitudes qui aident à mieux prendre soin de la santé et de notre environnement, des pratiques éco-responsables** bien entendu adaptées aux jeunes enfants.

CAPECURE FILIERE QUALITE CARREFOUR DEDIE A LA CREVETTE D'AMERIQUE DU SUD : CREVETTES CERTIFIEES ASC ET NOURRIE SANS OGM TRAÇABILITE ET QUALITE ENVIRONNEMENTALE.

Le label carrefour « **Filière qualité Carrefour** » (FQC), créé en 1992, met en valeur des produits de qualité répondant à un cahier des charges pointu. Désormais, **la crevette aussi** a droit à sa reconnaissance, même si une crevette de Madagascar était déjà labellisée mais son prix est plus élevé. **Carrefour a en effet signé un contrat avec les sociétés Crusta C et Pescanova (SOFRANOR) basées à Boulogne-sur-Mer.**

Ces deux entreprises s'engagent à fournir **1850 tonnes par an**, durant trois ans, à Carrefour qui les commercialisera en France et dans une partie de l'Europe. **Ces crevettes, certifiées ASC (Aquaculture stewardship council)** seront nourries **sans OGM (<0,9 %)** et proviendront d'Équateur et du Nicaragua. Une très bonne nouvelle pour la filière, qui voit ici ses efforts récompensés, aussi bien pour le processus de fabrication mis en place que pour l'hygiène des locaux. À noter que ces crevettes **Filière qualité carrefour** seront élevées dans des conditions correctes, puisqu'elles ne seront pas plus de 20 par m².

AQUACULTURE DURABLE EN CIRCUIT FERME SUR TERRE – PROJET D'IMPLANTATION DE PURE SALMON A BOULOGNE SUR MER

Cette société d'élevage de saumon a annoncé l'installation **d'une nouvelle ferme à Boulogne-sur-Mer qui produira 10.000 tonnes de saumon par an**, ce qui correspond à un investissement de 175 millions d'euros et créera 160 nouveaux emplois. La technologie utilisée est celle des **systèmes d'aquaculture à recirculation (SAR)**. Les travaux pourraient débuter en 2020. <https://www.pure-salmon.com/home-en/>

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Soutien à l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social et solidaire

La stratégie de développement économique englobe l'économie sociale et solidaire (ESS) dont la CAB favorise l'essor depuis plusieurs années. Qu'elles aient un statut spécifique (associations, coopératives, mutuelles, fondations) ou non (SA, SAS, SARL), il s'agit bien pour ces entreprises de concilier impératif économique et finalité sociale. L'accompagnement dans ce domaine requiert donc une expertise, tant sur la gouvernance que le modèle économique. En réponse à ce besoin du territoire, l'offre de BGE Littoral Opale a évolué pour :

- Sensibiliser les porteurs de projet et au-delà la population aux valeurs et pratiques de l'économie sociale et solidaire ;
- Accompagner les porteurs de projets pour augmenter la viabilité des entreprises ;
- Suivre les entrepreneurs pour favoriser la création d'emplois. La CAB a décidé de soutenir financièrement cette initiative à hauteur de 20 000 €.

Chiffres clés : 59 porteurs de projet accueillis, 29 projets accompagnés, 10 suivis, 9 nouvelles entreprises créées, 14 emplois non délocalisables créés.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais accompagne les emplois émanant d'entreprises émergentes ou en création, qu'elles relèvent – ou non – de l'innovation sociale, ainsi que ceux générés par des projets de développement au sein des entreprises existantes. L'instruction des demandes se fait au regard des «niches» identifiées en matière d'économie sociale et solidaire pour le territoire boulonnais. Les aides de la Communauté d'agglomération du Boulonnais en faveur **des entreprises de l'économie sociale et solidaire ont vocation à devenir un vecteur d'attractivité du territoire** à l'échelle de la Région Hauts-de-France et doivent viser la pérennité des entreprises soutenues.

Chiffres clés : 5 décisions d'attribution ont été prises par les élus à hauteur de 24 000 €.

UN SOUTIEN A LA MONNAIE LOCALE

Depuis mai 2013, la monnaie complémentaire **Bou'Sol** est en circulation dans le Boulonnais. Elle est portée par l'Association de Promotion de la Monnaie Citoyenne du Boulonnais pour garantir une

gestion démocratique par toutes ses parties prenantes : les solistes (consommateurs), les prestataires (commerçants) et les acteurs locaux (institutions partenaires). **Elle s'affirme progressivement comme un outil de coopération économique locale.** La Communauté d'agglomération du Boulonnais a intégré l'association en double qualité de partenaire et de prestataire (c'est la première collectivité en France qui est, à ce titre, citée en exemple). **1 300 utilisateurs occasionnels ou réguliers ont pu expérimenter des paiements en monnaie locale** à l'occasion de différentes manifestations en 2018, comme le Poulpaphone, la fête du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, la foire-expo des initiatives solidaires «Solid'ESS»... **80 prestataires répartis en 4 catégories ont adhéré : alimentation, services de proximité, transports, loisirs et culture.** Les commerçants qui reçoivent le plus de Bou'Sol sont la Biocoop, la FNAC, Artisans du Monde.

Chiffres clés : 80 prestataires agréés, 1 300 utilisateurs occasionnels ou réguliers. 76 500 Bou'Sol ont été échangés en 2018, 310 000 Bou'Sol mis en circulation depuis le lancement.

LA PROMOTION DU COMMERCE ÉQUITABLE

La Communauté d'agglomération du Boulonnais est partenaire de l'association boulonnaise Artisans du Monde pour ses achats de produits « commerce équitable ». C'est une démarche cohérente avec les valeurs et pratiques de l'économie sociale et solidaire qu'elle souhaite encourager : juste rétribution des producteurs, respect des cultures et savoir-faire. **Depuis 2011, la CAB est labellisée Territoire de Commerce Équitable**, titre qui reconnaît les actions concrètes qu'elle met en œuvre pour développer le commerce équitable dans le Boulonnais. **Ce label a été décerné de nouveau pour la période 2018-2020**

LA FOIRE-EXPO DES INITIATIVES SOLIDAIRES BOULONNAISES – SOLID'ESS OCTOBRE 2019

Organisé par la Communauté d'agglomération du Boulonnais, **le week-end du 26 et 27 octobre 2019**, « Solid'ESS » permet au grand public de découvrir des acteurs (des associations, des mutuelles, des coopératives) œuvrant au quotidien pour développer une économie locale plus solidaire, qui prend en compte les besoins du territoire et de ses habitants. **L'économie sociale et solidaire a un poids non négligeable dans l'économie locale (10 % des postes de travail salariés dans le Boulonnais, soit près de 5 000 postes de travail).**

Au programme : des animations, des jeux, des dégustations, seront proposés. Les visiteurs pourront par exemple découvrir le mode de vie « zéro déchet », le système d'échange local, le projet de café coopératif ou comprendre comment les citoyens peuvent développer les énergies durables.

Nouveauté 2019 : la CAB et ses partenaires favorisent la mobilité durable : Pour se rendre à l'Espace de la Faïencerie, il a été conseillé aux visiteurs de garer leur véhicule à proximité de l'hôtel communautaire de la CAB, puis **d'emprunter gratuitement un vélo à l'association CYCLECO (forum Jean Noël) ou une navette bus MARINEO** qui conduisait directement à l'Espace de la Faïencerie.

Les partenaires : Artisans du monde du Boulonnais / La Salamandre, le fournil bio / L'APMC / Association ETAPES / Panier de la Mer 62 / Maison de l'étudiant / CRIAC / Ardhome / Zéro Waste Boulogne-sur-Mer / Biocoop / Centre Social Eclaté de Saint-Martin-Boulogne / SEL d'Opale / Tous Parrains / Les Colibris / URIOPSS / BGE Littoral Opale / Pas-de-Calais Actif / Aidadom / Sophro Partage / Les sens du soin / Dansons sous la pluie / ESAT du Boulonnais / Réseau Solutions Entreprises / Interm'aides Côte d'Opale / Cigaboul' / MALCO / Secours Catholique / Toerana Habitat / La Coïncidence / Jokko ak saloum / CDSI / Marelle et Ricochet / SAS ECO / Nature Libre / Les Blongios / Rivages Propres / Cycléco / Le bel envol / Piste sur scène / Marinéo

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

SOLID'ESS
FOIRE-EXPO des initiatives solidaires boulonnaises

les 26 et 27 octobre 2019 10h30 - 18h00

ESPACE DE LA FAÏENCERIE ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

EN PRÉSENCE DE 50 ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE POUR DÉCOUVRIR COMMENT

CONSOMMER RESPONSABLE
ACCOMPAGNER / ÉDUCER / SENSIBILISER

S'ENGAGER
ACCOMPAGNER / ÉDUCER / SENSIBILISER

AGIR AUTREMENT
FAIRE SOI-MÊME / RÉPARER / ZÉRO DÉCHET ANTI-GASPILLAGE

PRÉSERVER LA NATURE

POSSIBILITÉ DE CONFIER VOS ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS LE TEMPS DE VOTRE VISITE.

La CAB, Cycléco et Marinéo encouragent la mobilité durable pour vous rendre à SOLID'ESS.

Retrouvez les bons plans sur www.agglo-boulonnais.fr

Chiffres clés : 700 personnes ont fréquenté l'exposition sur 2 jours.

UNE DEMARCHE ECO RESPONSABLE POUR LE TOURISME SUR LA CCT2C

Labélisé depuis mars 2011, « Grand Site de France », La Terre des 2 Caps offre un territoire aux paysages remarquables. Pour préserver cet environnement exceptionnel, **l'office de tourisme propose de s'engager tous ensemble dans des pratiques quotidiennes durables**. Afin d'associer le plus grand nombre au **projet de territoire durable**, l'Office de Tourisme s'engage à :

- 1°) **Sensibiliser l'équipe à l'éco-gestion de l'office** :
 - Réduction des consommations d'eau et d'énergie
 - Amélioration de la politique d'achat
 - Réduction des déchets
 - Suivi de la démarche Qualité
 - Promotion des activités touristiques responsables.
- 2°) **Accompagner les prestataires touristiques dans leurs démarches éco-responsables** :
 - Amener les professionnels à réfléchir sur leurs pratiques
 - Accompagner les changements
 - Elargir l'offre touristique durable.
- 3°) **Sensibiliser les visiteurs pendant leur séjour** :
 - Développer l'information « Développement durable » auprès du grand public
 - Modifier les comportements des touristes vers des pratiques durables.

LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DECHETS – CAB

Rappel du contexte général :

La CAB est compétente en matière de collecte des déchets depuis le 1^{er} janvier 2017. En 2017, elle a intégré dans son fonctionnement les différents schémas (fréquence, contenant) de collecte des différentes communes. En parallèle, une étude d'optimisation et d'harmonisation a été lancée afin d'harmoniser un service répondant au mieux aux besoins des habitants, d'améliorer les conditions de travail des agents, d'améliorer les performances de recyclage, et de réduire les quantités de déchets non recyclés (ordures ménagères).

En 2018, il a donc été décidé de mettre en place le schéma de collecte suivant:

- Collecte des OM une fois par semaine sur 21 communes et 2 fois par semaine pour la ville centre ;
- **collecte du tri** : une collecte par quinzaine pour les bacs jaunes et l'autre quinzaine les bacs bleus ;
- **collecte des encombrants** sur rendez-vous par appel téléphonique
- **collecte** des déchets verts à une collecte par mois de mars à novembre et d'une collecte de sapins en janvier

L'ensemble des flux sont collectés en bacs (noirs, bleus et jaunes) sauf exceptions en sacs. Les deux déchetteries de la CAB sont à disposition du lundi au samedi et le dimanche matin : elles sont réservées uniquement aux particuliers depuis le 1er juin 2018. Une déchetterie professionnelle est accessible pour les artisans depuis début 2018 et est gérée par une société privée.

Les chiffres tendanciels de cette réforme :

- **diminution de 6 % des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)**
- **augmentation de 10 % des quantités de tri collectées entrantes au centre de tri avec une augmentation de 25 % des quantités de produits recyclés et une diminution de moitié du nombre de refus : Ceci représente une économie de plus de 250 000€ par an**
- **diminution de 25% à 30 % des déchets collectés en déchetterie**

Les chiffres 2019 :

*En 2019, 74 120 T (615 Kg/hab) de déchets ont été collectés puis traités soit une baisse de 4 915 T par rapport à 2018 (79035 T soit 656 Kg/hab/an) correspondant à une **baisse de 6%**, alors que le ratio national se situe entre 570 et 580 kg/habitant/an.*

Ainsi, on observe une

- *baisse du tonnage des ordures ménagères collecté (-1612T soit -5%)*
- *baisse des déchets verts collectés et des espaces communaux (- 1055T soit -13%) et des déchets apportés en déchetterie (--546T soit -11 %).*
- *baisse des encombrants , gravats et bois apportés en déchetterie en 2019 de -1982T par rapport à 2018 (-15%) et de -4387T par rapport à 2017 (-28%)*

En parallèle, on constate une hausse du tri de 546T soit +9%. Cette baisse des tonnages s'explique en grande partie par la modification du service, les réductions des fréquences de collecte et l'interdiction des professionnels en déchetterie. Quant aux déchets verts, ils sont concernés par ces deux précédentes raisons mais aussi par les conditions météo avec un été très sec.

Il reste des marges de progression importantes puisque le ratio par habitant d'ordures ménagères reste élevé (soit 300kg/hab) et supérieur à la moyenne nationale (275-280kg).

Les pistes d'actions envisageables sont :

- **L'extension du dispositif de compostage individuel à la dernière commune restante non adhérente.**
- **L'amélioration de la valorisation des emballages, qui constituent encore 25% des ordures ménagères**
- **Une réflexion sur les déchets produits hors domicile** : déchets de marchés, déchets végétaux des cimetières, déchets des commerçants ou de certaines zones industrielles.
- **Une réflexion sur la collecte des déchets fermentescibles** dans la restauration collective

Chiffres clés : 49.9% de déchets valorisés soit 37 030 T, 50.1% de déchets enfouis soit 39072T avec valorisation du biogaz en électricité.

Parallèlement, la CAB fait également traiter les encombrants (5000T/an) issus des déchetteries et des collectes en porte à porte chez Baudelet à Blaringhem: les encombrants sont triés et 50% servent de combustibles (CSR= combustibles solides de récupération) pour les cimenteries. Le refus de tri issu du centre de tri (1200t/an) est également valorisé en CSR.

Enfin, les OMR sont transférées vers l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Dannes, gérée par la société SITA Nord, où l'ensemble des OMR non valorisées de la CAB sont traitées avec récupération des lixiviats et valorisation (transformation en électricité) du biogaz produit. La CAB fait traiter 35000 T d'ordures ménagères au sein de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Dannes. **Ce site valorise le biogaz, issu de la fermentation des déchets** (les déchets fermentent pendant 15 ans). Ce biogaz est capté par des puits répartis sur le site et alimente un moteur (une turbine) qui produit de l'électricité (8.8mwh/an soit l'équivalent de la consommation en l'électricité de 2000 foyers/an).

Les projets en cours 2019 - 2020

Construction du dépôt de collecte pour la gestion des déchets ménagers : Pour accueillir les agents et les véhicules, un dépôt provisoire a été aménagé à Saint-Martin-Boulogne, en attendant qu'un nouveau dépôt puisse être réalisé. Pour des questions de coûts de gestion, il est rationnel que ce dépôt soit à proximité du centre de tri. Celui-ci sera donc construit sur un terrain qui est situé sur le parc d'activités de l'Inquétrie, rue de l'Hippodrome à Saint-Martin-Boulogne. Les travaux débiteront au premier semestre 2020.

Nouvelle déchetterie à Saint-Martin-Boulogne

Le projet d'une nouvelle déchetterie est en cours d'étude, celle-ci se situera sur le parc d'activités de l'inquétrie, rue de l'Hippodrome en face du futur dépôt pour la collecte. Ce nouvel équipement pourra accueillir 10 bennes, une zone pour les déchets verts, des locaux techniques et de stockage. La fluidité de l'exploitation est optimisée en privilégiant les stockages des bennes dans le sens de circulation. Le permis de construire sera déposé fin 2019.

La valorisation des déchets

L'harmonisation des consignes de tri en séparant les fibreux et les non-fibreux mise en oeuvre le 1er septembre 2018 a simplifié le geste de tri et la communication sur la collecte sélective. Une hausse des tonnes recyclées est constatée de près de 8% depuis le 1er septembre 2018. De plus, cette réforme a immédiatement amélioré les performances du centre de tri avec de meilleures conditions de travail et une baisse de 10 % du refus.

Mesures en faveur de la prévention des déchets

L'harmonisation de la collecte mise en oeuvre en 2018 a pour objectif de réduire les tonnages d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et plusieurs actions vont en ce sens :

- Optimisation de la fréquence de collecte des OMr ;
- Uniformisation des consignes de tri en séparant la collecte de fibreux et non-fibreux,
- nouvelle communication sur le tri et amélioration des performances du centre de tri (baisse des refus) ;
- Passage des encombrants sur RDV.
- De plus, la collecte des déchets verts en porte-à porte est devenue mensuelle (les principales communes avaient une collecte hebdomadaire). Cette mesure a permis le développement du compostage et du mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe)

EXPERIMENTATION CCT2C SUR LES DECHETS FIBREUX

Le suremballage entraîne une augmentation des volumes de traitement des déchets du bac jaune. Dans une approche économique et écologique, la CCT2C expérimente sur 5 communes le dépôt volontaire de fibreux.

SENSIBILISATION AUX ECOGESTES AU SEIN DE LA MAIRIE DE BOULOGNE SUR MER, VERS UNE ADMINISTRATION ECO-EXEMPLAIRE

Dans le cadre de la mise en place de son plan vert, la ville sensibilise ses agents dans l'exercice quotidien de leurs missions, aux éco-gestes.

PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT
ADOPTER LES GESTES SIMPLES DU QUOTIDIEN

EAU

- Je m'assure de la fermeture correcte des robinets après utilisation et signale toute fuite d'eau

DEPLACEMENTS

- Je limite les déplacements polluants, je privilégie la « mobilité douce » : co-voiturage, transport en commun, vélo, véhicule électrique, ou marche pour les trajets courts

L'IMPRESSION

- Je n'imprime que si nécessaire et privilégie le noir et blanc
- J'optimise la mise en page et je privilégie l'impression en recto verso

ELECTRICITE

- J'éteins la lumière lorsque je quitte une pièce, quand la luminosité est meilleure et quand je suis le dernier à quitter le bureau
- Je paramètre mon ordinateur en veille pour les absences brèves, et je ferme mon ordinateur lors d'une absence prolongée
- Je prends l'escalier plutôt que l'ascenseur, c'est bon pour la forme comme pour le compteur !

TRI ET RECYCLAGE

- J'envoie les cartouches d'encre vides au service informatique
- Je donne une seconde vie au matériel et mobilier quand je ne l'utilise plus : je le propose à un autre collaborateur ou service, ou à la vente sur Webechères
- J'abandonne la vaisselle en plastique et privilégie l'usage de vaisselle lavable et recyclable, ou les matières respectueuses de l'environnement : en carton, et recyclable

CHAUFFAGE

- Je règle les radiateurs en fonction de la température et les ferme avant d'abriter une pièce
- Je baisse le chauffage lorsque je quitte le lieu de travail
- Je signale tout mauvais fonctionnement

PARTAGEZ VOTRE EXPERIENCE EN SENSIBILISANT VOTRE ENTOURAGE !

BOULOGNE, PLUS SIMPLE !

VILLE DE BOULOGNE-SUR-MER – EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET CONTRÔLE DE GESTION – mai 2019

BOULOGNE-SUR-MER VILLE ECO-EXEMPLAIRE POUR UNE PLAGE SANS DECHET PLASTIQUE

La ville de Boulogne-sur-Mer fait partie des 14 premières communes françaises à rejoindre la charte pour « une plage sans déchet plastique » en compagnie notamment du Lavandou, de Saint Gilles Croix de Vie, de la Seyne-sur-Mer ou des Sables d'Olonne. Depuis plusieurs années, la Ville sensibilise, prévient et met en place des dispositifs pour lutter contre la pollution plastique. 80% des déchets marins proviennent de la terre. Face à cette réalité, la Ville de Boulogne-sur-Mer a pris des mesures depuis de nombreuses années pour lutter contre la pollution et les déchets présents sur la plage. La ville souhaite être actrice de la pédagogie sur les risques et les dangers environnementaux pour les mers et les océans.

La plage est ainsi équipée de **poubelles pour le tri sélectif** (17 corbeilles noires et 7 jaunes) auxquelles sont venus s'ajouter deux « poissons » créés par les ateliers municipaux. Une façon ludique pour sensibiliser les plus jeunes tout comme les poubelles « dauphin » présentes au pôle plage. Pour aller plus loin dans cette démarche, la Ville a également mis en place des actions de sensibilisation du public pour une « **plage sans mégot** » avec la mise à disposition de **cendriers de poche** et l'installation de **panneaux incitatifs** situés aux principaux accès de la plage. Ceux-ci sont complétés par des **affiches pédagogiques** sur la durée de vie d'un déchet dans la nature.

Le pôle plage organise également **des actions pour sensibiliser les plus jeunes au tri des déchets sous forme de jeu** tandis que **plusieurs opérations de ramassage** sont organisées tout au long de l'année. **L'ensemble de ces dispositifs a permis à la ville de Boulogne-sur-Mer de rejoindre la charte « Une plage sans déchet plastique » lancée par le Ministère de la Transition Ecologique pour les villes éco-exemplaire.** Elaborée autour des trois thématiques : « sensibilisation », « prévention » et « ramassage, nettoyage, collecte et tri », elle regroupe **15 gestes concrets qui contribuent à la préservation des plages.**

Une plage sans déchet plastique

SENSIBILISATION

- 1/ Mettre en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés sur les plages (mégots, emballage, bidonnets, etc) et leur impact sur le milieu marin, visible aux entrées des plages, des ports de plaisance et dans les centres-villes.
- 2/ Informer les usagers sur les lieux où les déchets doivent être triés et jetés (affichage, panneaux, presse locale).
- 3/ Sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques dans les écoles, les centres de loisirs, de vacances et les clubs de plage et de voile.
- 4/ Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique et des loisirs nautiques aux bonnes pratiques (hôtels, campings, clubs, plaisance, captainerie, etc.).
- 5/ Mobiliser les commerçants pour les encourager à ne plus distribuer des objets en plastique à usage unique (sacs, pailles, gobelets, couverts, ballons et jouets volants...).

RAMASSAGE, NETTOYAGE, COLLECTE ET TRI

- 11/ Promouvoir ou organiser des événements citoyens pour nettoyer une plage (1 personne ramasse un déchet).
- 12/ Équiper l'entrée ou la sortie des plages avec des conteneurs de tri et des poubelles avec couvercles afin d'éviter la dispersion des déchets.
- 13/ Adapter la fréquence de ramassage à la vitesse de remplissage des poubelles.
- 14/ Pratiquer un nettoyage raisonné (nettoyage manuel sur les plages naturelles, nettoyage mécanique limité aux plages urbaines).
- 15/ Former 30 % du personnel chargé de l'entretien des plages ou nettoyage manuel ou raisonné des plages.

PRÉVENTION

- 6/ Intégrer l'obligation zéro plastique dans les cahiers des charges des événements ou démarches promotionnelles organisés sur les plages (gobelets et vaisselles réutilisables, cendriers de poche, interdire les objets publicitaires à usage unique, etc.). Le zéro plastique est une condition d'acceptation des dossiers de demande d'autorisation.
- 7/ Expérimenter la consigne sur les
- 9/ Valoriser les restaurateurs et les hôteliers qui proposent des alternatives aux pailles et aux couverts en plastique jetables et qui développent le remplissage des emballages boissons et des contenants (restauration à emporter).
- 10/ Promouvoir l'utilisation de matériaux durables (bois, paille, osier, rotin, toile, etc.) dans les installations présentes sur les plages comme les

SIGNATURE DE LA CHARTE

Le conseil municipal de la commune reconnaît et approuve ce qui précède.

Avec notre signature :

- nous adhérons à la charte pour une plage sans déchet plastique ;
- nous nous engageons à mettre en place des indicateurs de suivi et à communiquer les résultats.

Fait à _____ le _____

Trois piliers d'engagement

- Pilier 1 - 5 engagements réalisés
- Pilier 2 - 10 engagements réalisés
- Pilier 3 - 15 engagements réalisés

Une charte qui est également un engagement à aller plus loin dans cette démarche. Il est prévu également de

- **sensibiliser les restaurateurs, les services et les citoyens pour mettre en place des alternatives aux assiettes, couverts, gobelets ou pailles en plastique. La commune travaille avec des entreprises sur des substituts biologiques en carton.**
- Il est aussi prévu d'établir des partenariats autour de systèmes de consigne lors des grands évènements.
- Enfin, **les chercheurs de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) présents à Boulogne, étudient quelles sont les conséquences des microparticules de plastique sur les poissons.**

EXPERIMENTATION DE COMPOSTEURS COLLECTIFS A BOULOGNE SUR MER

La gestion des déchets est une question centrale. Quand **le tri s'améliore, les tonnes d'ordures ménagères résiduelles baissent.** Trier est donc la meilleure voie à suivre pour éviter d'augmenter les impôts et agir pour la planète. Pour aller plus loin dans cette démarche, **des composteurs collectifs** vont être installés dans des zones « test ». Cette expérience se fera en concertation avec les habitants

pour une démarche éco-citoyenne. **Le compostage permet une réduction des déchets verts et des ordures ménagères de 30 kg/hab**

UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE POUR LES ECO-GESTES EN ENTREPRISE – LES JARDINS DE L’OCEAN

Pour **mettre en cohérence l’image de la société et son fonctionnement**, l’entreprise les jardins de l’océan (51 salariés) installée au sein de la zone de Capécure, a mené **une réflexion en interne pour faire évoluer ses pratiques et ses gestes dans la vie quotidienne de l’entreprise**. La première étape a été de sensibiliser les salariés sur **un constat** :

200 jours passés sur son lieu de travail chaque année

25 litres

C'est la consommation moyenne d'eau pour une entreprise, par jour et par salarié.

670 kg

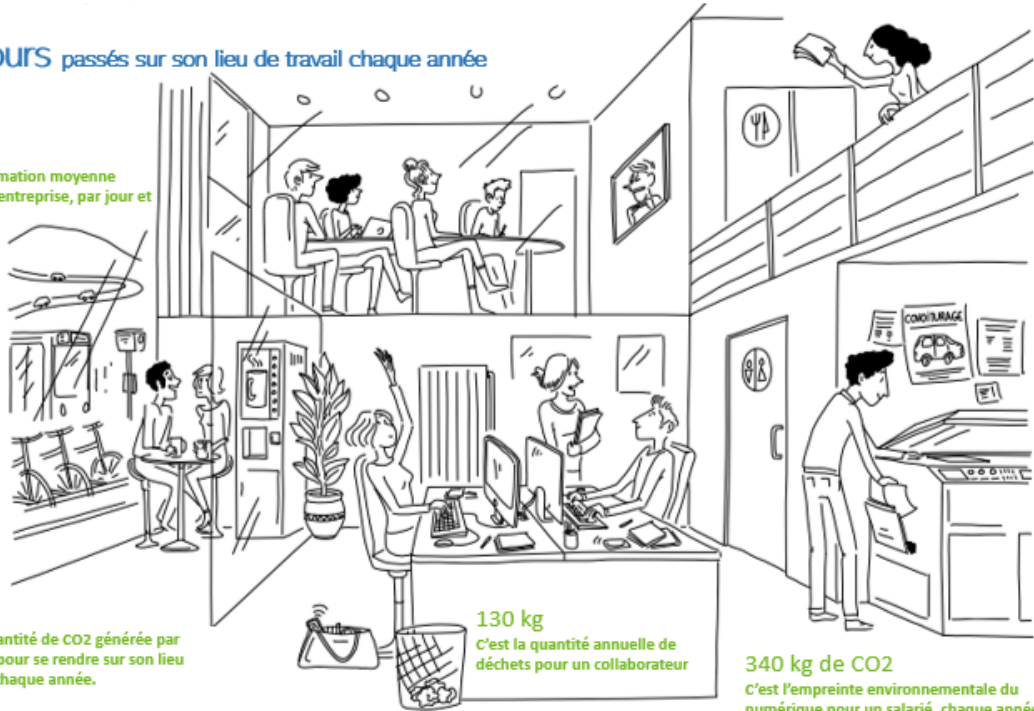
C'est la quantité de CO2 générée par un salarié pour se rendre sur son lieu de travail chaque année.

130 kg

C'est la quantité annuelle de déchets pour un collaborateur

340 kg de CO2

C'est l'empreinte environnementale du numérique pour un salarié, chaque année



L’engagement dans cette démarche permet :

- **De répondre aux attentes des clients et des salariés**
- **De véhiculer une image positive**
- **De faire des économies**

Une organisation s’est mise en place :



Avoir un : chef de projet, médiateur environnement, porte-parole ...
Une personne engagée et volontaire.

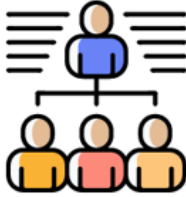
Objectif : porter la démarche



Créer un groupe de réflexion

Incluant tous les services de l'entreprise, toutes les générations, tous les profils.

Objectifs : brainstormer, dialoguer, impliquer



Être soutenu par la direction

Objectifs : avoir des moyens, impliquer l'entreprise dans sa totalité

Une méthode en 4 étapes animée par une personne motivée, convaincue et sensibilisée : la commerciale BIO et circuits courts

1. Auto diagnostic



Objectif : savoir où en est chaque collaborateur dans son rapport à l'environnement de façon générale afin d'adapter notre méthodologie d'implication (groupes, référents, communication orientée, sujets prédominants...)

Comment? Mise en place d'un questionnaire et analyse des réponses.



Objectif : faire un état des lieux du site afin de proposer des actions correctives et alternatives plus durables et respectueuses.

Comment? Listing complet des équipements et méthodes observés à tous les niveaux de l'entreprise. (production, bureaux, salle de pause, logistique, vestiaires etc.)

2. Brain storming


Impression – consommation d'encre – mails – moteur de recherche – produits ménagers ...



Consommation énergie – lumière allumée – électricité verte ...



Empreinte carbone – mobilité douce – co-voiturage – optimisation logistique ...



Consommation d'eau - procédure de nettoyage ...



Coût du changement – réduire la facture énergétique – moins mais mieux ...



Recyclage – poubelles adaptées – sensibilisation – consommation de bouteilles d'eau – gaspillage alimenté café en capsules ...

3. Prioriser

Mettre en place les actions les plus simples et rapides.



- Changer de moteur de recherche
- Sensibilisation à l'utilisation des mails: incitation à ne pas imprimer, limitation de l'usage de la signatures, tri de la boîte mails
- Changer les ampoules, éliminer les multi-prises sans interrupteur, faire le tri dans les électroménagers inutilisés ou inutilisables.
- Sensibiliser à l'économie d'énergie
- Mettre en place du tri sélectif
- Favoriser le covoiturage
- Faire le bilan de vos consommations énergétiques
- Soutenir des associations environnementales
- Faire des propositions concrètes et budgétisées pour certains équipements : fontaine à eau, éco-cup,
- Consulter des fournisseurs pour des consommables « hygiène » plus sains/écologiques, zéro-déchet
- Proposition de formations
- Souscription à l'énergie verte



4. Impliquer tout le personnel

- Sensibiliser
- Coopérer
- Challenger
- Rassembler
- Former

En 2020, après analyse des tâches pour prendre en compte une démarche de développement durable, le directeur missionne à 50% de son temps, Mme Lesage sur ces problématiques. Le portage au plus haut niveau de l'entreprise est une clé pour une mise en œuvre efficace. Les projets dans le contexte de l'ouverture d'un deuxième site d'exploitation pour développer une filière bio et locale, sont :

- A l'occasion du travail avec une nutritionniste pour l'élaboration des recettes, une sensibilisation des salariés sera programmée sur le mieux et bien manger notamment sur l'approche de saisonnalité. Dans ce contexte, un partenariat avec « terre d'opale »,

association bio, locale et solidaire permettra aux salariés de bénéficier de panier de légumes saisonniers à retirer au sein de l'entreprise

- **La sensibilisation au tri des déchets des salariés** mais également de mener une réflexion pour **l'organisation de ramassage des déchets par filière dans le cadre d'un partenariat privé, mutualisé avec d'autres entreprises** (Capécure est exclue de la Taxe d'Ordure Ménagère). Afin de **réduire l'usage des casiers en polystyrène, un test sera mis en place avec la start up « pandobac » sur des casiers réutilisables et tracés sous la forme de consigne** et à destination des fournisseurs.
- **Evaluation des consommations d'énergie et d'eau avec notamment la mise en œuvre de procédure pour le nettoyage afin de réduire les consommations d'eau**
- Réflexion sur **les mutualisations logistiques pour les livraisons** à l'échelle locale voir régionale

Les freins identifiés :

- Le manque de communication et de mutualisation entre les entreprises de la zone pour travailler sur ces domaines
- Un déficit de formation pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de ces démarches



Difficultés rencontrées Objectif 5

- Mobilisation des acteurs de manière cohérente pour assurer une complémentarité efficiente
- Compétitivité commerciale entre les entreprises

Solutions proposées Objectif 5

- Les objectifs du PCAET 2020-2025 et son programme d'action sur :
 - Relocaliser, valoriser et encourager les productions écoresponsables pour développer des filières territoriales pourvoyeuses de valeur et d'emplois
 - Encourager le développement d'une consommation écoresponsable
 - Innover dans la prévention, la collecte et le traitement des déchets

DOMAINE DE COOPERATION
LES ENERGIES RENOUVELABLES, LES RESEAUX INTELLIGENTS ET LE STOCKAGE DE L'ENERGIE

Objectif 6 : Produire de l'énergie localement

Actions menées

Etude de préfiguration d'un COT EnR sur le territoire du Parc naturel régional hors CAPSO



Contexte

L'année 2019 a été consacrée à la réalisation d'une étude de préfiguration en vue du dépôt d'une candidature à un Contrat d'Objectif Territorial de développement des Energies Renouvelables pour un territoire composé :

- **des communautés de communes du Pays de Lumbres, de Desvres-Samer, de la Terre des 2 Caps et de Pays d'Opale (en totalité) ;**
- **et de la communauté d'agglomération du Boulonnais dans son entièreté.**

Dans ce périmètre, les intercommunalités par voie de délibération, ont souhaité que le syndicat mixte du Parc naturel régional puisse prendre en charge l'animation technique de l'étude de préfiguration du COT et son animation. Cette étude de préfiguration fait suite à l'élaboration et la validation du schéma de développement des énergies renouvelables réalisée en 2017 et 2018 sur le territoire du Parc naturel régional qui a permis de faire un état des lieux des potentiels de mobilisation des Energies Renouvelables en intégrant les enjeux environnementaux et paysagers.

Gouvernance

Un comité de suivi constitué notamment des intercommunalités, des partenaires financiers (Région et ADEME), du Département, de la FDE62, des chambres consulaires et des partenaires techniques (SEM Energie HdF, CD2E, CAUE, STAP62, Enedis, GRdF) s'est réuni deux fois en 2019. Il a permis de faire le point sur l'animation du COT, de recenser les projets et d'en faire remonter de nouveaux et de préciser les modalités d'intervention, notamment avec les animateurs régionaux « filière ».

Ainsi, les relations avec les agriculteurs ont été essentiellement gérées par la Chambre d'Agriculture ; **les projets solaire thermique ont été analysés avec le CD2e** (avec lequel une convention de partenariat est signée) ; **une aide spécifique a été apportée par l'animatrice géothermie de la région pour mieux cerner les projets qui pourraient être concernés par cette source d'énergie ; enfin, concernant les projets MiCHauCO, c'est l'association Energ'ETHIC qui conduit les études.** L'animateur a suivi des formations : sur le photovoltaïque (Cd2e) ; sur le solaire thermique (Ademe) ; sur la géothermie.

Candidature COT EnR :

L'étude de préfiguration a permis de déposer en fin d'année 2019 une candidature au COT EnR avec 32 projets (publics et privés).

- 5 filières sont présentes dans la candidature : photovoltaïque, bois-énergie, solaire thermique, méthanisation et géothermie.
- 18 projets sont portés par des partenaires publics.

Un équilibre territorial a été recherché afin d'identifier et d'accompagner des projets sur toutes les intercommunalités qui ont délibéré pour la conduite de cette étude sur leur périmètre.

Filière	Nb de projets	Production MWh/an	Teq CO2/an évité	Equivalent logements
Photovoltaïque	14	628	25	
Bois-énergie	13	4 184	1 111	244
Solaire Thermique	2	70	16	40
Méthanisation	2	5 000	1 170	
Géothermie	1	155	47	20

Chiffres clés : les projets concernant le Pays Boulonnais dans le COT ENR :

- 11 projets photovoltaïque
- 8 projets bois-énergie
- 1 projet solaire thermique
- 2 projets méthanisation
- 1 projet géothermie

Qualité des projets

La qualité des projets retenus a été jugée au regard de plusieurs critères :

- La pertinence du projet au regard d'une analyse d'opportunité technico-économique ;
- La qualité du projet, en tenant compte des préconisations issues du schéma de développement des énergies renouvelables (enjeux paysagers et environnementaux) ;
- La motivation du porteur de projet.

2020 : Animation du COT EnR

Le COT EnR est un contrat d'une durée de trois ans. Ainsi l'année 2020 sera consacrée prioritairement à l'accompagnement des 32 projets retenus dans la candidature, mais aussi à la mise en place d'une animation afin de soutenir l'émergence d'autres projets et ceci en vue d'atteindre l'objectif des 10 GWh EnR/an d'ici fin 2022 et d'engager le territoire plus massivement dans la transition énergétique :

- Organisation de visites de projets équivalents à l'attention des élus, industriels, artisans ;
- Veille en amont des projets d'aménagement, de manière à proposer plus efficacement et de façon plus pertinente le recours aux énergies renouvelables ;
- Réalisation de fiches retour d'expérience des projets une fois ceux-ci réalisés et diffusion en accompagnement des supports de communication habituels du Parc (Lettre aux agriculteurs, Infolettres, Infomaires, etc.).

L'animateur n'intervient pas seul sur le territoire ; ainsi des échanges d'information / compétences ont eu lieu dans le cadre de l'étude de préfiguration avec des partenaires (FDE62, CD2E, Chambres consulaires) et seront poursuivis. Il suivra également des formations lui permettant d'accompagner avec toujours plus de compétences les porteurs de projet.

LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE CITOYENNE DU PNR

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Participez à la première centrale photovoltaïque citoyenne du Parc

*Vous avez envie de contribuer au développement de l'énergie solaire mais vous n'avez pas la possibilité financière ou technique de poser des panneaux chez vous ?
Vous allez adorer la centrale citoyenne !*

Que vous agissiez en tant que particulier ou professionnel (agriculteur, artisan, chef d'entreprise...), votre investissement local peut être mis au profit de la production d'énergie renouvelable et du développement économique près de chez vous grâce au projet porté par le Parc naturel régional.

Afin de produire et de revendre sur le réseau une électricité locale et renouvelable, la future centrale solaire citoyenne fonctionnera avec des installations réparties sur différentes toitures mais financées et exploitées par une société coopérative dont le capital est ouvert à la participation de tous. Pas besoin d'investir de grosses sommes pour devenir actionnaire.

Rejoignez le groupe de volontaires qui prépare la création de la société coopérative.

Contactez Willy Flour au 03 21 87 90 90
ou écrivez à : wflour@parc-opale.fr



Le projet de centrale photovoltaïque citoyenne est initié par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale dans le cadre de sa démarche « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».



Les 4 étapes du projet en 2019

- 1 Les habitants s'investissent.**
Vous avez la possibilité de participer au fonctionnement de la coopérative et/ou d'apporter des fonds.
- 2 La société coopérative fait installer**
par des artisans qualifiés des panneaux solaires sur les toitures sélectionnées et gère la production.
- 3 L'électricité produite est vendue**
- 4 Les revenus de la vente d'électricité**
reviennent à la coopérative qui peut décider de les réinvestir dans d'autres projets.



Une autre vie s'invente ici

BOULOGNE-SUR-MER : LE PROJET DE TOILE PHOTOVOLTAÏQUE DU PONT DE L'ENTENTE CORDIALE

La commune va réaliser la mise en couverture du Pont de l'Entente Cordiale en début d'année 2020 pour améliorer et accompagner le passage des piétons entre le Centre-ville et le quartier République – Eperon. **La passerelle sera faite à partir de toile photovoltaïque.**

LA THALASSOTHERMIE DANS LE PORT DE BOULOGNE SUR MER



Localisé sur le Port de Boulogne-sur-Mer, **ce projet consiste à utiliser les capacités et la disponibilité de l'eau de mer pour produire du froid adapté aux besoins des entreprises de Capécure, avec une éventualité de valorisation de la chaleur fatale vers le réseau de chaleur de la ville de Boulogne-sur-Mer.** Ce service fera l'objet d'une délégation de service public sous la forme d'une concession de service pour la construction et l'exploitation de ce réseau de thalassothermie.

Les objectifs

- Permettre aux entreprises de la place boulonnaise d'être compétitives grâce à des conditions d'accès à l'énergie durable et économiquement maîtrisées ;
- Rendre ainsi le territoire attractif en favorisant l'accueil de nouvelles entreprises ;
- Faire bénéficier au territoire (particuliers et entreprises) de synergies en matière énergétique ;
- Inscrire le port de Boulogne-sur-Mer dans une logique de développement durable, de transition énergétique et écologique (Réduction des consommations d'électricité de l'ordre de 15 à 30 %).

Les étapes :

- Mise en place d'un démonstrateur (site pilote) en collaboration avec l'entreprise Nord Frigo / fin 2019- début 2021
- Mise en ligne de l'avis de concession et invitation à présenter une offre / décembre 2019
- Entrée en vigueur de la DSP / 2021
- Début des travaux / 2020

Coût des travaux

- 24,8 M€ et 0,7 M€ de GER (Concessionnaire 40-45% financement ADEME) pour
CAPEX (dépenses d'investissement)
+ GER (gros entretien et renouvellement)
Sur 25 ans
 - ➔ Station de pompage
 - ➔ Déploiement du réseau
 - ➔ Sous-station de production
- 3,0 M€ / An (concessionnaire) pour
OTEX (dépenses d'exploitation)
 - ➔ Achat d'énergie primaire
 - Entretien et maintenance
- 90 M€ (Chaleur fatale : + 67 M€) par les clients pour
Recettes sur 25 ans
 - ➔ Droits de raccordements
 - ➔ R1 - Consommation
 - ➔ R2 - Abonnement
(Chaleur fatale)

Indicateurs de suivis

- Mise en œuvre du projet
 - 10% Lancement de la consultation de la DSP
 - 25% Entrée en vigueur de la DSP
 - 50% Début des travaux
 - 75% Début de la commercialisation
- 100% Fin des travaux
- Production d'ENR par thalassothermie (MWh)
- Réduction des consommations d'énergie pour les industriels (MWh)
- Recettes (€)

Gain énergétique

Réduction conso (MWh)	Production EnR (MWh)
-7 500 MWh EF / an soit -25%	59 763 MWh / an

PROJET DE METHANISATION DANS LE PARC ECONOMIQUE ET PAYSAGER DE LANDACRES - CAB

La société Agriopale a manifesté son attention d'acquérir un terrain de près de 2 ha sur le parc paysager d'activités de Landacres pour la construction d'une unité de méthanisation. L'objectif est d'entamer la construction des 4 bâtiments dédiés à la fabrication de bio-méthane dès le début 2020. La production visée devrait permettre de rendre le site de Landacres, avec l'ensemble des entreprises l'occupant, autonome en gaz. Cinquième projet de méthaniseur de l'entreprise, le site de Landacres a été ciblé à la fois pour sa localisation, sa démarche environnementale et la possibilité d'utiliser sur places des déchets de sociétés voisines.

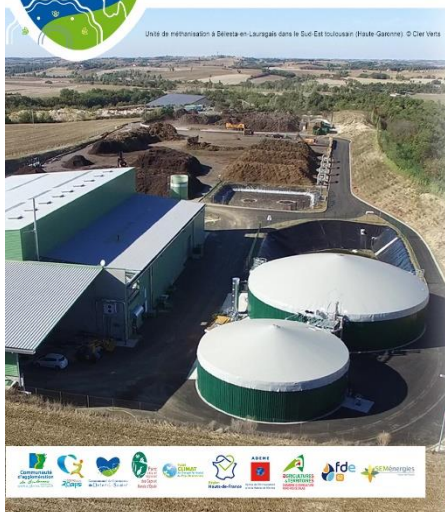
AGRICULTURE : GROUPE METHANISATION

Suite à la réalisation des diagnostics environnementaux (CAP 2^{er}) auprès des exploitations agricoles, la CCDS a réalisé une première réunion en mars 2019 avec une présentation de la SEM Energie Hauts de France sur la méthanisation. Elle y a donné suite par le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour constituer un groupe d'agriculteurs intéressé pour travailler sur le sujet. Aujourd'hui ce groupe de travail est composé d'une dizaine d'agriculteurs. Deux réunions de travail ont déjà eu lieu et la dernière, organisée le 28 novembre 2019 a porté sur le témoignage d'un agriculteur ayant participé à un projet de méthanisation à proximité du territoire (Bezinghen) et sur la continuité des questionnements pour mettre en place ce genre de projet.



Communauté de Communes de Desvres-Samer

INVITATION



Unités de méthanisation, projets collectifs : Mieux comprendre comment ça marche

**A DESVRES, le jeudi 28 mars 2019
de 14h à 16h à la salle des potiers
en face de la CCDS**

Agriculteurs, entreprises agroalimentaires, gestionnaires de stations d'épuration, collectivités, **vous souhaitez mieux valoriser vos déchets organiques ?**

Vous vous intéressez à la **méthanisation** mais vous ne savez pas comment mener le projet ?

Avec l'aide du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et de la SEM Energies Hauts-de-France, la CCDS vous propose un **temps d'échange sur cette énergie et ainsi vous apporter les premières clés de compréhension du montage de ce type de projets, ambitieux pour le territoire.**

Ouvert à tous. Sur inscriptions :

> auprès de Catherine GOMBERT (CCDS) : 03.21.92.07.20 ou de Paul BLAREL (Parc) : 03.21.87.86.30.

Méthanisation : Ensemble, participons collectivement à la transition énergétique de notre territoire !

PARTENARIAT VILLE DE BOULOGNE ET FDE 62 : CONTRAT ELECTRICITE VERTE (100% ECLAIRAGE PUBLIC ET 80% DES BATIMENTS COMMUNAUX)

Boulogne-sur-Mer a adhéré aux différents groupements de commandes avec la FDE qui a lancé un accord-cadre sur la fourniture et l'acheminement de l'électricité avec la possibilité de passer en énergie verte, issue de l'éolien, du solaire, de la géothermie, de l'hydraulique mais aussi de la biomasse, du biogaz, etc... A compter du 1^{er} novembre 2019, 100% de l'éclairage public, la mise en lumière, la signalisation tricolore seront issus de l'énergie verte, et 109 bâtiments communaux seront alimentés de cette même manière, ce qui correspond à 80% du parc municipal. Le coût de cette énergie est légèrement plus important mais avec la réduction de la consommation, l'augmentation du coût de l'accès à cette énergie propre ne dépassera pas les 2% et est garanti pendant 3 ans.

PROJET DE LA TOUR CALIGULA TECH – BOULOGNE SUR MER

Il s'agit d'un projet de **tour autonome en énergie, laquelle pourrait servir à stocker des données numériques et à alimenter des logements ou équipements.** Son nom rend hommage au premier phare érigé sur le site de la tour d'Odre et qui sera un lieu de convergence de l'ensemble des expérimentations autour du mix énergétique urbain.

Lors du conseil municipal du 20 décembre 2019, une délibération permet à la commune

- De mener une réflexion sur la **faisabilité technique et financière de la Caligula Tech visant à accueillir un espace d'expérimentation et d'intégration des différentes formes d'énergies positives et renouvelables**
- De lancer des études préparatoires permettant l'élaboration d'un programme de définition des capacités technologiques de développement de la mixité énergétique urbaine sur ce site

Difficultés rencontrées

- Un effort d'investissement conséquent au départ pour un retour sur investissement à moyen et long terme

Solutions proposées

- La mise en œuvre du PCAET 2020-2025 autour des actions déclinées pour les objectifs suivants :
 - Développer un mix énergétique ambitieux et innovant dans le respect de la qualité patrimoniale et paysagère du territoire
 - Calibrer les réseaux pour accueillir ces nouvelles formes d'énergie
 - Relocaliser la production / consommation d'énergies renouvelables en appuyant les démarches d'autoconsommation et citoyennes

DOMAINE DE COOPERATION
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif 7 : Limiter la vulnérabilité du territoire

Actions menées

« QUEL LITTORAL DANS 50 ANS ? CO-CONSTRUCTION DE STRATEGIES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN COTE D'OPALE » - PROJET COSACO

Projet de recherche 2016-2019, financé par la Fondation de France

Contexte local

Une proportion importante du littoral du nord de la France est constituée de côtes basses (plages et dunes côtières) dont certaines ont connu un recul de plusieurs mètres par année pendant les dernières décennies. Ce recul rapide du trait de côte peut mettre en péril les habitations et autres installations humaines dans plusieurs secteurs où les dunes côtières représentent le seul rempart protégeant des submersions marines des zones basses rétro-littorales dont l'altitude est inférieure au niveau des plus hautes mers. Dans le contexte actuel, si l'élévation du niveau de la mer ne représente pas pour l'instant, à elle seule, une menace pour cette côte basse, **les enregistrements marégraphiques dans plusieurs ports de la région, suggèrent que les phénomènes d'érosion littorale et de submersion marine risquent d'augmenter pendant les prochaines décennies, car les niveaux d'eau extrêmes seront non seulement de plus en plus élevés mais également plus fréquents.**

Face à ces menaces, l'État a prescrit un PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux) sur plusieurs sites littoraux de la Côte d'Opale, ce qui suscite communément une inquiétude auprès des populations riveraines. La publication de cartes d'aléas à l'horizon 2100, montrant de vastes secteurs susceptibles de connaître des submersions marines, interpelle les populations locales et les associations de riverains qui contestent souvent ces documents. Deux sites sont particulièrement représentatifs de cette situation sur le littoral du Pas-de-Calais : **le littoral de la Baie de Wissant** et celui du Platier d'Oye où le recul du trait de côte menace plusieurs biens immobiliers, ce qui cristallise des tensions entre riverains, associations de défense des sites, élus et collectivités territoriales.

Objectifs

Suite à la COP21, le gouvernement français s'est engagé dans la construction d'une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique et a lancé cette année un appel à idées auprès de la population pour imaginer **le littoral en 2070** (<https://www.littoral2070.fr>). Le projet pourra constituer une déclinaison locale de ces démarches pour la Côte d'Opale. **Il vise à analyser les relations des habitants à leurs milieux sous l'angle de la vulnérabilité et des modalités d'actions, voire d'adaptation, face aux risques littoraux dans un contexte de changements climatiques. Ce projet se veut également participatif, avec l'implication, à chaque étape du projet, de la population et des acteurs locaux.**

Plus spécifiquement, le projet a pour objectifs :

- d'évaluer les impacts potentiels du changement climatique sur deux sites littoraux du Pas-de-Calais (Baie de Wissant, Platier d'Oye),
- de porter à connaissance les résultats auprès de la population et des acteurs locaux,
- d'impliquer les populations dans une recherche-action afin de mettre en œuvre une co-construction de stratégies d'adaptation et,
- d'analyser l'acceptabilité sociale des méthodes qui pourraient être mises en œuvre par les acteurs publics.

Description du projet et méthodologie

- Action 1. Détermination et cartographie des impacts potentiels du changement climatique sur le littoral

- Action 2. Partage des savoirs entre scientifiques, habitants et acteurs locaux et régionaux
- Action 3. Expérimentation d'une recherche participative (chercheurs-habitants)
- Action 4. Analyse de la perception et de l'acceptabilité des modes d'adaptation

MARS 2019 :

Lors de la réunion du 29 mars à Boulogne-sur-Mer dans les locaux de l'Université du Littoral, 46 acteurs du littoral (gestionnaires, représentants des services de l'Etat, maires, représentants des associations...) étaient présents. L'objectif était de leur relayer le ressenti des habitants face aux risques littoraux et leur vision des aménagements à entreprendre afin de préserver leur cadre de vie.



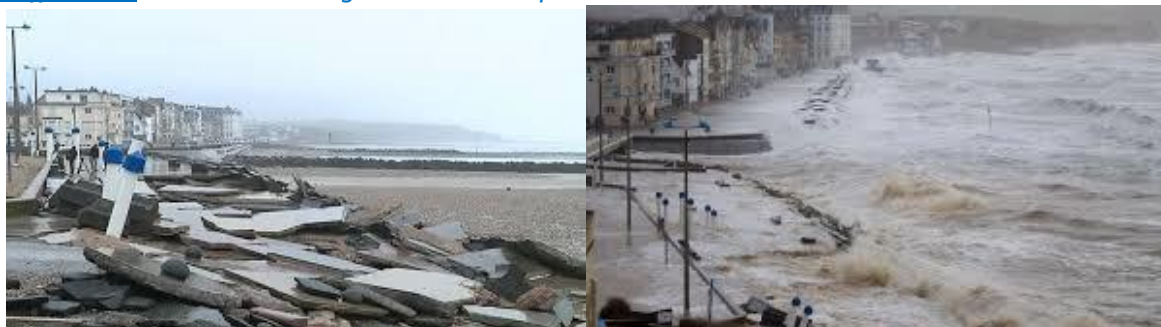
21 Novembre 2019 : REUNION FINALE "CONSTRUISONS ENSEMBLE LE LITTORAL DE DEMAIN ! Rencontre habitants, acteurs et scientifiques".

<https://cosaco.univ-littoral.f>

LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET LA SUBMERSION MARINE

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'agglomération du Boulonnais est compétente en matière de « Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations » (GEMAPI). La lutte contre les inondations intérieures est mise en œuvre à travers le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) complet du Boulonnais porté par le SYndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Boulonnais (SYMSAGEB) pour la période 2019-2024. La **Communauté d'agglomération du Boulonnais a également adhéré à un groupement de commandes entre le SYMSAGEB et différents Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du territoire afin de mener une étude d'organisation de la compétence GEMAPI dans le Boulonnais.** Concernant la submersion marine, la tempête Eléonor des 3 et 4 janvier 2018, combinée à de forts coefficients de marées, a fortement impacté les ouvrages de défense contre la mer de Wimereux entraînant la destruction partielle du perré béton, la destruction du dallage et la déstabilisation du cœur de digue. Cette situation a **généré un caractère d'urgence justifiant réglementairement la mise en œuvre d'actions de confortement et de mise en sécurité en vue de la protection des biens et des personnes. L'objectif principal de ces travaux d'urgence a été de poser des enrochements sur la zone endommagée et de rétablir l'accès à la mer pour les usagers et les sapeurs-pompiers.**

Chiffres clés : 55 mètres de digue reconstruits pour un montant de 200 000 €.



PROJET WRC (WATER RESILIENT CITIES – « LES VILLES RESILIENTES A L'EAU »)

L'objectif du projet WRC est de **faire prendre conscience aux collectivités que tout aménagement urbain peut prendre en compte la problématique de l'infiltration dès sa conception et qu'il existe toute une panoplie de solutions** à utiliser suivant les paramètres du projet. La gestion des eaux pluviales, est très transversale. Ce projet a donné lieu à une publication « verdir le bitume » <https://waterresilientcities.fr/>. Les partenaires français de ce projet sont les **communes de Condette et Wimereux, le Symsageb et Boulogne Développement**. Concernant les actions de sensibilisation, toutes les communes de la CAB et du Pays Boulonnais sont conviées.

Journée d'Échanges : Gestion alternative et durable des eaux pluviales

À Wimereux, le 10 octobre 2019, le SYMSAGEB a organisé la **Journée d'Échanges sur la gestion alternative et durable des eaux pluviales**. Les objectifs stratégiques du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) du Boulonnais visent, tous deux, à réaliser des actions de sensibilisation.

Cet événement avait pour **principal objectif de donner bon nombre d'éléments de compréhension aux élus de notre territoire en matière de gestion des eaux de pluie**. Étaient également conviés à participer à cette journée : **directions de service eau et assainissement, techniciens, aménageurs, architectes, gestionnaires d'espaces...** Les interventions effectuées ont ainsi pu **mettre en lumière la faisabilité et l'intérêt des techniques alternatives (TA)**. Une présentation générale des techniques existantes, des exemples de projets, les coûts générés (investissement et entretien), ainsi que les aides financières apportées, constituent les thèmes majeurs ayant été abordés au cours de cette journée. Au cours des moments d'échanges, les prises de positions entre les acteurs privés et publics ont soulevé de nombreuses problématiques auxquelles sont confrontés les différents acteurs. L'expertise de chacun a ainsi pu enrichir les débats.



PAPI DU BOULONNAIS (2019 – 2024)

En lien avec le programme et décliné en fonction des axes définis dans le document final, les actions suivantes ont été mises en place en 2019 :

- Axe 0 Action 1 => Organisation du **1er COTECH et COPIL** de mise en œuvre du PAPI
- Axe 0 Action 3 => **Etude réalisée sur la compétence GEMAPI**
- Axe 1 Action 4 => Préparation **pose repères de crue** => site internet, appel à contributions qui sera lancé en début d'année 2020
- Axe 1 Action 5 => Mise à jour **Photothèque Inondations**
- Axe 2 => Toutes les stations sont installées et fonctionnelles, la campagne hivernale est en cours et se terminera début février 2020
- Axe 3 Action 1 => **Accompagnement des communes à réaliser leurs PCS** (il ne reste plus que 3 communes non dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) obligatoire : Audresselles, Bournonville et Tardinghen)
- Axe 3 Action 3 => Préparation de la prestation qui sera **réalisée en 2020 (Exercice de gestion de crise inondation sur une commune de la Liane et du Wimereux)**
- Axe 4 Action 1 => **Achèvement des PPRI** (remarques du SYMSAGEB aux différentes étapes de l'élaboration du document)

- Axe 4 Action 3 => Sollicitation des communes et intercommunalités soit par obligation (via CLE) ou pour conseils
- Axe 6 Action 1 => Préparation de la mission de la SAFER pour les négociations foncières avec les propriétaires/exploitants des terrains sur lesquels les Ouvrages de Ralentissement Dynamiques sont prévus / échanges avec la Chambre d'Agriculture sur stratégie et projet de protocole foncier
- Axe 6 Action 2 et 6 : **Élaboration d'une stratégie d'intervention nécessitant une mission d'AMO qui réalisera la mission études préliminaires sur deux sites potentiels** avant validation en comité de pilotage, en présence des élus des communes concernées, Chambre d'agriculture, exploitants et propriétaires ; travail pour affiner le pré-programme issu de l'étude PROLOG
- Axe 6 : **Maintenance et entretien des ORD existants réalisés par Véolia**
- Axe 7: PMCO a réalisé les études prévues en matière de Prévention Inondation sur la partie littorale

Les inondations du 4 et 5 novembre 2019 ont demandé un travail considérable de recensement, visites de terrain sur les sites impactés. Des améliorations en matière de coordination entre les acteurs sont en cours (SYMSAGEB/CAB/Région/SPC/MétéoFrance), une réunion est prévue en sous-préfecture le 10 février 2020 sur ce sujet.

En 2020, il est notamment prévu dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI de :

- Organiser un **exercice de crise sur le territoire pour améliorer la coordination entre acteurs lors d'un épisode de crue** ;
- **Sensibiliser les différents publics** (élus, services urbanisme, scolaires, entreprises, habitants...) sur le risque inondation ;
- Poser les premiers repères de crue sur la Liane, le Wimereux, la Slack et leurs affluents ;
- Démarrer les études concernant les 5 ouvrages de ralentissement dynamique pour réduire les inondations sur les secteurs vulnérables...

Difficultés rencontrées Objectif 7

- Difficulté à déterminer les compétences de chacun et un chef de file concernant cette thématique.
- Nécessité de recenser toutes les mesures d'adaptation préconisées dans les documents stratégiques du territoire afin de coordonner des mises en œuvre opérationnelles et pertinentes

Solutions proposées Objectif 7

- Mettre en place une gouvernance transversale sur l'adaptation aux changements climatiques et mettre en place un porté à connaissance synthétique à destination des décideurs, aménageurs, et des habitants.

DOMAINE D'INTERVENTION LA QUALITE DE L'AIR

Objectif 8 : Mieux intégrer la qualité de l'air






Actions menées

ATMO – DIAGNOSTIC ET STRATEGIE AIR DU PAYS BOULONNAIS (CF ANNEXE 4)

Dans le cadre de l'adhésion des 3 EPCI à l'ATMO, 2019 a été consacré à la réalisation des études pour accompagner l'élaboration du projet de PCAET 2020-2025 par la réalisation :

- Des diagnostics Air des 3 intercommunalités afin de dégager les enjeux
- Des stratégies Air par intercommunalité

Diagnostic et enjeux Air du Pays Boulonnais

Secteurs d'activités	Principaux polluants	Origines	Axes de progrès
 Agriculture	1 ^{er} sur le NH ₃ 3 ^{ème} sur les PM10	<ul style="list-style-type: none"> > Epandage d'engrais > Déjections animales > Ecoouage > Combustion de carburant 	<ul style="list-style-type: none"> > Réduction de l'utilisation d'engrais azoté > Sensibilisation sur les méthodes d'épandage > Rappel de l'interdiction du brûlage des déchets verts
 Industrie	1 ^{er} sur les PM10 2 nd sur les NOx et PM2.5 3 ^{ème} sur les COVnM et SO ₂	<ul style="list-style-type: none"> > Combustion des matières 1^{ères} > Procédés industriels > Utilisation de solvants 	<ul style="list-style-type: none"> > Amélioration des technologies de combustion et des procédés industriels > Système d'épuration/filtration des fumées > Utilisation des meilleurs techniques disponibles⁷
 Transports Routiers	1 ^{er} sur les NOx 3 ^{ème} sur les PM2.5 et PM10	<ul style="list-style-type: none"> > Combustion de carburants > Abrasion > Remise en suspension > Véhicules personnels (majorité) 	<ul style="list-style-type: none"> > Réduction du nombre de véhicules > Faciliter le recours aux modes de transport alternatifs > Amélioration technologique > Renouvellement du parc
 Résidentiel	1 ^{er} sur les PM2.5 2 ^{ème} sur les PM10, COVnM et SO ₂ 3 ^{ème} sur les NOx	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation du chauffage > Combustion de biomasse, gaz et fioul > Utilisation de solvants 	<ul style="list-style-type: none"> > Maîtrise et utilisation rationnelle de l'énergie > Renouvellement des appareils de chauffage > Sensibilisation des habitants > Réduction de l'utilisation des solvants
 Tertiaire	1 ^{er} sur le SO ₂	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation du chauffage > Combustion de fioul 	<ul style="list-style-type: none"> > Amélioration des techniques de combustion > Maîtrise et utilisation rationnelle de l'énergie > Sensibilisation des entreprises

De manière générale, la **baisse des émissions de polluants** passe avant tout par la **diminution des consommations d'énergie globale** sur l'ensemble des secteurs d'activité.

Stratégie Air CAB

Le secteur **résidentiel** est le premier émetteur sur les particules PM10 et PM2.5 ainsi que sur le dioxyde de soufre et le second sur les COVnM à échelle de la CA du Boulonnais. Le **renouvellement des appareils de chauffage** les plus émissifs consommant du bois, pourrait constituer une action importante en termes de gains d'émissions. Cette dernière peut être renforcée via la **sensibilisation des habitants sur les techniques d'allumage et d'entretien des appareils de chauffage**. La **rénovation énergétique et la maîtrise de l'énergie** peuvent contribuer elles aussi à une diminution des consommations d'énergie et donc des émissions de polluants. Enfin, **l'utilisation rationnelle des produits solvants** tels que les colles ou les peintures permettrait de réduire de façon importante les émissions de COVnM du secteur résidentiel.

La diminution du **nombre de véhicules en circulation** constitue un **levier d'action essentiel** à la baisse des émissions du secteur des **transports routiers qui est le premier émetteur de NOx du territoire**. En effet, cette action permet de réduire non seulement les émissions liées à la combustion de carburant, mais aussi

de diminuer les impacts liés à l'usure et à la remise en suspension de particules. **L'amélioration technologique et le renouvellement du parc** peuvent, quant à eux, **faire diminuer les consommations de carburants** responsables de la totalité des émissions de NOx du transport et d'une partie des émissions de particules.

Les **activités maritimes** du port de Boulogne-sur-Mer, et en particulier la combustion de carburant des navires, sont à l'origine d'un tiers des émissions d'oxydes d'azote de ce secteur. La baisse des émissions passe avant tout par la réduction des émissions de polluants liées à **l'activité du port**. **L'électrification des navires**, lorsqu'ils sont à quai, peut constituer un axe de réflexion.

Enfin, **l'industrie** qui est le 3^{ème} émetteur du territoire sur les particules PM10 et PM2.5, le SO₂ et les COVnM via notamment la combustion d'énergie et l'utilisation de solvants, a aussi un rôle important à jouer dans la réduction des émissions. La **sensibilisation des industriels sur l'utilisation des solvants** associée à l'utilisation des **meilleures techniques disponibles** constituent un levier d'action sur ce secteur.

Stratégie Air CCDS

Le secteur **résidentiel** est le premier émetteur sur les **particules PM2.5 et PM10** ainsi que le **SO₂** et le second sur le **COVnM**. Le **renouvellement des appareils de chauffage** les plus émissifs consommant du bois, pourrait constituer une action importante en termes de gains en émissions. Cette dernière peut être renforcée via la **sensibilisation des habitants sur les techniques d'allumage et d'entretien des appareils de chauffage**.

La **rénovation énergétique et la maîtrise de l'énergie** peuvent contribuer elles aussi à une diminution des consommations d'énergie et donc des émissions de polluants.

Enfin, **l'utilisation rationnelle des produits solvants** tels que les colles ou les peintures permettrait de réduire de façon importante les émissions de COVnM du secteur résidentiel.

L'agriculture contribue à la quasi-totalité des émissions **d'ammoniac** sur le territoire de la CC de Desvres Samer liées notamment à **l'épandage d'engrais** sur les cultures et les **déjections animales**. La **sensibilisation des agriculteurs sur les différentes techniques d'épandage** ainsi que la **mise en place de laveur d'air** dans les bâtiments d'élevage constituent des leviers d'actions pouvant être envisagés.

Enfin, la baisse des émissions des **transports routiers** passe avant tout par **diminution du nombre de véhicules en circulation** qui agira non seulement sur les émissions d'oxydes d'azote mais aussi sur les particules via la réduction de l'abrasion et de la remise en suspension. **L'amélioration technologique et le renouvellement du parc** peuvent, quant à eux, **faire diminuer les consommations de carburants** responsables de la totalité des émissions de NOx et d'une partie des émissions de particules. De plus, **l'amélioration des offres de transports en commun et le report modal** vers des modes de transports doux (vélo, marche) pour les trajets de moins de 2 km permettraient de réduire les émissions de ce secteur.

Stratégie Air CCT2C

Le secteur industriel est le premier émetteur du territoire de la CC de la Terre des 2 Caps sur les **oxydes d'azote** et les **particules PM10 et PM2.5** liées à l'exploitation des carrières et la combustion d'énergie. **L'amélioration des techniques de combustion** associée à l'utilisation des **meilleures techniques disponibles** constituent un levier d'action sur ce secteur.

La diminution du **nombre de véhicules en circulation** constitue un **levier d'action essentiel** à la baisse des émissions du secteur des **transports routiers qui est le second émetteur de NOx du territoire**. En effet, cette action permet de réduire non seulement les émissions liées à la combustion de carburant, mais aussi de diminuer les impacts liés à l'usure et à la remise en suspension de particules. **L'amélioration technologique et le renouvellement du parc** peuvent, quant à eux, **faire diminuer les consommations de**

carburants responsables de la totalité des émissions de NOx et d'une partie des émissions de particules des transports.

Enfin, **renouvellement des appareils de chauffage** les plus émissifs consommant du bois et du fioul, constitue une action importante en termes de gains en émissions. Cette dernière peut être renforcée par la **sensibilisation des habitants sur les techniques d'allumage et d'entretien des appareils de chauffage**.

La **rénovation énergétique et la maîtrise de l'énergie** peuvent contribuer elles aussi à une diminution des consommations d'énergie et donc des émissions de polluants.

LES CARRIERES DU BOULONNAIS, UNE PRISE EN COMPTE CONSTANTE DE LA QUALITE DE L'AIR

Dans les process d'exploitation des carrières et dans leurs fonctionnements, un certain nombre d'opérations sont menées pour améliorer la qualité de l'air à différents niveaux :

- **Afin de lutter contre la pollution thermique des véhicules :**
 - Une flotte de quelques **véhicules électriques** a été mise en place pour le fonctionnement interne ainsi que des bornes pour le raccordement des véhicules personnelles. Ceci est complété avec une possibilité pour les véhicules de fonction de bénéficier de **système hybride**.
 - **La logistique ferroviaire et fluviale sont également privilégiées.**
- **Dans le cadre de l'activité carrière :**
 - Les routes d'accès et de sortie empruntées par les camions sur le site sont en enrobé et arrosées
 - Les pistes de circulation des engins d'exploitation sont arrosées en permanence lors des périodes sèches
 - Dans une **démarche volontaire en partenariat avec l'ADEME, une étude EMCAIR (émission des poussières des carrières dans l'air) a permis de confirmer la non-nocivité des poussières émises.**
 - Afin de **gérer au mieux le périmètre de diffusion des poussières des rideaux "végétales" sont plantés en périphérie de la carrière (merlons et plantations)**
 - Concernant la qualité de l'air intérieur des garages, un **système de filtration des gaz d'échappement a été mis en place pour l'entretien mécanique des engins d'exploitation**
- **Concernant le projet de nouveau terminal ferroviaire qui sera opérationnel en septembre 2020**
 - **Remplacement des locomotives thermiques par des robots électriques**
 - Les chargements des wagons se feront dans un **bâtiment confiné avec un système d'aspiration des poussières.**
- **Concernant les retombées de poussières et dans le cadre du regroupement CIME des exploitants du bassin carrier**
 - Mise en place d'un **réseau de mesure des retombées de poussière, dans un premier temps par plaquette au sol puis désormais avec des jauges Owen. Les résultats sont analysés en laboratoire et permettent d'étudier les concentrations (les valeurs mesurées sont inférieures aux seuils). 4 campagnes sont réalisées chaque année.**
 - Depuis janvier 2020, **l'obligation de bâchage des camions** qui viennent chercher des matériaux a été étendue à tout granulat hormis les pierres et enrochements

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS DU DETROITS -GARANTIR LA QUALITE DE L'AIR ET DE L'EAU (CF. PAGE 78)

Rénovation du Slipway 2 – aire de carénage

Le Slipway 2 présentait de nombreux dysfonctionnements vis-à-vis de l'environnement. Notamment, avec des **opérations de carénage qui étaient source de pollution aquatique** (sable, peinture, eaux de lavage...) **mais aussi atmosphérique (envols de particules et aérosols)**. Une mise en conformité environnementale et de sécurité étaient donc nécessaires. Les travaux de mise en conformité visent notamment à mettre en place **des systèmes de récupération des sables de carénage et des particules de peinture** qui tombent sur le plancher et sur le radier. Les toiles anti-envols de particules et d'aérosols réduiront également les retombées au sein des bassins.

AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR DANS L'ESPACE AQUATIQUE D'HELICEA - CAB

Il s'agit de l'optimisation du traitement d'air de la halle des bassins piscine du complexe Héricéa pour des travaux programmés du 06/04 au 03/07/20. Cette opération a pour but d'améliorer le confort thermique des usagers, et d'apporter une amélioration du renouvellement d'air et permettant une amélioration de la qualité de l'air ambiant de cet espace, mais aussi de l'eau des bassins. **Un bon renouvellement d'air permet d'extraire les chloramines présentent dans l'eau** (action du chlore sur les matières organiques) et de ce fait d'en améliorer sa qualité. Techniquement, cette opération consiste sur **la centrale de traitement d'air existante d'une capacité de 55 000 m3/h, au remplacement de la roue de récupération d'énergie par des batteries de récupération permettant d'augmenter les débits et le rendement énergétique.** Des axes d'amélioration sont aussi prévus sur le réseau aéraulique existant de manière à optimiser la diffusion d'air sur la halle bassins.

Difficultés rencontrées Objectif 8

- Mobilisation des collectivités autour de cette thématique en tant que telle
- Initier un réflexe « air » dans les politiques menées quand cela est pertinent.

Solutions proposées Objectif 8

- Accompagner les communes en termes d'ingénierie sur ces problématiques
- Articuler avec la démarche PCAET 2020-2025 sur l'ensemble des thématiques qui seront au service d'une amélioration de la qualité de l'air
- Communiquer spécifiquement sur le sujet

DOMAINE DE COOPERATION : LA BIODIVERSITE ET LE STOCKAGE DU CARBONE DANS LE SOL

Objectif 9 : Préserver les puits de carbone grâce à la qualité de nos espaces naturels, agricoles, littoraux et forestiers

Actions menées

LES INTERCOMMUNALITES RELANCENT LA DYNAMIQUE SUR LE ZEROPHYTO AVEC LES COMMUNES

La CCDS a sur son territoire des zones de captage avec des Opérations de Reconquête de Qualité de l'eau. **La démarche Zéro phyto des communes incluses dans ces périmètres fait partie des programmes d'actions de l'ORQUE** (Opération de reconquête de qualité de l'eau). Aussi, la CCDS a commencé sa démarche de sensibilisation pour l'engagement des communes dans la démarche zéro phyto par une réunion d'information auprès de ses communes-membres concernées par les zones de captages d'eau potable. **Cette réunion a été organisée le lundi 13 mai 2019 en présence de l'Agence de l'eau et de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, propriétaire du captage du Molinet pour les communes de Tingry, Samer, Doudeauville, Lacres, Longfossé, Courset** car elles figurent dans le périmètre rapproché du point de captage.

Le Pays Boulonnais en partenariat avec l'antenne littoral de l'Agence de l'eau Artois Picardie, a organisé une réunion **sur le périmètre de la CAB afin d'informer sur le nouveau programme financier (11eme programme d'intervention 2019-2024), le 9 mai 2019 à Wimille. L'enjeu est la réduction de l'utilisation de pesticides à des fins non agricoles au travers de la charte d'entretien des espaces publics.** 14 communes (élus et techniciens) sur les 22 ont participé à cette séance d'information et d'échanges. Les points marquants de la réunion :

- Demande de création d'une formation « zérophyto » à destination des services techniques communaux à l'échelle du Pays soit via
 - Le CNFPT mais avec une formation délivrée et organisée directement sur le territoire du Pays Boulonnais
 - Un prestataire de formation (liste à fournir par l'agence de l'eau), financement possible à 50% par l'agence de l'eau
- Intérêt de regroupement de communes pour étude et achat de matériel car cela permet de faire baisser les coûts
- Il serait également souhaitable de travailler sur les thématiques :
 - Récupération d'eau pour l'arrosage + économie d'eau (des aides financières de l'Agence de l'eau existent)
 - Gestion des déchets verts

La CCT2C lors de la conférence des maires du 18 septembre 2019, a permis à l'Agence de l'eau de présenter le nouveau programme.

De plus, l'association d'insertion Rivages Propres assure l'entretien des espaces publics en zérophyto sur les villes de Boulogne sur mer, Saint Leonard, Outreau, Condette et Saint Martin.

Chiffres clés : A la suite de ces réunions, 4 communes ont signé une nouvelle charte : Baincthun, Saint Etienne au Mont, Desvres et Doudeauville.

LES COMMUNES DU PAYS BOULONNAIS ENGAGÉES DANS LE ZÉROPHYTO AU TRAVERS DE DIFFÉRENTES DÉMARCHES

Type d'engagement	EPCI		Communes
CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS (AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE)	CAB	1	La Capelle
		2	Conteville
		3	Le Portel
		4	Pittefaux
		5	Wimereux
		6	Wimille
		7	Baincthun
		8	Saint Etienne au Mont
	CCDS	9	Desvres
		10	Belle et Houlefort
	CCT2C	11	Doudeauville
		12	Audinghen
		13	Ferques
		14	Beuvrequen
		15	Bazinghen
CONTRAT ENTRETIEN AVEC L'ASSOCIATION RIVAGES PROPRES (Association d'insertion qui pratique exclusivement l'entretien des espaces verts en zérophyto)	CAB	16	Saint Léonard
		17	Saint Martin
		18	Outreau
		19	Boulogne sur mer
		20	Condette
PROGRAMME ORQUE OPERATION DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU (le zérophyto est un indicateur de la démarche)	CCDS	21	Tingry
		22	Samer
		23	Lacres
		24	Longfossé
		25	Courset
ENTRETIEN DES 9 ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES : (cahier des charges zérophyto) LANDACRES, LA TRESORERIE, LA LIANE, L'INQUETRIE, LES GARENNES, GAROMANCHE, RESURGAT 2 ET 3, GARE NEUFCHATEL, MONT JOIE	CAB	26	Boulogne sur mer
		27	Outreau
		28	Saint Léonard
		29	Saint Martin
		30	Isques
		31	Hesdin l'abbé
		32	Baincthun
		33	Wimille
		34	Wimereux
ENTRETIEN DES ZONES INTERCOMMUNALES réalisé en zérophyto par des agents intercommunaux ou par l'association Association Amélioration Environnement Pays de Marquise (AAEPM)	CCT2C	35	CAPOOLCO
		36	SAJE
		37	Office de tourisme
ENTRETIEN COMMUNAL EN ZÉROPHYTO Engagées dans le Zéro phytosanitaire dans leurs espaces verts, sans avoir signé la charte	CCT2C	38	Ambleteuse
		39	Leubringhen
		40	Marquise
		41	Réty
		42	Saint Inglevert
		43	Wacquinghen
		44	Wierre Effroy
		45	Wissant

Concernant ces 7 dernières communes, elles se sont engagées dans un programme de gestion différenciée sur plus des ¾ de leur territoire, voire 100%. La problématique principale restant l'entretien des cimetières et des stades de football dont une dérogation existe toujours dans l'ancienne charte de l'agence de l'eau.

LES SITES « NATURA 2000 »

Deux contrats Natura 2000 portés par la CAB permettent de mener des actions en faveur de la conservation ou de la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. À ce titre, chaque année une association d'insertion intervient pour le ramassage des déchets non organiques des laisses de mer au niveau du Cap d'Alprech, des dunes d'Ecault, du Mont Saint Frioux, de la Pointe aux oies et des dunes de Slack. En parallèle, les intervenants mènent également une action de sensibilisation à destination de groupes d'adultes et/ou d'enfants sur la problématique des déchets, du recyclage et du respect de l'environnement.

Chiffres clés : 2 campagnes d'intervention sur un linéaire de 11 km de plages.

SENSIBILISATION DES PUBLICS SCOLAIRES

Six projets longs de sensibilisation des publics scolaires sur un thème spécifique ont été menés en 2019 dans les écoles des communes de la CAB :

- « **La haie et la Nature en Ville** » : les élèves du cycle 3 des écoles du territoire plantent une haie dans leur cour d'école et participent ainsi à la Trame Verte. Après les écoles d'Outreau (Paul Bert et Edouard Vaillant), d'Ecault, du Portel, d'Hesdigneul les Boulogne, d'Isques, de Condette et de Boulogne-sur-Mer (Arago), en 2018-2019, ce sont les écoles de Boulogne-sur-Mer (Femeland, Cary Sauvage et Leuliette Eurvin) et de La Capelle les Boulogne qui ont participé à l'opération.

- « **Mon usine se met au vert** » : les élèves des cycles 2 et 3 des communes d'Hesdin l'Abbé, d'Isques et de Baincthun sont sensibilisés depuis 2016 à la gestion différenciée du parc d'activités de Landacres. Ensuite, ce projet s'est ouvert à d'autres communes de la CAB.

- « **Aire Marine Educative** » (AME) : Suite au travail mené par les élèves en 2018-2019, les CM2 de l'école Louis Pasteur de Wimereux ont maintenu leur labellisation AME sur la Pointe aux Oies, et les CM2 de l'école d'Ecault à Saint Etienne au Mont ont obtenu le label AME pour la plage et les dunes d'Ecault.

- « **Une carrière au naturel** » : les trois classes de l'école de Dannes (du CP au CM2) ont participé tout au long de l'année à un suivi naturaliste les Carrières de Dannes-Camiers. Après une première approche en classe et 3 sorties sur le terrain, les élèves ont fait aboutir leur travail en mettant en place une BD autour de l'importance de préserver les insectes pollinisateurs.

- « **J'aime ma plage** » : Un projet mené par la Fondation Auchan, et qui a réuni plusieurs partenaires (Rivages Propres, Eden 62, Nature Libre, Nausicaa). Quatre écoles (3 à Boulogne et 1 à Wimereux), ainsi qu'un Institut Medico-Educatif (IME), ont été sensibilisés à la laisse de mer. Les élèves ont tout d'abord eu une première sensibilisation en classe, puis ils ont participé à un ramassage des déchets sur la plage de la Slack. Avec une partie des déchets récoltés, ils ont fabriqué un « totem » qui a été exposé dans la galerie marchande d'Auchan pendant les vacances de la Toussaint. Ils ont ensuite poursuivi ce projet avec soit une visite du centre de tri et/ou du centre d'enfouissement, soit une animation complémentaire à Nausicaa.

• - « **Il était une fois... la nature** » dans le cadre de l'Été dans l'Agglo, depuis plusieurs années déjà, nous profitons de la période estivale pour sensibiliser les plus jeunes à l'environnement qui les entoure. Cet été encore, les 3-6 ans ont pu participer à une animation qui allie découverte de la nature par le sensoriel et l'imaginaire, avec une initiation au « Land'art ».

Chiffres clés : 966 élèves sensibilisés en 2019.

CONCOURS VIDEO « DES CLIPS ET DES CLAPS »

Chaque année, la Communauté d'agglomération du Boulonnais organise, en partenariat avec la Société d'Exploitation du Centre National de la Mer Nausicaa et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, un jeu concours dans le cadre de l'événement « Clip et Clap pour la mer. Ce concours permet à chacun, en individuel ou par groupe, de proposer **un clip vidéo de moins de 2 minutes véhiculant des initiatives ou messages positifs pour la préservation de l'environnement marin. L'édition 2019 a permis récompenser de nombreux participants sur le plateau TV de Nausicaa le vendredi 7 juin 2019 à l'occasion de la journée mondiale de l'océan.**

Chiffres clés : 27 vidéos « groupe » et 12 vidéos « individuel » reçues.

OPERATION ADOPTE UN ARBRE – VILLE DE BOULOGNE SUR MER

La pédagogie et la sensibilisation, c'est la philosophie du dispositif « **Adopte un arbre** » qui va permettre de végétaliser l'espace public. « Faire de la ville, un espace partagé, c'est aussi la meilleure façon de le protéger ». Des Boulonnais volontaires, ambassadeurs de la ville verte, pourront donc ensemercer au pied d'un arbre qu'ils auront « adopté ». Le service des Parcs et Jardins, après avoir préparé l'espace choisi, fournira à chacun un petit sachet de graines accompagné d'une charte d'entretien et de conseils pratiques.

CHARTRE D'ENTRETIEN

Je signe cette charte, car j'entretiens un pied d'arbre, les pieds de façade de mon bâtiment ou de ma maison.

Je choisis ainsi d'embellir et de préserver mon environnement, de favoriser la biodiversité et de contribuer à la convivialité de mon quartier.

COMMENT ?

JE PARTAGE, DÉCOUVRE ET FAIS DÉCOUVRIR

- Par des règles élaborées collectivement et en acceptant que les cultures ne soient pas vouées à des buts lucratifs.
- En les laissant libres de cueillettes pour tous
- En transmettant mes savoirs sur les végétaux et les techniques d'entretien.
- Par l'ouverture et l'implication dans la vie de mon quartier.
- En ne cultivant pas des plantes hallucinogènes, invasives ou urticantes.

JE VEILLE À NE PAS GÂCHER LES RESSOURCES EN EAU

- Grâce à l'arrosage raisonné au pied plutôt que par aspersion.
- Par l'emploi des paillages.

JE RESPECTE LE SOL

- En n'utilisant aucun pesticide ou engrais chimique.
- En ne piétinant pas la terre lorsqu'elle est humide.

JE LIMITE LES CONTRAINTES POUR LES VOISINS ET LES AUTRES USAGERS

- En n'utilisant pas d'outil mécanique pour l'entretien de l'espace.
- En nettoyant l'espace confié et ses abords.
- En taillant les végétaux s'ils gênent le passage ou la vue.
- En choisissant des végétaux non allergènes, non toxiques.

JE PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ ET LE PAYSAGE

- Grâce à des plantes indigènes, fleuries pour l'esthétique
- Et pour développer la présence de butineurs.
- Par l'emploi de plantes adaptées au climat et au sol.

La Ville de Boulogne-sur-Mer s'engage et soutient l'ensemble des habitants qui signent cette charte par la mise à disposition et l'aménagement d'un espace dédié et des conseils pratiques.*

*Je, soussigné (e)/
nous, soussigné(es)*

atteste / attestons avoir pris connaissance de la charte de rues et consens/ consentons à appliquer les conseils qui y sont énoncés.

Date

Signature

* La responsabilité de la collectivité ne pourra être engagée en cas de destruction accidentelle, d'intervention ou de réflexion sur les trottoirs ou de la voirie.



ZERO DECHET ET ZEROPHYTO DANS LES CIMETIERES DE LA COMMUNE DE BOULOGNE SUR MER

Dans les cimetières, un tri rigoureux des déchets verts a été mis en place autour de la philosophie du zéro déchet. Les bulbes sont ainsi recyclés tout comme le terreau. **Avec l'arrêt de l'utilisation des produits chimiques, de nouvelles solutions sont mises en place.** Les allées en gravier sont supprimées et laissent progressivement place à des allées composées d'un gazon spécifique qui nécessite peu d'entretien, ne produit pas de déchets et facilite l'accès des visiteurs, notamment des personnes à mobilité réduite.

CONDETTE : CONSTRUCTION D'UN CRAPAUDUC

Il s'agit de la réalisation du « passage pour batraciens ». Attendu depuis longtemps, il **devrait stopper la diminution de la population de grenouilles, crapauds, tritons, et autres salamandres, qui se fait écraser chaque hiver en traversant la route pour aller se reproduire dans la mare originelle.** Ces travaux, très symboliques de la politique communale de protection de la biodiversité devraient ainsi mettre fin au dispositif de bâches, devenu très lourd à gérer, mis en place chaque année le long de la D113 E.



PROJET INTERREG NEW C LAND

Le projet Interreg France-Wallonie-FlandresNew-C-Land (2018-2022) contribue au développement de l'économie biosourcée et encourage la production durable de biomasse végétale utilisée en énergie et matières aux (www.newcland.eu). Le projet a reçu le soutien du FEDER pour identifier des sites abandonnés, sous-utilisés, souvent négligés et parfois pollués. Il vise à stimuler la bio-économie sur les 3 territoires en développant sur des surfaces marginales des cultures non alimentaires de biomasses pour être utilisées localement.

New-C-Land a pour objectifs d' :

- identifier les terres marginales dans les Hauts-de-France,
- identifier les utilisateurs de la biomasse afin d'encourager le développement de chaînes de valeur industrielles,
- apporter un outil cartographique et d'aide à la décision

Plus d'info sur www.newcland.eu. **Fin du programme en juin 2022 – objectifs : initiés de 10 projets sur les 3 régions et 200 suivis en 4 ans**

Pour le Pays Boulonnais, et à la suite d'un échange avec le professeur Brice LOUVEL, nous réfléchissons à la manière de nous intégrer dans ce programme ceci afin :

- **d'identification des terrains potentiellement concernés** : dents creuses, friches polluées ou non, terrain inaccessibles, différents délaissés.....
- **de mettre en place une cartographie** sur des sites dont on ne se sait pas quoi faire?. Couche SIG spécifique pour identifier les sites potentiels

- **de bénéficier de conseils gratuits et de données scientifiques pour mettre en place des projets publics ou privés**
- **de développer, initier des projets et des filières cohérentes par rapport aux enjeux du territoire :** développement d'EnR, production bois énergie, biomatériaux de construction,

Ce projet présente **un intérêt et un enjeu pour la production de matériaux biosourcés autres qu'alimentaire sur le territoire.**

Difficultés rencontrées Objectif 9

- Difficulté des communes à s'engager dans la charte d'entretien des espaces publics malgré la réglementation – pratiques segmentée par espaces – faire remonter et descendre les informations
- Les moyens techniques, financiers et humains à mettre en œuvre sur le zérophyto
- Freins culturels et de pratiques sur le sujet

Solutions proposées Objectif 9

- Identifier les freins pour l'engagement global vers le zérophyto
- Renforcer la dynamique par l'implication des EPCI auprès des communes
- Mise en œuvre du PCAET 2020-2025 sur les actions suivantes :
 - Favoriser l'implantation de haies bocagères
 - Préserver et valoriser les trames bleues
 - Réduire l'empreinte lumineuse pour une meilleure prise en compte des trames noires
 - Promouvoir et accompagner la gestion différenciée dans les espaces verts des collectivités
 - Créer de nouveaux espaces de nature en centres villes et centres bourgs

DOMAINE DE COOPERATION URBANISME DURABLE

Objectif 10 : Favoriser un urbanisme durable

Actions menées



DES PAVES FABRIQUES A PARTIR DE COQUILLES SAINT-JACQUES POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLACE

La coquille Saint-Jacques est un produit d'exception très consommé en fin d'année. En plus d'être un mets très raffiné, **elle peut s'avérer être un matériau très intéressant pour l'industrie des travaux publics. Cette gestion intelligente des déchets recyclé a très vite intéressé la ville de WIMEREUX, qui a fait le pari de l'intégrer dans son projet de réhabilitation de l'avenue FOCH.**

1- UN PAVE À DÉCHETS COQUILLÉS C'EST QUOI ?

C'est à l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Caen qu'a été mis au point l'éco pavé drainant, fabriqué à partir d'éclats de coquillages. **Développés à partir de 2011**, les premiers pavés baptisés **VECOP ont vu le jour en 2015**. Ce dernier est un matériau écologique qui remplace une partie des granulats par des éclats de coquilles Saint-Jacques (30 %). Ainsi, ce béton permet la fabrication de pavés absorbants, évitant la stagnation d'eau en surface et permettant l'évacuation des eaux pluviales en pénétrant sous les pavés.

2- UNE FILIÈRE COURTE POUR DU «MADE IN» HAUTS-DE-FRANCE

En effet, **Wimereux est la première ville à utiliser ce procédé à grande échelle**. Une évidence pour la Commune, puisque c'est dans la «BASSURELLE», zone de pêche située entre Dieppe et Boulogne-sur mer, que l'on pêche ces fameuses coquilles. C'est **la société ALKERN** (spécialisée dans la fabrication de bloc béton et de produits en béton) qui a acheté le brevet et qui commercialise **pour la première fois et à Wimereux les VECOP**. Ainsi, c'est toute une économie locale qui se crée autour de ce pavé, privilégiant des filières courtes et s'inscrivant dans une démarche de développement durable puisque l'usage de cette ressource permet également de lutter contre l'excès de déchets. Pêche, consommation, inertage, broyagetout se passe dans notre belle région !

3- COMMENT EST FABRIQUE CE PAVE ?

Le principe de fabrication est simple :

- **les coquilles vides sont stockées sur le site de Capécure** afin de sécher naturellement, dans le but d'éliminer toutes les traces de matières organiques. Elles sont ensuite **concassées et réduites en poudre pour être intégrées aux autres composants pour la fabrication**.
- **Sur le site de fabrication, à 2 heures de Wimereux, dans les locaux d'ALKERN**, une presse vibrante donne forme aux milliers de pavés commandés pour la place FOCH. Après le séchage, le contrôle qualité et le conditionnement, les pavés seront acheminés pour la mise en place par l'entreprise Colas sur la période avril/mai.

Étude de cas

Place Foch, Wimereux

PROBLÉMATIQUE

Wimereux est une station balnéaire qui attire de nombreux touristes pendant la saison estivale, ce qui provoque de nombreux embouteillages sur les routes locales et un manque de places de parking. De plus, le sable pénètre dans le réseau d'égout, ce qui l'obstrue. Pendant les périodes de fortes pluies, ces égouts sont incapables de traiter le volume des eaux pluviales, ce qui entraîne des inondations locales dans le centre-ville. Les déchets des rues sont ensuite rejetés dans la mer qui, comme les plages, s'en trouve polluée. L'avenue et la place Foch étaient en très mauvais état, avec des surfaces endommagées et donnaient une mauvaise image. Une rénovation s'imposait pour rendre l'espace public plus accueillant et plus praticable par les visiteurs, tout en résolvant les problèmes d'inondation.

SOLUTION

La solution consistait à rendre l'aire de stationnement de la place Foch résiliente à l'eau. Elle est située dans une partie basse de la ville, de sorte qu'elle fera office de tampon, non seulement pour l'eau de pluie qui y tombe, mais aussi pour l'eau de pluie des zones voisines. En capturant, filtrant et drainant cette eau, la qualité de l'eau de mer sera améliorée.



Avant le début des travaux



Conception proposée

La nouvelle place est pourvue d'une chaussée perméable et toute l'avenue a été réaménagée avec des pistes cyclables et des noues, offrant ainsi des solutions de drainage plus durables dans le centre-ville. Sous le parking se trouve un bassin souterrain innovant où l'eau peut être stockée et filtrée. Dans ce bassin, des arches de 1,90 m de haut permettent d'effectuer l'entretien et de vider le sable du système.

AVANTAGES

En plus de résoudre les soucis d'inondation et les problèmes de qualité de l'eau, le projet a créé un environnement urbain de haute qualité avec des plantations, du mobilier urbain durable, ainsi que de nouvelles liaisons douces pour la marche et le vélo. Cette approche réduit la vulnérabilité des personnes aux accidents de la route grâce à un plus grand espace alloué à la piste cyclable. L'augmentation du nombre de places de stationnement dans l'avenue et sur la place réaménagée a permis de réduire le nombre de stationnement sur les trottoirs et de faire des économies sur les coûts de réparation des trottoirs endommagés.



Pendant les travaux

Trouvaux terminés



LES PLANS LOCAUX D'URBANISME DU TERRITOIRE

La CCDS dispose d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé depuis le 14 novembre 2019.

Son PADD avait été arrêté en avril 2017. Ses trois axes principaux sont les suivants :

- Prôner une gestion spatiale de qualité paysagère, à haute qualité environnementale pour le développement durable du territoire,
- Adapter le développement du territoire pour un meilleur cadre de vie assurant un équilibre de la pyramide des âges et des aménagements,
- Affirmer l'activité agricole comme composante économique majeure garante de l'environnement et des paysages

Le PLUi de la Communauté de Communes de Desvres-Samer confronté à ses particularismes (patrimoine paysager, ZNIEFF, zones humides, zone très rurale, etc.) a su de manière volontariste intégrer l'environnement voulu par la réglementation et la diversité à son projet en l'adaptant aux spécificités des espaces de son territoire. Le PLUi proposé est en adéquation avec les enjeux exprimés par la CCDS, la déclinaison en axes et objectifs est réaliste et respectent les contraintes exprimées par les documents de planification supérieurs. Les choix retenus étant pertinents et en adéquation avec la volonté exprimée des élus.

Révision du PLUI de la CCT2C

17 décembre 2017 : Prescription de l'élaboration du PLUi

11 avril 2018 : débat sur les orientations générales du PADD en Conseil communautaire, puis dans les conseils municipaux

21 novembre 2018 : Conseil Communautaire arrêt de projet PLUi et bilan de la concertation.

Puis ouverture d'une période de consultation (3 mois) :

- Les 21 communes.
- Les Personnes Publiques Associées (Préfet, Région, Parc Naturel des Caps & Marais d'Opale, communes limitrophes...).

15 avril 2019 : avis favorable rendu par la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers.

24 avril 2019 : formulé par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Hauts de France

30 avril 2019 : Conseil Communautaire, second vote de l'arrêt de projet du PLUi

16 mai 2019 : avis favorable assorti de réserves rendu par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites sur les classements en Espace Boisé Classé

27 mai – 28 juin 2019 : Enquête publique.

9 octobre 2019 : présentation en conférence intercommunale des résultats de l'enquête publique.

4 décembre 2019 : Approbation du PLUi.

Les points forts du PLUI

- L'affirmation de la maîtrise de la consommation d'espace partage l'esprit du SCOT et du PADD - Compatibilité avec le SCOT : reprise du mode de développement de l'armature territoriale, des objectifs de renouvellement urbain, compatibilité de la densité des extensions foncières, objectif de logements sociaux et compatibilité avec les OAP.
- Prise en compte du PADD, densification des secteurs d'habitations à travers la déclinaison des OAP - Prise en compte de l'activité agricole principalement dans le secteur arrière littoral et le secteur monts et vallons - L'information du public concernant cette enquête publique a été correcte, le nombre d'observations en témoigne
- Le volet environnemental a bien été pris en compte - Les bonnes relations des acteurs du bassin carrier et les instances de la CCT2C sont un atout pour ce projet de PLUI car ce secteur joue un rôle central

Le PLUI présente une vision globale d'aménagement du territoire conforme au SCOT et raisonnée de l'urbanisme en préservant le cadre de vie des habitants, le patrimoine, les milieux naturels très importants sur ce territoire, la biodiversité et en gardant une part encore conséquente à l'activité agricole.

A l'avenir la CCT2C s'attachera à mettre l'accent

- sur les déplacements doux
- sur la lutte contre la spéculation foncière
- sur la concertation avec les élus municipaux

Les sites en requalification sur le territoire :

- **Résurgat 1** - Sur la commune d'Outreau, opération dite *Liane Amont*. Cela concerne une opération en cours d'une friche d'activités économiques pour une superficie d'environ 11 hectares et sous DUP. **Les opérations de démolitions se sont terminées en 2019. La définition d'un nouveau projet d'aménagement est en cours.**
- **Friche dite « Butel et Saisons »** sur la commune d'Isques : Ancienne friche industrielle (*Atelier de rectification du Pas de Calais*) d'une superficie d'environ 1.6 hectares. Cet espace est classée

rouge du PPRI car immédiatement en contact avec le fleuve Liane. **Les modalités d'acquisition sont terminées avec l'EPF et la démolition des bâtiments est en cours. Cette zone sera laissée à une reconquête de la nature et servira de zone d'expansion des crues de la Liane.**

- **Inauguration du pôle déchet (ancienne friche industrielle) – Desvres.** Depuis le 16 septembre 2019, la Communauté de Communes a ouvert un **Pôle technique et déchets dans les anciens locaux de l'usine SA Desvres**. Ce site regroupera les services techniques, le service collecte des déchets, et la future déchetterie des particuliers. Usage raisonné, **gain financier par recyclage de la friche et du bâtiment (moins cher qu'une déchetterie neuve, amélioration du fonctionnement dans la mesure où tout est regroupé, économie de foncier)**. Ce projet génère des économies d'échelle non négligeables.
- **Friche de la cimenterie – Desvres.** Fin 2019, les silos ont été détruits, permettant l'emprise totale nécessaire par le centre aqua récréatif prévu. Ce projet particulièrement innovant intègre aussi un réseau de chaleur avec l'implantation industrielle limitrophe d'Arcelor Mittal.
- **Friche commerciale – centre de Queques.** Une friche de commerce alimentaire bloque le développement du centre-bourg de Quesques depuis de nombreuses années. Suite à la convention d'Objectifs avec l'EPF, une convention opérationnelle a été conclue entre EPF et Commune de Quesques pour transformer ces bâtiments en logements locatifs, manquants sur la commune. La proximité aux services du centre (café-restaurant, mairie) est un plus pour argumenter auprès de l'Etat de la programmation de ces 4 logements sociaux.



- **Le pôle gare de Boulogne sur mer.** Il s'agit d'un projet toujours en réflexion pour l'aménagement d'un éco quartier. Avec le départ des salariés de Conté – Bic sur Samer et dont les locaux se situaient entre le SDIS et la gare, la réflexion s'élargit vers une reconversion beaucoup plus large. L'ensemble de ce secteur est désormais intégré dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) de Boulogne sur mer.
- **Les bas champs de Condette.** Lors du conseil de rivage du 27 juin 2019, le Conservatoire du Littoral a acquis les 12 hectares afin de faire émerger un projet de grande qualité environnementale avec les enjeux sur
 - La gestion des eaux pluviales
 - La préservation des paysages
 - La protection de la biodiversitéSans oublier la vocation agricole de cette surface avec un classement de zone agricole protégée (la première en son temps au Nord de Paris) et d'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Eden 62 et le Parc Naturel Régional sont des acteurs associés à la définition de la gestion de cet espace.

Chiffres clés : 7 sites en cours de requalification.

REGLEMENT DE PUBLICITE SUR LA CAB

Lors d'une délibération du **conseil communautaire de juin 2019**, la CAB s'est dotée d'un **règlement de publicité intercommunal permettant ainsi de préserver la qualité paysagère et patrimoniale** du territoire.

STRATEGIE D'ACCUEIL ET D'AMENAGEMENT SUR ET VERS LES SITES BALNEAIRES DU TERRITOIRE - CAB

Dans la lignée de l'orientation d'aménagement et de programmation littorale issue du PLUI de la CAB, l'intercommunalité porte une Etude de stratégie d'accueil et d'aménagement sur et vers les sites balnéaires du territoire puis déclinaison en un programme d'actions pluriannuel. Il s'agit d'une démarche partenariale avec les acteurs de l'aménagement (PNR, Département, DDTM, Eden 62, conservatoire du littoral...) et les communes. Les enjeux principaux sont de :

- **Protéger** : prendre en compte l'enjeu environnemental lié à la fréquentation
- **Accueillir** : penser des parkings paysagers adaptés aux flux saisonniers pour les voitures comme pour les vélos
- **Accéder** : créer des accès qualitatifs et sécurisée aux plages
- **Parcourir** : aménager des sentiers et chemins pour donner plus de place aux modes doux
- **Orienter** : mise en place d'une signalétique piétonne et automobile hiérarchisée et partagée
- **Découvrir** : valoriser le patrimoine et la diversité des paysages à travers un réseau de panoramas

La concertation avec les partenaires, a été organisée par phases :

1. **Le diagnostic** de l'existant et identification des enjeux → [1er semestre 2019](#)
2. **La définition d'une démarche globale d'aménagement** sur le littoral de la CAB en lien avec les dynamiques engagées et tenant compte des spécificités du territoire = scénarii → [2e semestre 2019](#)
3. **La réalisation du plan guide** tenant compte des objectifs et des invariants listés dans le paragraphe précédent, programme des aménagements, chiffrages de l'ensemble des opérations physiques, cahier de prescriptions, ... → [1er semestre 2020](#)

Dans ce cadre, un **premier site expérimental est proposé dès 2020 à travers la requalification de la zone de stationnement de l'hoverport au Portel**

Difficultés rencontrées Objectif 10

- PLUI de la Terre des 2 Caps annulé jusqu'en novembre 2019
- Validation du PLUI de la CCDS en novembre 2019

Solutions proposées Objectif 10

- Mise en œuvre du PCAET 2020-2025
 - Récupérer, stocker et réemployer les eaux de pluie et de ruissellement
 - Mettre en place une réglementation sur le boisement des parcelles
 - Améliorer l'accessibilité des centres villes et centres bourgs notamment dans l'aménagement de l'espace public
- Finaliser la stratégie d'accueil et d'aménagement sur et vers les sites balnéaires du territoire

DOMAINE D'INTERVENTION : RECHERCHE, DEVELOPPEMENT ET INNOVATIONS

Objectif 11 : Positionner le territoire au cœur de l'innovation, la recherche, le développement

Actions menées

WEEK END INNOVATION COLLABORATIF MER ET LITTORAL – HACKATHON – 14 AU 16 MARS 2019, 3EME EDITION 

Des participants de tout horizon (lycées, collèges, des étudiants, associations, entreprises, indépendants,...) organisés en équipe, travaillent sur les défis proposés par les différents partenaires sur 2 temps :

Journée découverte : des équipes constituées avant ou le jour même, de tous niveaux, mettent leurs compétences en action pour concevoir une idée, un concept, un projet, et être en mesure de la présenter et de l'expliquer devant un jury à la fin de la journée. Ce jury déterminera quels seront les projets les plus intéressants, les plus innovants et les plus réalisables et attribuera des prix motivants.

Week-end innovation : il s'agit pour les équipes qui le souhaitent, de concrétiser leur projet, de le faire passer d'une explication à un projet viable, avec, pourquoi pas, des prototypes, des études de marché, de budgets prévisionnels, des plans de communication, l'établissement d'un modèle économique, un travail de veille, une étude d'impact ... L'objectif : concevoir un projet le plus complet possible. Le week-end se termine par une présentation de différents projets par les équipes, suivie d'un jury et d'une remise de prix. Tous les lauréats sont ensuite accompagnés tout au long de la concrétisation de leur solution.

LES DEFIS

- CAB : **Développer la Plaisance à Boulogne-sur-Mer**
- Pas de Calais tourisme : **Offrir une nouvelle expérience touristique en Côte d'Opale notamment en basse saison et Développer la pratique sportive des touristes en Côte d'Opale**
- Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale : **Valoriser la toponymie dans le Parc Naturel Marin**
- Mareyage Boulonnais : **Attirer les talents et favoriser leur installation sur le territoire**
- BOUDA – Boulogne Urban Data : **Orienter le flux de visiteurs de Nausicaà vers le cœur de la ville**
- VEOLIA, SYMSAGEB, Nature Libre : **Valoriser et partager les informations sur les polluants arrivant dans la Liane puis sur la plage et en mer pour mieux les traiter**
- ULCO ; **Rendre plus lisible le territoire Boulonnais et affirmer son identité Maritime**
- Nausicaa : **Inventorier et mutualiser les ressources et données sur la mer**
- GALPA Littoral Opale : **Révéler et valoriser les gisements de déchets industriels**
- CPIE Flandre Maritime, PNM EPMO, CRPEMEM, SEANEO : **Améliorer la cohabitation des usagers de la mer**
- ARIETUR et Energies – SB : **Création d'une NETour Autonome**
- AQUIMER et COPALIS : **Améliorer la traçabilité des produits via la Blockchain**

LES PROJETS

- **SEABIOSE : Création d'une serre d'aquaponie** (pédagogie et jardinage participatif). Plusieurs membres de l'équipe continuent de travailler dans l'espace de coworking BOUDA pour développer des projets individuels

- **HEIMD'ALGUES** : culture de Spiruline en cuves, reconquête d'espaces en friches, culture avec de l'eau de mer traitée, les algues peuvent servir pour le bio carburant, le chauffage
- **WRECK STORIA** : application smartphone de réalité augmentée pour **répertorier les épaves au large du littoral** (vidéo de présentation et fiche explicative sur l'histoire de l'épave)
- **GEO SEA LIFE** : **gilet de sauvetage connecté**. Gagnant de la compétition, un groupe de travail s'est mis en place pour les accompagner. Ils ont suivi une formation pour la création d'entreprises à la CCI et un planning de travail a été écrit avec eux pour les aider à entreprendre

Chiffre clés : 150 participants, 29 partenaires, 11 coachs, 15 jurés et 3 jours de compétition

LES ORGANISATEURS



LES PARTENAIRES : Cap numérique Côte d'Opale, Réussir ensemble – l'emploi du Boulonnais, CCI Hats de France, Ville de Boulogne sur mer, Boulogne développement côte d'Opale, DDTM, Région Hauts de France, AIF, CAB, CRIAC – le numérique solidaire, FABLAB Côte d'Opale, Mareyage Boulonnais, CRPMEM, EDI – Isaet développement et ingénierie, BCK – Boulogne Canoë Kayack, Passion Aventure, Plat of jour, SIMPLON, Real2me – créateurs d'applications innovantes, @PPIConsulting, EDF, accima – agence conseil en communication, Nausicaa, Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, KMCO, CITRUS Développement, Véolia.

GALPA LITTORAL OPALE

En 2019, les projets en cours sont :

- **La démarche de valorisation des filets de pêche usagers....**après plusieurs rebondissements, un chalut a été démantelé, un trémail va aussi l'être afin de faire l'objet de tests de broyages par VEOLIA. L'enlèvement de la marchandise par VEOLIA est prévu fin janvier 2020 pour un test de broyage en février. A noter : **une aide va être apportée par un groupe de 4 adultes en formation professionnelle à l'EDHEC qui ont, au cours de leur cursus, une étude/diagnostic à réaliser (rendu prévu en février 2021 avec pour objectif la présentation de plusieurs différents formats d'entreprises afin de valider ou pas la faisabilité du projet)** . Il s'agit de 4 anciens cadres de l'industrie, du commerce et des services. A noter sur ce projet : partenariat en cours entre CME, SEPD et autres membres du GALPA Littoral Opale
- **Suite au WE innovation mer et littoral, un groupe de jeunes a proposé une application de géolocalisation des casiers en mer pour les pêcheurs.** 6 jeunes en BTS deuxième année sont actuellement en **stage chez BDCO avec un pilotage CRPMEM afin de proposer un outil** au terme de leur stage, à savoir, courant du 1^{er} trimestre 2020. **Cette innovation contribuerait à**

la réduction des pertes de casiers en mer qui continuent quand ils sont perdus, à pêcher... pour rien et sont potentiellement des sources de pollution.

AQUIMER – POLE DE COMPETITIVITE

La CAB accompagne chaque année le Pôle de Compétitivité Aquimer, qui s'était vu confirmé sa labellisation fin 2018. Cette aide au fonctionnement à l'association se décline autour de trois thématiques prioritaires :

- les ressources : maximiser les ressources disponibles autorisées et en créer de nouvelles dans une perspective de développement durable ;
- la performance industrielle : modifier les fondamentaux de l'industrie aquatique pour faire émerger de nouvelles approches technologiques ;
- les produits aquatiques du futur : positionner les produits aquatiques dans l'alimentation du futur.

En multipliant les partenaires et les adhérents, le pôle de compétitivité continue son travail en faveur de l'innovation au sein de la filière halieutique, auprès des entreprises et au profit de l'attractivité du territoire bouloonnais. Parallèlement, **la CAB travaille également avec AQUIMER sur la diversification de ses thématiques d'intervention, notamment poursuivre les travaux de réflexion engagés sur le développement du e-commerce et de l'aquaculture.** En effet, la diversification des approvisionnements et de nouveaux canaux de distribution participent à **de nouveaux procédés qu'il convient de développer pour une incidence moins forte sur l'environnement et une adéquation certaine entre producteurs, transformateurs et attentes des consommateurs.**

Chiffres clés : Aquimer en 2019, c'est notamment :

- 12 nouveaux projets labellisés ;
- Des collaborations avec 19 autres pôles de compétitivité ;
- 33 nouveaux adhérents

INNOVATION POST-BAC

La Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) a souhaité lancer un dispositif favorisant les projets innovants des étudiants et a ainsi créé une **démarche 'Innovation post-bac'** ouvert à d'autres établissements que l'ULCO et à d'autres thématiques que l'halio-agro-alimentaire.

Un appel à projets a été lancé dans ce contexte auprès des lycées Branly, Giroux Sannier, maritime, Mariette, Professeur Clerc et le Centre de Formation aux Métiers de la Santé. A l'issue du délai de réponse, **deux projets ont été déposés pour l'année 2019-2020** à l'occasion de cette première édition :

- **lycée Branly : Système intelligent et connecté pour la gestion d'énergie des bâtiments communaux** Quinze élèves de première année de BTS FED (Fluides Énergies Domotique) option Froid et conditionnement d'air travailleront de janvier à avril 2020 **en partenariat avec la mairie d'Hesdin l'Abbé.** L'idée est d'utiliser un logiciel connu des services administratifs (Excel) pour programmer depuis la mairie les plages de fonctionnement du chauffage en parfaite adéquation avec le planning d'occupation de la salle de sports. Le concept pourra être étendu à d'autres bâtiments communaux ainsi qu'à d'autres communes.
- **lycée Saint-Joseph : Soufflerie aérodynamique de type Marey** Cinq élèves de deuxième année de BTS CRSA (Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques) réaliseront ce projet de décembre 2019 à juin 2020. Il consiste à concevoir cette soufflerie, **en partenariat avec la société Accante basée à Créamanche, afin de visualiser les lignes d'écoulement d'air. Les observations réalisées par cette soufflerie permettront de mieux appréhender les phénomènes aérodynamiques et optimiser les formes des véhicules, bateaux, avions, structures architecturales...**

PROJET HEATNET NWE – RESEAU DE CHALEUR DE 4EME GENERATION - BOULOGNE SUR MER

Le projet HeatNet NWE répond au défi de la réduction des émissions de CO2 en Europe Nord-Ouest (ENO) par une approche intégrée visant à fournir de la chaleur renouvelable et bas carbone (dont chaleur fatale) aux habitations/commerces. Cette approche est développée et testée grâce à 6 projets de réseaux de chaleur et de froid (RCF) situés au Royaume-Uni, en Irlande, en Belgique, en France et aux Pays-Bas. Ce projet a permis le développement de 6 projets pilotes à Boulogne-sur-mer (France), Dublin (Irlande), Plymouth et Aberdeen (Royaume-Uni), Heerlen (Pays-Bas) et Courtrai (Belgique)

Objectifs du projet HeatNet NWE

50% de la demande de chaleur est assuré par les RCF en Europe Centrale, du Nord et de l'Est contre 2 à 7% en ENO. Ils permettent d'optimiser l'efficacité énergétique, réduire les émissions de CO2 et doper l'économie verte. **L'objectif global est d'introduire et de tester la 4ème génération de réseaux de chaleur et de froid (4RCF)** – système de distribution à basse température minimisant les pertes de chaleur, intégrant du stockage d'énergie et des énergies renouvelables et fournissant des bâtiments basse consommation. Ce concept nécessite de nouveaux cadres institutionnels et organisationnels. À la fin du projet, 15 000 tCO2/an auront été économisées.

Les principales réalisations attendues du projet sont :

- Un ou des modèle(s) HeatNet NWE reproductible(s) en ENO pour les projets de 4RCF,
- Six laboratoires pour tester, démontrer et consolider ce modèle en termes d'investissements,
- Une feuille de route pour la transition avec les nouvelles dispositions techniques, institutionnelles et organisationnelles de ces laboratoires (nouveaux rôles et responsabilités des acteurs des RCF, législations, politiques, aménagement du territoire, modèles commerciaux et viabilité, finance, marché, acceptation),
- La valorisation et la promotion du modèle HeatNet NWE en ENO grâce à la feuille de route pour un vaste impact sur le long terme.

Le consortium (composés notamment de collectivités locales, de compagnies énergétiques, d'universités et de bureaux d'études) combine des savoir-faire émergents sur la 4RCF en ENO et a la capacité de minimiser les obstacles institutionnels et organisationnels par des infrastructures permanentes au niveau local et régional sur le long terme. Ces expertises diverses sont nécessaires pour développer conjointement le modèle HeatNet NWE et le promouvoir avec l'aide des 6 laboratoires pilotes.

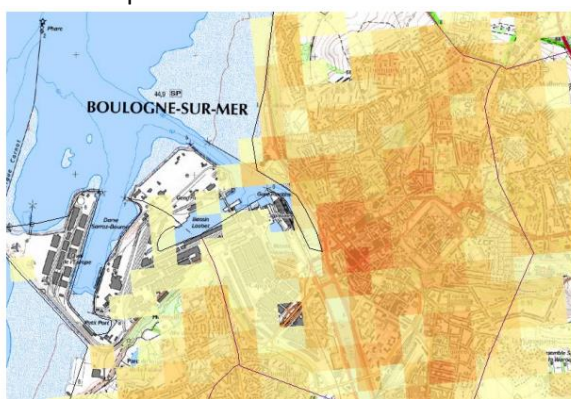


Figure 8: 200m² densities of heat demand for the residential sector in the city of Boulogne-Sur-Mer (source: French national heatmap)

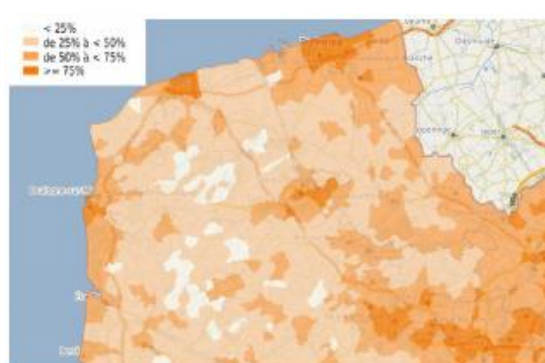


Figure 9: Share of dwellings heated with a collective boiler in the North of France (source: insee – CeremaData)

Plus spécifiquement en 2019 :

- Le développement des 6 réseaux de chaleur dans les villes pilotes,
- La rédaction de plusieurs guides méthodologiques sur les réseaux de chaleur (voir mon précédent mail ci-dessous),
- L'organisation de webinaires,

- La réalisation de vidéos, dont le tournage à Boulogne-sur-Mer et l'interview du Maire.

En ce qui concerne Boulogne-sur-Mer Il y a eu la finalisation de l'extension du réseau de la Liane ainsi que l'installation d'un système de récupération de chaleur sur les fumées de la centrale biomasse du chemin vert

UNIV'INNOV'

En partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et le pôle Aquimer, la Communauté d'agglomération du Boulonnais soutient le **dispositif Univ'Innov'**. Celui-ci **permet à des équipes d'étudiants d'intégrer des entreprises afin d'y réaliser un véritable projet de recherche et développement. Ces étudiants, en Master Qualité des Procédés Agroalimentaires et Halieutiques (QPAH) ainsi qu'en master Management et Commerce International de l'Université de l'ULCO de Boulogne-sur-Mer, développent un projet innovant pour le compte de l'entreprise concernée, en réalisant un cahier des charges, une étude complète de faisabilité et du projet, et, selon les cas, l'étude de son industrialisation et de sa commercialisation.** Intéressante pour les entreprises puisqu'elle leur permet de mettre en œuvre de réels projets de recherche et développement, cette opération apporte une réelle plus-value pour le territoire car elle **favorise les rapprochements entre étudiants, université et le monde économique.**

Chaque année universitaire, jusque trois projets peuvent être financés par le dispositif Univ'Innov'. Ainsi, dans **le cadre du partenariat 2017-2020, huit projets ci-dessous ont été soutenus dont trois pour cette dernière année universitaire :**

- décontamination des bacs de poisson ;
- diminution de l'impact environnemental des emballages ;
- développement d'un produit estival

FUTUR LYCEE MARITIME DE BOULOGNE SUR MER ET IMPLANTATION D'UNE ECOLE D'INGENIEURS HALIEUTIQUES



L'Université du Littoral Côte d'Opale s'est engagée lors du dernier CPER, avec d'autres acteurs scientifiques de la place boulonnaise, autour d'un **projet porteur dénommé MARCO (projet structurant multi-laboratoires et multi-organismes pour une approche globale de l'étude du milieu marin, de la ressource et de la qualité des produits aquatiques)**. Pour le prochain contrat de plan, et dans la droite ligne de cette première **démarche de qualité au profit des acteurs locaux et de la durabilité des espèces et écosystèmes marins, l'ULCO promeut une école d'ingénieurs et un institut de la recherche Mer et Littoral à Boulogne-sur-Mer.** C'est en septembre 2021 que pourrait avoir lieu la première rentrée des ingénieurs boulonnais afin **d'alimenter encore davantage les compétences locales dans ce secteur.**

NAUSICAA – CENTRE NATIONAL DE LA MER

En plus de ces activités de sensibilisation et d'éducation au milieu marin, au développement durable et aux enjeux climatiques, Nausicaa s'est associé à 2 projets :

Projet SUMARIS

L'objectif final du projet SUMARIS est de **proposer une gestion durable et transfrontalière pour les stocks de raies en Manche et Mer du Nord**. Depuis la nouvelle politique commune des pêches, les pêcheurs professionnels devront d'ici 2019 ramener à quai les raies juvéniles ne répondant pas aux critères de taille autorisés à la vente. Le projet vise donc à anticiper l'obligation de débarquements en **encourageant les pêcheurs à adapter leurs stratégies de pêche afin d'éviter les captures non-désirées et/ou de relâcher vivantes les raies**. Dans une volonté de répondre à cette problématique, le FROM Nord, une organisation de producteurs représentant des pêcheurs professionnels français, a lancé le projet européen SUMARIS (de l'anglais : Sustainable Management of Rays & Skates). Ce projet sera mené aux Pays-Bas, en Belgique, en Angleterre et en France. Les organisations partenaires du projet espèrent faire évoluer les connaissances scientifiques au niveau biologique et géographique (état des stocks de chaque espèce, cycles de reproduction, taux de survie, etc.) des différentes raies présentes en Manche – Mer du Nord. Le but est de permettre la mise en place d'une gestion durable de ces espèces, qui reflèterait l'état réel des différents stocks présents dans la zone.

À cet effet, durant les 3 ans du projet, différents axes de travail sont développés :

- **En 2018, une base de données** rassemblant les connaissances sur les espèces de raies et leur pêche (débarquement, capture, distribution, répartition géographique, caractéristiques démographiques) a été mise en place.
- Un atlas de la distribution des raies en Manche-Mer du Nord a aussi été créé avec les informations déjà existantes. Ceux-ci seront complétés au fur et à mesure du projet.
- **Des embarquements sur des bateaux de pêche professionnels seront réalisés en Belgique, en Angleterre et en France entre 2018 et 2019. L'objectif est d'évaluer le taux de survie des raies tout en testant de nouvelles techniques de remise à l'eau.**
- Certaines raies bouclées pêchées durant les sorties en mer seront surveillées dans des bassins au sein de Nausicaa. Elles seront hébergées dans des conditions semblables à leur milieu naturel afin d'évaluer leur taux de survie sur le long terme. Elles pourront être également étudiées pour améliorer nos connaissances sur la reproduction et les stades de développement des raies juvéniles.
- **Un guide a été développé pour les pêcheurs afin de les aider à identifier et à manipuler de la bonne façon les différentes espèces de raies capturées.**

Projet VALGORIZE

Dans le monde entier, environ 90 % des algues sont utilisées à des fins alimentaires. En Europe, Seulement 9% le sont. Les défis majeurs du projet ValGOrize sont de **développer une production durable, contrôlée et une transformation d'algues de haute qualité en Europe et de valoriser les algues auprès des consommateurs européens.**

Les objectifs sont :

- De développer des équipements permettant **la culture durable des algues** (macro-algues et micro-algues) en Manche/Mer du Nord
- D'assurer une **transformation innovante**
- De développer des produits de haute qualité sanitaire et gustative
- De valoriser ce secteur innovant auprès des consommateurs

Au cours des trois prochaines années, **NAUSICAA, Centre National de la Mer, et les 11 autres partenaires : producteurs et transformateurs d'algues, associations, universités et instituts de recherche, vont accroître leurs connaissances** autour des différentes espèces d'algues et de microalgues, les plus populaires dans le monde. Pour cela, 4 paramètres seront mis en avant : le goût,

les saveurs, la texture et la couleur. NAUSICAA sera en charge de la communication et de la promotion des actions sur le territoire français du projet ValgOrize. Grâce au savoir-faire et expertise en communication du programme Mr.Goodfish sur la consommation responsable des produits de la mer, le Centre National de Mer organisera des animations et des dégustations afin de permettre aux professionnels et au grand public de découvrir des algues. **Le projet ValgOrize associe à sa démarche une approche innovante vers le zéro-déchets : la production d'algues bénéficiera d'une filière de recyclage dans laquelle les déchets produits dans le cadre de cette culture seront valorisés comme engrais naturel pour l'agriculture ou encore dans l'alimentation animale.**

Ce projet s'intègre dans le cadre de la Blue Society initiée par NAUSICAA, visant à pourvoir aux besoins présents et futurs de la société dans un esprit de croissance positive en s'appuyant sur l'immense potentiel que nous offre l'océan mondial. Elle est basée sur l'utilisation responsable des ressources marines, ainsi que le développement de technologies innovantes et de nouveaux produits générateurs d'emplois et de ressources économiques.



INNOVATION POUR LA BLUE SOCIETY

Inspiré du concept de Blue Economy, la blue society a été créée et soutenue par NAUSICAA; elle oriente quotidiennement le travail, les expositions et les événements du centre. La Blue Society vise à pourvoir aux besoins présents et futurs de la société dans un esprit de croissance "positive" en s'appuyant sur l'immense potentiel qu'offre l'océan mondial. Il s'agit de mettre l'innovation et les méthodes de création au service d'une relation forte et plus raisonnée entre l'Homme et la Mer, en soutenant les porteurs de projets innovants. Les domaines d'applications sont nombreux :

- Pêche et aquaculture
- Biotechnologies
- Transformation de produits de la mer
- Energies fossiles, renouvelables et minérales
- Tourisme, transport, santé
- Contrôle de la qualité de l'eau
- Observation et surveillance des ressources marines
- Lutte contre les pollutions
-

Le BLUELIVINGLAB pour :

- **DÉVELOPPER** : se faire accompagner par des experts de l'entrepreneuriat pour développer son projet
- **EXPÉRIMENTER** : Testez des innovations auprès de plus d'un million de visiteurs chaque année
- **COCRÉER** en confrontant des idées face aux citoyens, chercheurs et professionnels sous forme d'ateliers de co-design
- **NETWORKER** en élargissant son réseau et en s'entourant d'experts de l'économie bleue

- **ECHANGER** en partageant connaissances, compétences et savoir-faire avec d'autres porteurs de projet
- **PARTAGER** : dans un espace de 100m² de coworking

Le Blue Living Lab donne un accès à un large réseau de partenaires qui accompagnent, coachent, et peuvent financer et apporter des compétences et des connaissances complémentaires.



DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA SOCIETE EXPLOITATION DES PORTS DU DETROIT – BOULOGNE SUR MER ET CALAIS

Le Port Boulogne Calais s'est engagé contractuellement, dès 2015 à l'occasion de la signature du contrat de concession confiée par la Région Hauts de France, de mener de front **une démarche de certifications sur un périmètre couvrant l'ensemble de ses activités et sur ses deux sites de Boulogne-sur-Mer et de Calais.**

En **mai 2019, il devient ainsi le seul port européen, et cela sans précédent, à obtenir une quadruple certification de toutes ses activités.** Après plus de trois années d'efforts, une remise à plat de son organisation et un investissement important de ses salariés, le Port Boulogne Calais répond désormais

à quatre référentiels standards internationaux. **De nombreux projets ont pu voir le jour sur les différentes thématiques de développement durable** et de nombreuses actions sont encore à réaliser afin de continuer notre démarche d'amélioration continu

CERTIFICATIONS

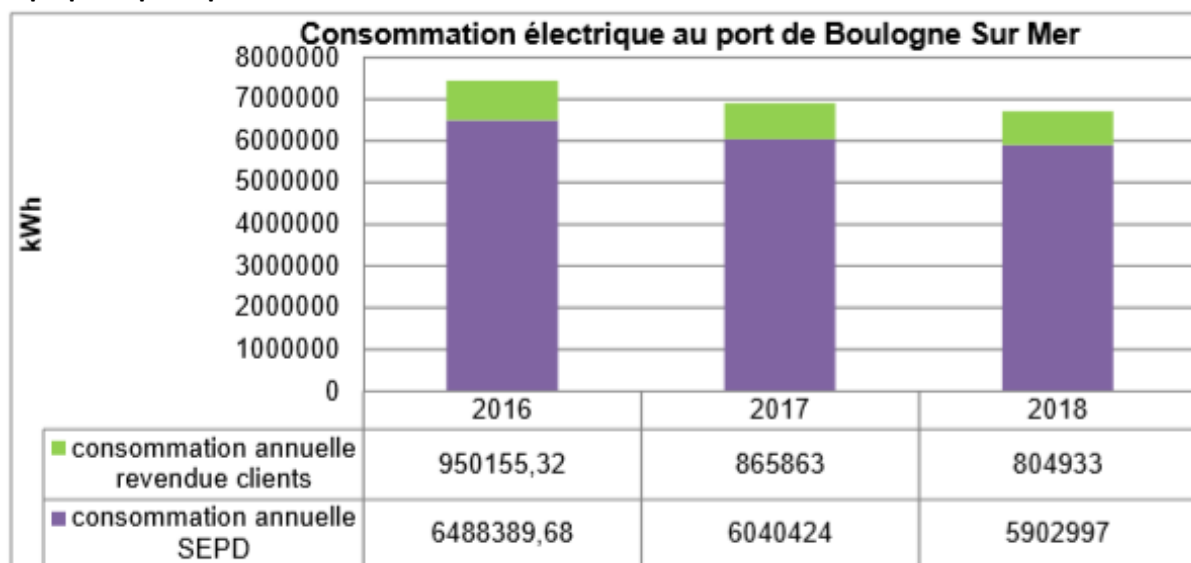
L'ambition de la SEPD est de poursuivre ses efforts afin de décrocher deux nouvelles certifications : l'ISO 26000 et l'ISO 50001.

- **L'ISO 26000 (responsabilité sociétale des entreprises)** donne des lignes directrices pour adopter un comportement responsable, afin de contribuer au développement durable. Cela signifie être conscient de la nécessité de garantir l'équilibre des écosystèmes, l'équité sociale et la bonne gouvernance de l'entreprise. Et en connaître l'incidence sur ses performances globales et sa capacité à continuer de fonctionner de manière efficace.
- **L'ISO 50001 (management de l'Energie)** donne des lignes directrices pour faire un meilleur usage de l'énergie. Cela **permettra à la SEPD de réaliser des économies, de réduire les consommations d'énergie et de faire face au réchauffement climatique.**

L'objectif actuel est d'obtenir ces deux certifications en 2020

FAVORISER LA REDUCTION DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

Un groupe de travail s'est réuni pour la première fois en décembre 2018 avec l'ensemble des services concernés : environnement, technique, communication, finance, exploitation, sureté afin de déterminer **des indicateurs plus précis concernant les consommations énergétiques**. Il a été constaté sur ces indicateurs que malgré une augmentation d'infrastructures énergivores (ex : Buffer...), **la consommation d'électricité a diminué depuis 2016. Les travaux sur les passerelles et l'éclairage expliquent principalement cette diminution.**



Différentes actions de communication ou technique ont été planifiées.

Pour la partie technique :

- Une liste d'économies potentielles avec le retour sur investissement a été produite et les actions ont été priorisées selon le coût et le retour sur investissement
- Une aide à maîtrise d'ouvrage va être lancée sur **l'éclairage extérieur du Port**
- Un diagnostic a été réalisé sur quelques bâtiments énergivore afin de lister les actions envisageables comme **l'optimisation du temps de fonctionnement des appareils électriques et gestion de la température pilotée à distance.**

- **Un bilan carbone et un audit énergétique** vont être réalisés sur les deux ports. En 2020, une baisse de 30% de la consommation électrique de l'éclairage sera faite grâce à la campagne de relamping des mats d'éclairage.
- Etude sur la mise en place **d'énergie photovoltaïque sur certains bâtiments de la SEPD.**

Pour la partie communication :

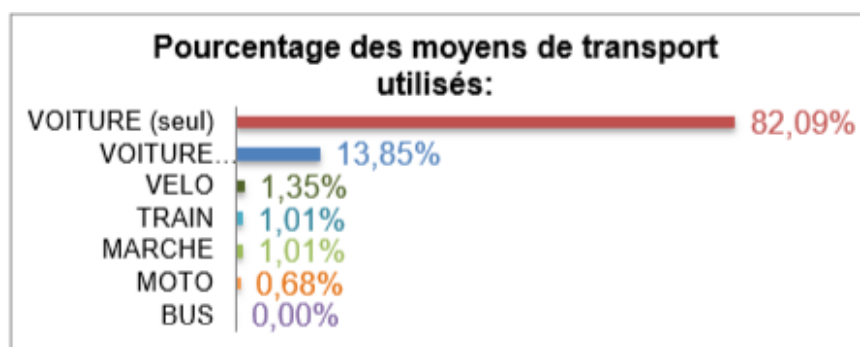
- Des affiches vont être déposées dans tous les bureaux, sanitaires, cafétéria, vestiaires afin de **rappeler les gestes simples.**
- **Des sensibilisations seront programmées sur les écogestes**
- Des informations sur les économies d'énergie sont rappelées dans les outils de communication interne.



PLAN DE DEPLACEMENT D'ENTREPRISE

Dans le cadre du plan de déplacement d'entreprise et afin de connaître les modes de déplacement des salariés sur les deux sites, un questionnaire a été envoyé à chaque agent. Ce questionnaire avait pour finalité de recenser le nombre de kilomètres parcourus par mode de transport, le pourcentage d'utilisation des différents modes de transport ainsi que les propositions du personnel sur l'amélioration de leurs conditions de déplacements et d'accessibilité des sites. Ces propositions ont d'ailleurs été étudiées et pour certaines d'entre elles intégrées au plan d'actions mis en place. **296 agents de la SEPD ont répondu à ces questions soit 40% de l'effectif total.**

Le mode de déplacement principal des salariés était la voiture individuelle à 82%. Le covoiturage venait en 2e position avec 13%. Les autres modes étaient très peu utilisés pour les trajets quotidiens (environ 1%). Le bus n'était utilisé par aucun des agents ayant répondu à ce questionnaire étant donné l'accessibilité des sites par ce moyen de transport.

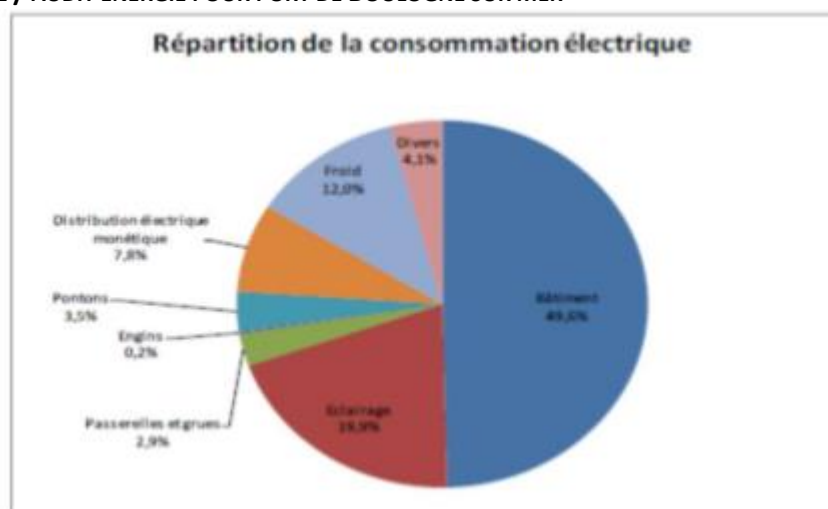


À la suite de ce diagnostic plusieurs actions ont été entreprises :

- En septembre 2017, la communauté « Port Boulogne Calais » a été créée sur le site **IDVROOM**. Le but de cette plateforme est de mettre en relation les salariés de l'entreprise afin qu'ils puissent déposer leur trajet et trouver des co voituriers.
- **Un système de bus à la demande a été mis en place pour les clients piétons de la compagnie transmanche P&O Ferries ainsi que pour les salariés portuaires.**
- **Une station Vél'in a été mise en place au terminal Ferry du Port de Calais** afin de proposer à nos clients et salariés la possibilité de se déplacer en vélo.

- **Des outils informatiques permettant de discuter en instantanée avec nos collaborateurs,** de partager des fichiers et d'organiser des visioconférences.

BILAN CARBONE / AUDIT ENERGIE POUR PORT DE BOULOGNE SUR MER



Un audit énergie et un bilan carbone vont être réalisés en 2020 afin d'obtenir de nouvelles prescriptions sur les économies d'énergie pouvant être réalisées et de constater les avancées réalisées suite aux diagnostics de 2016

PARC VEHICULES : VERS L'ELECTRIQUE

Un groupe de travail va être lancé sur le renouvellement du parc traction. **L'achat de terbergh électrique va ainsi être étudié pour fin 2019.**

Ce groupe de travail s'intègre dans la démarche de renouvellement du parc de véhicules qui intégrera pour **les trois prochaines années : 13 véhicules électriques supplémentaires. Le parc de véhicule de la SEPD a d'ailleurs diminué de 43% entre 2017 et 2019 afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. En 2022, la SEPD sera équipée de 35 véhicules électriques soit 17 % de sa flotte. Un groupe de travail sur l'écomobilité est lancé fin 2019 afin d'étudier le développement des bornes électriques pour les salariés ainsi que les usagers du Port de Calais.**

GARANTIR LA QUALITE DE L'EAU

Rénovation du Slipway 2 – aire de carénage

Le Slipway 2 présentait de nombreux dysfonctionnements vis-à-vis de l'environnement. Notamment, avec des **opérations de carénage qui étaient source de pollution aquatique** (sable, peinture, eaux de lavage...) **mais aussi atmosphérique** (envols de particules et aérosols). Une mise en conformité environnementale et de sécurité étaient donc nécessaires. C'est pourquoi un dossier d'autorisation « loi sur l'eau » a été déposé.

Les travaux de mise en conformité visent notamment à mettre en place **des systèmes de récupération des sables de carénage et des particules de peinture** qui tombent sur le plancher et sur le radier. Les goulottes creusées dans le radier et le système d'aspersion automatique avant chaque marée haute assureront la prise en charge des particules qui n'auront pas été retenues par la bâche déployée sur le plancher avant les opérations de carénage.

L'eau et les particules seront pompées au niveau des goulottes pour être prises en charge par le système de traitement des effluents avant le rejet dans le milieu. Il est estimé à ce jour que **80 à 90% des particules (sables de carénage et éclats de peinture) résultant des opérations de carénage seront récupérées par les systèmes installés. Le traitement des effluents permettra de réduire les émissions de contaminants chimiques dans le milieu, notamment les métaux et plus spécifiquement le cuivre**

dont les peintures antifouling sont riches. De plus, les toiles anti-envols de particules et d'aérosols réduiront également les retombées au sein des bassins. Les émissions dans le milieu étant fortement réduites, la nature et la qualité chimique des sédiments présents dans le voisinage s'en trouveront progressivement améliorer. La fin des travaux est prévue pour fin 2019

Améliorer le traitement des eaux de carénage de Boulogne sur mer

Une aire de carénage va être construite au Port de Boulogne-Sur-Mer, elle sera d'une surface d'environ 10 000m². Sa proximité avec la future cale de radoub sera un véritable atout et permettra de désengorger l'aire actuelle et de limiter les déplacements. Elle sera équipée d'un revêtement étanche et son réseau d'assainissement pour la récupération des eaux de lavage (boues, concrétion marine..) sera relié au réseau de la Ville de Boulogne Sur Mer. Les travaux ont débuté fin octobre 2019.

MAINTENIR LES CONTINUITES ET EQUILIBRES ECOLOGIQUES

Préservation des espèces protégées

Afin de pouvoir développer la zone de Capécure sans mettre en danger la biodiversité présente, des **mesures compensatoires** ont été mises en place par la SEPD :

- **Mur de la SCIB** : pouvant accueillir la nidification des mouettes tridactyles. Ce mur est composé de casier et s'avère être une mesure très favorable à la reproduction des colonies.
- **Mise en place de zone de quiétude**
- **Accompagnement lors de travaux par un écologue**



site	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gare maritime	557 NAO	633 NAO	458 NAO	612 NAO	234 NAO	320 NAO
Rue de Nemours	103 NAO	117 NAO	131 NAO	195 NAO	85 NAO	122 NAO
EX-SCIB/Compensation	157 NAO	173 NAO	182 NAO	216 NAO	86 NAO	228 NAO
Boulevard Napoléon	48 NAO	58 NAO	65 NAO	78 NAO	93 NAO	101 NAO
Poste 13	26 NAO	65 NAO	107 NAO	158 NAO	175 NAO	242 NAO
Ecluse Loubet	/	6 NAO	4 NAO	6 NAO	0 NAO	0 NAO
Rue de Verdun	/	/	1 NAO	3 NAO	11 NAO	15 NAO
Rue Albert Lavocat	/	/	2 NAO	15 NAO	46 NAO	100 NAO
CAB	/	/	/	1 NAO	8 NAO	19 NAO
Rue Albert Lavocat BIS	/	/	/	14 NAO	16 NAO	75 NAO
Plateforme PP3	/	/	/	3 NAO	56 NAO	171 NAO
Plateforme Eperon	/	/	/	3 NAO	5 NAO	26 NAO
Gelostock	/	/	/	/	3 NAO	16 NAO
Bâtiment jaune SEPD	/	/	/	/	2 NAO	3 NAO
Socarenam / CCI	/	/	/	/	3 NAO	4 NAO
Petit Port - La Glacière	/	/	/	/	/	22 NAO
Comptoir des pêches	/	/	/	/	/	1 NAO
Copebo	/	/	/	/	/	9 NAO
Total nb NAO	891	1052	950	1304	823	1474

On peut constater sur le graphique ci-dessus l'efficacité de l'ensemble des mesures mises en place puisque la population de mouettes tridactyles est la plus forte depuis 2014.

La toiture du **futur parc à coffres et du préau de ramandage des filets va permettre aux goélands de pouvoir y nicher**. En effet, dans le cadre de leur conception, les toitures de ces bâtiments seront **conçues spécifiquement pour favoriser l'accueil des laridés** en intégrant les éventuelles contraintes de gestion que leur présence pourra impliquer (choix du revêtement, optimisation de la pente des toitures, gestion des écoulements pluviaux et des détritiques apportés en période de reproduction et en stationnement). Ces aménagements seront réalisés en dehors de la période de nidification afin de ne pas perturber les couples nicheurs sur ce site.

Plateforme d'observation

Une plateforme est prévue dans l'aménagement de la digue. En effet, **la création d'une jetée en mer est une opportunité notable pour assurer un suivi de l'avifaune et des mammifères marins**.

Le Groupement a rencontré les associations locales « le Clipon », la « Station ornithologique de Cap Gris-Nez » et le « Gon », afin d'échanger dans la recherche de solutions techniques à la fois compatibles avec les contraintes techniques du projet et les contraintes d'observation de la faune. **Ainsi, le Groupement prévoit une plateforme aménagée surélevée, de 30m de long, de 2.5m de large telle que présentée ci-après**. Elle ne sera pas accessible au public, mais uniquement aux personnes autorisées dont les associations citées ci-dessus.



Végétalisation du port

Cela consiste à réaliser des **aménagements qualitatifs pour les espaces extérieurs autour des bâtiments, des infrastructures routières et en limite des espaces naturels à valoriser et à préserver**. Les travaux principaux consistent en un terrassement fin, par déblais et remblais, la constitution d'un sol favorable au développement des végétaux, la constitution de structures de cheminements et parvis piéton, et la plantation. Les surfaces à aménager sont :

- Les espaces naturels aux abords de la dune de l'Hoverport
- La séquence d'entrée, les abords des voies et espaces interstitiels en talus
- La séquence d'accueil aux abords des bâtiments et des différents parkings
- La dorsale, aménagement du pied de l'ouvrage et des bassins de stockage des eaux pluviales

Afin de préserver la biodiversité, **des abris à insectes** pourront aussi être installés sur les deux ports.

MARCHES ET ACHATS DURABLES

Afin de répondre à une des exigences de la **norme ISO 9001, des critères vont être mis en place et évaluer pour les marchés supérieurs à 90000€**. Cette évaluation sera effectuée à l'issue du marché. Suivant les résultats, des actions d'amélioration seront demandées auprès du prestataire afin d'améliorer la collaboration avec la SEPD. **Les 6 domaines évalués concerneront** : 1) la qualité des prestations, 2) le respect des délais, 3) la réactivité du fournisseur, 4) les conditions de sécurité mises en place, **5) les mesures environnementales prises**, 6) le respect du budget. **Aussi, un guide d'achat éco-responsable pourra être rédigé afin de déterminer les critères environnementaux à utiliser selon les types d'achat**.

TRAITER ET VALORISER LES DECHETS

Déchetterie au port de Boulogne sur mer

Une déchetterie sera mise en place durant le dernier trimestre 2019 dans la zone Capécure dans un hangar afin d'éviter les problèmes d'envols des déchets dans les bennes ouvertes. Elle pourra accueillir les bennes : DIB, papier/carton, bois, métal et déchets dangereux. **La massification permettra de diminuer les collectes et donc le transport.**

Amélioration du tri des déchets

Un tri à la source va être mis en place sur les parkings clients du Port de Calais existant et futur ainsi que pour le personnel SEPD et sur le Port de Boulogne Sur Mer. Deux solutions sont à l'étude : soit par contenants enterrés et/ou par poubelles double/triple flux.

Charte sur développement durable

Une charte sera développée avec les différentes parties prenantes afin d'engager des actions et les volontés communes et de partager les bonnes pratiques en matière de développement durable.

EEL ENERGIE AVEC SON HYDROLIENNE A MEMBRANE ONDULANTE POURSUIT SON INNOVATION :

EEL ENERGY, Lauréat des Trophées de l'Industrie 2019 de la région Hauts de France EEL ENERGY, Lauréat de la Filière Electrique, un prix remis par le Pôle MEDEE, cluster régional en génie électrique le 21 mars dernier. Cet événement à l'initiative de la Société Industrielle du Nord de France qui a pour vocation de valoriser l'excellence régionale, s'est déroulé devant un parterre de chefs d'entreprise et d'entrepreneurs de plus de 800 personnes. **Ce prix récompense la capacité d'innovation d'EEL ENERGY et son potentiel d'activité pour la région.** Franck Sylvain, DG d'EEL ENERGY, se voit remettre le Trophée de l'Industrie par Régis Lemaître VP du MEDEE.

<https://youtu.be/d0wRDaS2VTA> : salon Biomimexpo – Quand la nature nous inspire - M6

BOUCLE D'EAU DE MER- CAPECURE

La CAB a lancé en **octobre 2019 une étude sur les usages « eau de mer » possibles sur une partie du port de Boulogne-sur-Mer.** Les objectifs de cette réflexion sont notamment **de diversifier l'approvisionnement en eau de la zone Capécure 2 et fournir par un pompage dédié un potentiel projet aquacole.** En étudiant l'adaptation de la qualité de l'eau et celle de la ressource aux usages, **l'ambition est réelle de diminuer le recours à l'eau potable 'classique' et ainsi modifier des habitudes d'industriels, eux-mêmes désireux de faire des économies.** Concernant l'aquaculture, il s'agit là d'un projet plus global visant à fournir à un ou des acteur(s) économique(s) des capacités d'approvisionnement garanties en eau de mer pour le développement d'une activité essentielle pour le maintien des ressources halieutiques naturelles.

Difficultés rencontrées

- La maturation des projets est longue
- L'acculturation est lente sur les enjeux transversaux de la TEE

Solutions proposées

- Structuration autour d'une thématique sur l'économie maritime au travers d'Euramer
- La dynamique du pôle de compétitivité Aquimer

1) MOBILISATION DES RESSOURCES

Lister ici les dépenses effectuées sur les différents postes de la conduite de projet :

Postes	Projets marquants	Montant global
Mobilisation/animation	Ingénierie CAB-MO – 2 postes CCDS – 1 poste CCT2C – 1 poste <i>(2.5 ETP - 4 agents mobilisés)</i>	88 096 € 20 191 € 20 271 €
Evénements, concertation Et communication	Logistique Evénement /communication Hackaton	2 849 € 5 767 € 25 000 €
Evaluation et suivi Etudes	- Convention ATMO - Partons 2.0* - <i>Enquête mobilité</i>	27 206 13 800 € 7 317 €
Aménagements	Aire de covoiturage de la Poterie	142 488 €
Total		352 985€

LES ORIENTATIONS ENVISAGEES OU PREVUES POUR LA POURSUITE DE L'ACTIVITE AU-DELA DE LA PERIODE DE SOUTIEN

La mise en œuvre du programme COTTRI 2017-2019 sur le territoire Boulonnais, a permis pour l'ensemble des acteurs concernés, une prise de conscience globale des enjeux de la transition écologique et énergétiques pour l'avenir des territoires du Pays Boulonnais, dans un contexte de prise de conscience nationale et internationale de l'urgence climatique. L'addition des projets du territoire allant dans ce sens renforce l'appropriation sur ces thématiques. Les synergies et la cohérence sont à renforcer et à accompagner afin que l'ensemble des actions et des projets avancent pertinemment dans le même sens. Ainsi l'addition des effets seront plus concrets et plus visibles dans leur globalité.

Par ailleurs les enjeux sont

- Le portage politique de ces thématiques dans un contexte de renouvellement des instances de gouvernance des collectivités – mars 2020
- L'organisation fonctionnelle des collectivités pour prendre en charge de manière cohérente et efficiente la transversalité des thématiques de la transition énergétique et écologique
- Les moyens humains et techniques alloués pour l'opérationnalité de la mise en œuvre de ces politiques publiques
- Travailler sur la suite de manière partagée sur les thèmes communs
- Faire le lien avec REV3

Les suites opérationnelles sont

- **La mise en œuvre du PCAET 2020-2025**, notamment au travers des actions suivantes



OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIONS
ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	<p>1. Mettre en place des opérations d'écologie industrielle territoriale</p> <p>2. Accompagner le développement d'une économie locale « verte et bleue » innovante</p>
MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	<p>3. Définir et décliner un programme coordonné d'animations pour sensibiliser aux enjeux air énergie climat</p> <p>4. Permettre aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique et écologique</p>
INTÉGRER DANS LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS LES ENJEUX CLIMAT ENERGIE ET QUALITÉ DE L'AIR	<p>5. Mettre en cohérence la mise en œuvre des compétences et le fonctionnement des collectivités avec les objectifs du PCAET</p> <p>6. Permettre des actions de mutualisation entre les EPCI du Pays Boulonnais pour une meilleure gestion des ressources (eau, biodiversité,...)</p> <p>7. Généraliser l'éco-conditionnalité de la commande publique</p>
ASSURER LA COMMUNICATION ET LA DYNAMIQUE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL	<p>8. Le Pays Boulonnais coordinateur de la transition énergétique et écologique</p> <p>9. Créer et animer un comité financier des partenaires pour faire le lien entre les entreprises et les financeurs</p> <p>10. Créer et gérer un budget participatif</p> <p>11. Créer et animer un Club Climat</p>

- **La réflexion autour de l'enjeu de la gestion du cycle de l'eau pour le devenir du territoire Boulonnais**

Liste des Annexes

Annexe 1 : La stratégie mobilité du Pays Boulonnais 2019

Annexe 2 : Etude « Partons 2.0 » -CCT2C et PNR CMO

« La gestion de la voiture dans les centres bourgs » - phase schéma d'aménagement Déc 2019

Annexe 3 : Synthèse du projet de PCAET du Pays Boulonnais 2020-2025

Annexe 4 : Stratégie Air des 3 EPCI

Annexe 5 : Dossiers de rénovation de l'éclairage public de la FDE62